

Vers l'égalité entre les genres au Burkina Faso





Publié par l'Asdi 2004
Département pour l'Afrique
Auteur: Sigrun Helmfrid
Traducteur: Sonia Grmela
Impression: Edita Sverige AB, 2004
Numéro de l'article: SIDA3965fr

Remerciements

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous les fonctionnaires du gouvernement, aux représentants des ONG et aux chercheurs de Ouagadougou qui ont accepté de me rencontrer dans des délais très courts ou même en dehors de leurs heures de travail.

Mon séjour d'une semaine à Ouagadougou en février 2003 a été facilité par le bureau de l'Asdi à Ouagadougou. Je remercie donc Lennart Karlsson, Sandrine Forogo et Charlemagne Ouédraogo.

Je suis aussi très reconnaissante envers les amis et les collègues qui ont lu les versions préliminaires de ce rapport et ont fait des commentaires, en particulier: Anna Gavanias, Eva E. Rosander, Dorte Thorsen, Inge Schou et Géké Appeldoorn. De plus, je remercie Sten Hagberg pour nos précieuses discussions et pour avoir mis ses archives à ma disposition. Je remercie aussi António Lourenço, bibliothécaire au Nordic Africa Institute. Une première version a été présentée lors d'un atelier organisé par l'Asdi, le 9 avril 2003 et Marie Andersson, Åsa Broman, Susanne Waldstein et Helena Bjuremalm de l'Asdi ont fait des commentaires sur ce rapport.

Les personnes mentionnées ci-dessus, qui ont contribué à ce travail, ne peuvent être tenues pour responsables des points faibles de la présentation et de l'analyse. Ces derniers ne pourraient être imputable qu'à l'auteur.

Table des matières

Introduction	5
Burkina Faso – Le contexte	8
Les groupes ethniques et leurs structures sociales	8
La religion et les inégalités sociales	10
Thèmes communs malgré les différences	11
La socialisation des enfants pour les faire devenir des hommes idéaux et des femmes idéales	12
Le sexe est coupé pour créer le genre	14
Conclusion	15
Le mariage, la famille et l'état	16
Les mariages arrangés, contestés, mais maintenus	16
Les formes familiales en transition	19
La polygamie et comment les femmes la gèrent	21
La religion et la relation idéale entre les époux	22
Le code familial dans l'état moderne	24
L'écart entre les textes et la vie quotidienne	26
Conclusions	27
Le travail et les moyens d'existence	28
Les moyens d'existence ruraux	29
<i>L'agriculture commerciale du coton dans le sud-ouest</i> ⁷⁴	31
<i>L'agriculture de subsistance sur le plateau central.</i>	34
<i>L'agro-pastoralisme au nord</i> ⁸⁹	35
L'accès des femmes aux terres agricoles	37
Les mouvements migratoires	39
Les moyens d'existence urbains	41
<i>L'emploi protégé</i>	42
<i>Le secteur informel</i>	43
<i>Le chômage</i>	44
Conclusions	44

La réduction de la pauvreté et l'égalité entre les genres	46
Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)	46
Est ce que les femmes sont plus pauvres que les hommes ?	48
La promotion de l'égalité entre les genres	51
Le genre et le développement	52
Conclusion	53
L'éducation, la santé et le bien-être	55
L'éducation de base	55
Les services de santé	58
Conclusion	61
Les droits des femmes et la loi	62
Les lois nationales en faveur des femmes	62
Les recommandations du comité CEDAW	64
Conclusion	65
La citoyenneté, la démocratie et la vie publique	66
L'importance de la citoyenneté	66
Les femmes dans la politique	67
Les femmes dans les organisations faîtières	70
La scène des ONG	71
Conclusions	71
Les chemins de l'avenir	73
Annexe I	76
Annexe II	78
Bibliographie	83

Introduction

Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde. Situé entre le désert du Sahara et les forêts humides de la côte, ayant peu de ressources naturelles, des sols fragiles et une pluie insuffisante, le pays n'offre pas une vie facile à sa population, dont la vaste majorité survit grâce à l'agriculture et à l'élevage. Les hommes et les femmes livrent une lutte quotidienne contre la pauvreté.

Le Burkina Faso est aussi l'un des pays au monde ayant le plus haut degré d'inégalité entre les sexes.¹ La cause principale de cette inégalité est dit d'être les «pesanteurs socioculturels», qui empêche les femmes du monde rural de contribuer au développement.² Mais, cette perspective globale ne rend pas compte des processus qui se déroulent dans les villages ni des contributions des femmes au développement, ainsi que de leur façon dynamique de s'adapter et d'explorer des stratégies innovantes pour gagner leurs vies. En modifiant les règles et en contournant les normes de la tradition, elles changent le système genre de l'intérieur.

Réduire la pauvreté ainsi que l'inégalité entre les genres sont des priorités nationales. Néanmoins, en pratique, ces deux stratégies ne sont pas bien intégrées et il existe une grande différence entre ce que proposent les politiques nationales et les réalisations. D'après le profil national de la pauvreté du Burkina Faso, 44,5% des Burkinabés vivent au-dessous du seuil de pauvreté absolue. Les femmes sont en majorité parmi les plus pauvres, ce qui est logique puisqu'elles sont plus nombreuses que les hommes.³ Ce qui est plus problématique, c'est que les femmes sont en minorité parmi les «non-pauvres». Les hommes semblent savoir mieux échapper à la pauvreté que les femmes.

Ce rapport a pour but d'explorer les mécanismes de la pauvreté selon les genres. Quels sont les liens entre genre et pauvreté ? Pour répondre à cette question, nous avons besoin de comprendre comment les moyens d'existence sont déterminés par le genre. Ceci est un effet de la division des rôles et des responsabilités à l'intérieur de la famille qui ne peuvent être comprises qu'en faisant référence à des idéaux spécifiquement culturels. Que signifie être un homme ou une femme ? Quelles relations sont culturellement prescrites.

¹ According to UNDP's Gender Related Development Index (See Appendix II)

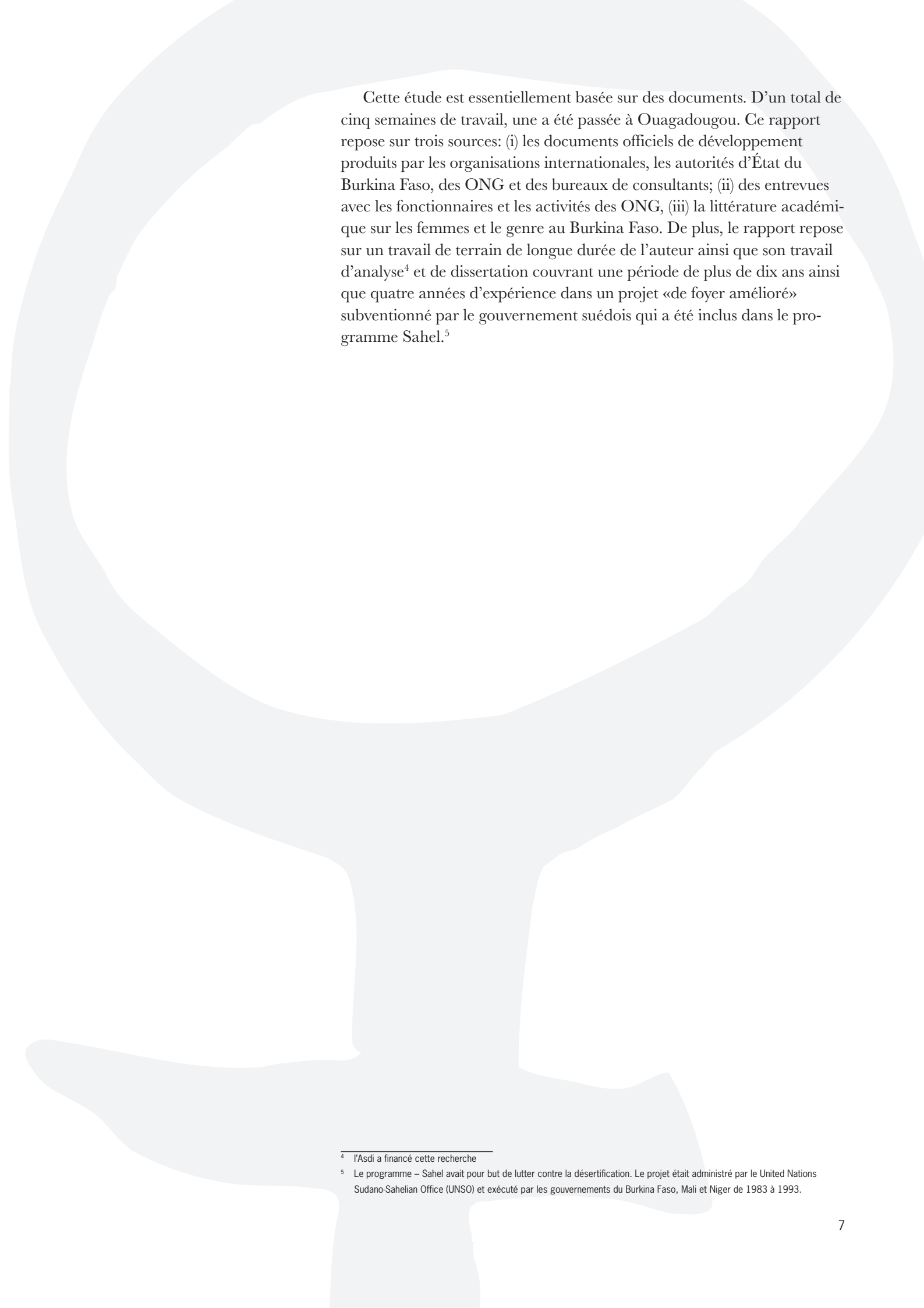
² See for example Burkina Faso's report to the Cedaw-committee: <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/22sess.htm>

³ D'après les estimations récentes, le Burkina Faso compte 12 millions d'habitants (Economist Intelligence Unit 2002a) Les femmes représentent 51% et les hommes 49% de la population (INSD 2000a)

Ce rapport est organisé ainsi: *le premier chapitre* explique comment le genre et les autres systèmes de différences comme l'ethnicité, la classe, la caste, la religion, etc. S'entrecroisent il explique qu'il existe beaucoup de types de masculinités et de types de féminités et que toutes les femmes ne sont pas confrontées aux mêmes problèmes. Il termine enfin en identifiant les traits communs à travers les différences et décrit comment les enfants sont socialisés pour devenir hommes ou femmes et leurs futurs rôles dans la famille. *Le deuxième chapitre* décrit comment le mariage et le système familial ont changé après la colonisation et les processus qui ont amené ces changements. Nous terminerons sur une description du Code de l'Individu et de la Famille qui est passé dans la loi en 1990 mais qui est très peu appliqué. Le chapitre montre que la loi n'est pas adaptée à la vie familiale telle qu'elle est vécue et que malheureusement la majorité des couples sont exclus de la juridiction. *Le troisième chapitre* expose la grande diversité des moyens de subsistance, y compris dans les régions rurales, et met en évidence les liens entre les méthodes rurales et urbaines de gagner sa vie à travers la migration. Dans certains cas, la modernisation a fait disparaître certains moyens d'existence des femmes, mais leur habilité à inventer de nouvelles stratégies de survie est relatée dans ce chapitre.

Les trois premiers chapitres reflètent les manières dont les gens pensent et se débrouillent dans leur vie quotidienne, mais la perspective change à un vue d'en haut dans le quatrième chapitre. Les chapitres quatre à sept décrivent ce que les autorités et la société civile font pour combattre la pauvreté et l'inégalité entre les genres et analysent le succès de ces interventions.

Le chapitre quatre examine l'approche adoptée par l'État pour combattre la pauvreté et les inégalités entre les genres. L'absence d'une analyse de genre dans le *Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP)* ou le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) est mise en évidence et liée à l'absence des femmes dans les grandes enquêtes statistiques qui sont à la base de la stratégie anti-pauvreté. Ce qui apparaît comme un faible engagement du gouvernement à l'égard de l'égalité entre les genres est mis en évidence par le manque de ressources et d'expertise alloués au Ministère de la Promotion de la Femme. *Le chapitre cinq* met l'accent sur les activités du secteur social (telles que définies dans le *PRSP* ou le *CSLP*). Il décrit comment et pourquoi les femmes ont moins d'accès que les hommes à l'éducation et aux services de santé et examine les mesures prises pour améliorer cette situation. *Le chapitre six* décrit la situation juridique de la femme et les façons dont les conventions internationales influencent la législation nationale. Il examine aussi dans quelle mesure les femmes burkinabés sont capables, elles aussi, d'avoir une influence sur cette législation. *Le chapitre sept* débat des obstacles à la représentation féminine dans le système démocratique, i.e dans la politique locale et nationale et dans la société civile. Il donne aussi quelques exemples de ce qui pourrait être fait pour renforcer la participation des femmes à la démocratie et leur capacité à influencer la politique nationale. *Le chapitre huit* tire les conclusions de ce rapport et démontre que l'inégalité entre les genres existe à tous les niveaux de la société et qu'une approche genre et inégalités venant des hauts lieux de décision aura peu de chances de mener vers les résultats attendus.



Cette étude est essentiellement basée sur des documents. D'un total de cinq semaines de travail, une a été passée à Ouagadougou. Ce rapport repose sur trois sources: (i) les documents officiels de développement produits par les organisations internationales, les autorités d'État du Burkina Faso, des ONG et des bureaux de consultants; (ii) des entrevues avec les fonctionnaires et les activités des ONG, (iii) la littérature académique sur les femmes et le genre au Burkina Faso. De plus, le rapport repose sur un travail de terrain de longue durée de l'auteur ainsi que son travail d'analyse⁴ et de dissertation couvrant une période de plus de dix ans ainsi que quatre années d'expérience dans un projet «de foyer amélioré» subventionné par le gouvernement suédois qui a été inclus dans le programme Sahel.⁵

⁴ l'Asdi a financé cette recherche

⁵ Le programme – Sahel avait pour but de lutter contre la désertification. Le projet était administré par le United Nations Sudano-Sahelian Office (UNSO) et exécuté par les gouvernements du Burkina Faso, Mali et Niger de 1983 à 1993.

Burkina Faso

– Le contexte

Le genre⁶ se réfère aux différences entre les hommes et les femmes, des différences qui sont prescrites par la culture et les relations entre eux. Le genre définit ce que signifie être un homme ou une femme dans une société spécifique en faisant référence à des notions d'interaction. L'analyse du genre est compliquée de par le fait qu'elle ne peut pas être isolée des autres types de différence, comme l'âge, l'ethnicité, la classe, la caste, la profession et la religion. Par conséquent, il existe des liens très divers entre masculinités et féminités. Une analyse genre ne devrait pas être limitée à la comparaison des femmes avec les hommes comme s'ils constituaient des catégories homogènes. Toutes les femmes ne partagent pas les mêmes problèmes et n'ont pas les mêmes intérêts.

Ce profil genre commence avec le paysage social et culturel du Burkina Faso et examine comment le genre interagit avec les autres types de différences. Par la suite, j'indique quelques thèmes communs qui se trouvent dans les systèmes genres des sociétés locales. Le chapitre se termine avec un bref exposé des procédures par lesquelles les enfants sont préparés à devenir des hommes et des femmes en accord avec les normes de la société.

Les groupes ethniques et leurs structures sociales

Il y a plus de 60 groupes ethniques au Burkina Faso. Les Mossis sont les plus nombreux, ils constituent près de la moitié de la population. Ils habitent dans les régions centrales du pays tandis que les autres groupes sont dispersés sur les périphéries du territoire national. Des populations pastorales sédentaires et semi-nomades comme les Peuls⁷ sont en majorité dans le Nord sec tandis que les populations principalement agricoles sont en majorité dans le reste du pays. Éleveurs de troupeaux, les Peuls sont mobiles. Les populations agricoles entretiennent depuis longtemps des contacts avec les Peuls qui migrent vers le Sud où se trouvent des pâturages plus verts. Beaucoup de Peuls se sont établis parmi les agriculteurs

⁶ Le mot anglais «gender» est un terme grammatical qui signifie 'kind' ou 'category' et a commencé à être utilisé par les féministes anglophones dans les années 70 comme un outil d'analyse pour étudier les mécanismes qui ont causé la différence et l'inégalité entre les hommes et les femmes. Le concept genre (gender) n'a pas été utilisé par les académiciens français qui ont analysé la différence entre les hommes et les femmes avec le terme la différence sexuelle. (Lundgren-Gothlin 1999) Le concept a franchi la barrière linguistique dans les années 90 avec la traduction en français de documents sur le développement.

⁷ Fulani est le terme utilisé dans les textes anglais. En français, ils sont appelés Peuls, mais eux-mêmes se disent FulBe dans leur propre langue.

plus au sud. La partie ouest du pays est ethniquement très mixte et a ainsi été décrite comme une mosaïque culturelle.

Les groupes ethniques se différencient au moyen de leur organisation sociale et politique. À l'époque précoloniale, les Mossis, les Gourmanches et les Peuls vivaient dans des États hiérarchiquement organisés. Aujourd'hui, il est toujours important pour les individus de savoir si leurs ancêtres sont des nobles, des roturiers ou d'anciens esclaves. D'autres groupes, comme les Gourunsi, les Bobos, les Bwas et les Senoufos étaient des sociétés villageoises égalitaires où un conseil des anciens (mâles) représentant tous les groupes de descendance du village prenaient les décisions sur les affaires du village. Les villages avaient des relations avec d'autres villages, mais il n'y avait aucune organisation politique au-dessus du niveau du village. D'autres groupes comme les Lobis et les Dagaras vivaient dans des villages liés par des liens de parentés.⁸

Dans le Burkina Faso contemporain, l'organisation sociale précoloniale est la matrice sur laquelle les sociétés locales sont organisées. Les chefs Mossi sont activement impliqués dans la politique locale et nationale alors que les sociétés des régions de l'ouest et du sud-ouest du pays se perçoivent comme étant des «gens qui refusent les maîtres». Les distinctions dans les organisations sociales influencent la signification qu'accordent les individus de passés culturels différents à la hiérarchie et aux manifestations publiques de déférence. Néanmoins, il existe des similitudes culturelles entre groupes ethniques, ainsi que des variations au sein même des groupes.

La majorité des Burkinabés vivent dans des sociétés où la parenté est reconnue à travers la lignée du père, i.e. sociétés patrilineaires. Par contre, dans l'ouest et le sud-ouest il existe plusieurs sociétés avec un système de parenté matrilineaire ou un système de parenté patrilineaire et matrilineaire (double). Dans un système matrilineaire, la parenté est reconnue à travers la lignée de la mère, ce qui signifie que l'homme n'hérite pas de son père mais du frère de sa mère. Dans un système de parenté double, les groupes matrilineaires et patrilineaires jouent des rôles différents dans la vie d'un individu. Par exemple, parmi les Lobis, les pouvoirs magiques et rituels sont transmis par la lignée du père et la richesse matérielle et les moyens de production sont transmis par la lignée de la mère.⁹ Parmi les Gouins, les Turkas et les Karaboros, la double descendance implique que l'homme hérite les droits d'usage de la propriété immobile comme la terre cultivable et les arbres de son père et la propriété mobile comme le bétail et les produits de consommation du frère de sa mère.¹⁰ Les sociétés matrilineaires sont, à tort, souvent comprises comme étant des sociétés matriarcales, i.e. où les femmes sont les principales titulaires du pouvoir. Ceci n'est pas le cas ici. Néanmoins, puisque, dans ces sociétés, les femmes sont sous deux structures d'autorité: le groupe des maris classificatoires et le groupe des frères classificatoires, elles pourraient éventuellement profiter des fissures et des contradictions qui peuvent exister entre les autorités de ces deux groupes. Elles pourraient ainsi se construire un plus grand espace d'action (pour elles mêmes).

⁸ Voir Savonnet-Guyot (1986) pour une description des structures politiques et sociales des différentes sociétés locales.

⁹ (de Rouville 1987)

¹⁰ (Dacher et Lallemand 1992; Hagberg 2001)

Quelques sociétés, particulièrement celles qui prennent leurs origines dans l'espace culturel Mandé (qui regroupe le Mali et la Guinée) ont des sous catégories appelées castes. Ces groupes socioprofessionnels se distinguent tellement du reste de la population qu'ils sont obligés de se marier entre eux. Dans la caste des forgerons, les hommes sont forgerons et les femmes potières. Parmi les griots, les hommes et les femmes sont musiciens et conteurs d'histoires. L'enfant d'un forgeron ou d'un griot continue d'appartenir à sa caste même s'il ou elle ne pratique pas la profession. La position des castes dans la hiérarchie sociale est ambivalente. Dans les sociétés stratifiées, elles se trouvent en dehors de la hiérarchie de «noble», «roturier» et «esclave». Dans une certaine mesure, les gens appartenant à une caste sont marginaux, mais en même temps ils sont respectés pour leur maîtrise de pouvoirs spécifiques desquels dépend le reste de la population. Grâce à leur position ambivalente, les membres des castes sont des médiateurs entre les individus et dans les relations qu'ont les individus avec les forces surnaturelles.¹¹

La religion et les inégalités sociales

La religion est une dimension importante de l'identité et de l'appartenance. L'impact de l'islam et de la chrétienté sur la structure de la famille locale et les rôles idéaux des époux sera expliqué dans le chapitre suivant. Dans ce chapitre, je vais me limiter à analyser comment la religion rejoint les autres différences comme l'ethnicité, la classe, la profession, etc.

Les musulmans et les groupes non musulmans ont cohabité pendant des siècles dans ce qui est aujourd'hui le Burkina Faso. L'islam s'est répandu en Afrique de l'Ouest par le biais de la guerre expansionniste et du commerce. Conjointement avec ces processus, certaines professions et couches sociales sont plus identifiées à l'Islam, comme les éleveurs Peuls, les commerçants Dyula et Zara et les Mossis de Yatenga. Toutefois, beaucoup de groupes, maintenant identifiés comme musulmans se sont convertis tardivement – dans les années 30 et 40 – en réponse aux pressions coloniales. À l'époque précoloniale, les musulmans étaient socialement supérieurs et utilisaient des esclaves pour le travail agricole. Ainsi, pour beaucoup de groupes musulmans, le travail agricole n'est pas considéré comme une occupation empreinte de dignité, même si par nécessité ils sont souvent obligés de s'y livrer. Par contre, pour les agriculteurs qui adhèrent aux religions traditionnelles, le travail agricole est intrinsèque à leur pratique religieuse.

La religion chrétienne est arrivée dans cette région dans les premières années de la colonisation. Les Protestants américains furent les premiers, mais les Pères Blancs (catholiques) eurent plus d'influences. Les principaux centres d'activités missionnaires catholiques sont apparus près de Ouagadougou et Koupéla (population Mossi), près de Bobo-Dioulasso (population Bobo) et sur la frontière avec le Ghana (population Dagara). Dans les années 30, il y eut un mouvement spectaculaire de conversion massive chez les Dagaras et actuellement presque tous les Dagaras sont catholiques.¹²

¹¹ (Badini 1994:19)

¹² (Some 1995)

D'après le recensement de 1996, 16,6% des Burkinabés étaient catholiques romains, 3,0% étaient protestants, 55,9% étaient musulmans et 23,7% adhèrent à des religions traditionnelles, 0,2% étaient dans la catégorie autre et 0,6% étaient «sans religion».¹³ Pendant la période colonialiste, le catholicisme était lié à la modernité tandis que l'adhésion à l'islam représentait la résistance à la modernité. Les Catholiques ont été plus scolarisés et par conséquent, ils constituent aujourd'hui une élite éduquée.¹⁴ Leur influence dans l'administration est considérable comparée à leur faible pourcentage de la population totale.

Pendant les années 80 et 90, le nombre de chrétiens a augmenté plus rapidement que le nombre de musulmans.¹⁵ Ceci était dû à un fort mouvement de renouveau de la foi parmi les Catholiques et plus particulièrement parmi la minorité protestante. De petites églises évangéliques et pentecôtistes ont attiré un grand nombre d'adhérents, particulièrement parmi les Mossis.¹⁶ La conversion au protestantisme implique souvent une coupure radicale avec le mode de vie antérieur.

Récemment, une augmentation des conversions à l'islam a été observée. Ceci est dû aux activités des associations musulmanes comme le Ahmediyya et il est fort possible que le taux de conversion à l'islam rattrape le taux chrétien. Même dans la communauté musulmane, une tendance vers une application plus stricte de la religion a pu être observée avec la croissance de la secte Wahhabite qui est particulièrement sévère en ce qui concerne le port du voile. Les Wahhabites ont beaucoup d'adhérents parmi les Peuls du Nord, particulièrement parmi les descendants des esclaves, attirés par le message d'égalité. D'après une explication populaire, les mouvements de renouveau de la foi sont une conséquence de la crise économique, i.e. Les gens se tournent vers la religion en quête d'une amélioration de leur situation.

Thèmes communs malgré les différences

Malgré les différences religieuses et culturelles mentionnées plus haut, deux hiérarchies existent dans tous les groupes ethniques au Burkina Faso: âge et genre. Les différences concernant ces hiérarchies entre les groupes ethniques sont des différences de degré et d'ampleur plutôt que de type. La hiérarchie par l'âge implique que l'aîné a toujours autorité sur le cadet et le cadet doit toujours respecter son aîné. Atteindre la majorité est un processus graduel marqué par certains points de rupture comme l'initiation, le mariage et le fait d'avoir un enfant. Être un adulte n'implique pas nécessairement être égal aux autres adultes. Il y a toujours un frère ou une soeur plus âgé, un parent ou une personne à qui on doit le respect ainsi que des membres de la famille plus jeunes sur lesquelles on a autorité.

Alors que la promotion dans la hiérarchie par l'âge est uniquement basée sur l'ancienneté, donc égalitaire puisque tous ceux qui vivent longtemps en atteignent le sommet, la hiérarchie par genre est donnée et ne peut pas être transgressée. De plus, le genre est plus important que l'âge. Cela signifie que l'homme a autorité sur la femme même si elle est

¹³ (INSD 2000a)

¹⁴ (Otayek 1997)

¹⁵ (Otayek 1997)

¹⁶ (Otayek et Diallo 1998)

plus âgée que lui. Une exception importante à cette règle est la mère, qui dans toutes les sociétés locales a une position très particulière. Un homme doit toujours respecter sa mère. Il ne peut pas lui donner des ordres comme aux autres femmes. Il est très près d'elle émotionnellement. Elle connaît probablement tous ses secrets et il lui demandera toujours conseil. Ceci signifie qu'une femme qui a un fils adulte peut influencer les décisions des hommes non seulement dans la maison mais aussi dans la société locale. L'importance accordée à la mère a des conséquences sur les relations entre les frères et les sœurs. Même si il y a beaucoup d'enfants qu'un enfant appelle frères et sœurs, il existe une relation particulière entre ceux qui sont nés de la même mère. Les frères et les sœurs de la même mère sont très rapprochés. Cette relation rapprochée continue dans la seconde génération. La sœur d'un homme a une relation très rapprochée avec les enfants de celui-ci et réciproquement. Pour résumer, même si un homme est capable de maltraiter sa femme, il protégera toujours ses sœurs, sa mère et ses tantes.

La socialisation des enfants pour les faire devenir des hommes idéaux et des femmes idéales

Dès l'âge tendre, les garçons et les filles sont éduqués de manières différentes pour qu'ils deviennent des hommes idéaux et des femmes idéales. Toutes les sociétés au Burkina Faso sont pro natalistes (c'est-à-dire que les parents veulent beaucoup d'enfants). Les enfants donnent du sens à la vie et pour la majorité, sont la principale raison du mariage.¹⁷ Dans les sociétés patrilinéaires, les garçons sont particulièrement valorisés car ils reproduisent le groupe de parenté. Par exemple, parmi les Mossis, quand la naissance d'un enfant est annoncée, on dit que c'est un «autochtone»¹⁸, si c'est un garçon ou une «étrangère» si c'est une fille.¹⁹ Cela signifie qu'après le mariage un garçon est destiné à rester sur place tandis qu'une fille est destinée à partir. Même si ne pas avoir des fils peut être une tragédie pour une mère, les filles sont aussi valorisées. Elles sont importantes dans les échanges de mariage et à un niveau plus personnel. Une femme qui a seulement des fils a une charge de travail impossible et la compagnie des filles lui manque. Pour illustrer le processus à travers lequel les nourrissons deviennent des hommes et des femmes, je vais utiliser l'exemple des pratiques éducatives des Mossis.²⁰

Les enfants Mossi sont considérés nés hermaphrodites. On doit donc les faire devenir femmes ou hommes. Ceci se fait à travers l'éducation et comme décrite dans la prochaine section, à travers une opération physique des membres génitaux. Le processus éducationnel commence dès que l'enfant est sevré ou peut marcher correctement (à l'âge de trois ans). Les petits-enfants sont encouragés à des jeux qui imitent les rôles adultes spécifiques aux genres. Une fille commence très tôt à aider sa mère dans la préparation des aliments et autres tâches ménagères. Elle sert aussi son père.²¹ Dans sa vie future d'épouse, elle devra être capable de sentir les

¹⁷ (Poda et Some 1995)

¹⁸ Les autochtones sont les indigènes qui ont un lien à la terre. En Afrique de l'Ouest il y a une relation hiérarchique entre les autochtones et les étrangers, c'est à dire ceux qui n'ont pas une relation à la terre.

¹⁹ (Coopération au développement des Pays-Bas 1997:151)

²⁰ À moins qu'une autre source soit mentionnée, le paragraphe suivant est essentiellement fondé sur l'étude de Badini (1994) sur l'éducation traditionnelle Mossi qui n'a malheureusement pas beaucoup d'information spécifique sur l'éducation des filles.

²¹ Les observations de terrain de l'auteur

besoins de son mari avant même qu'il ne les verbalise. Les garçons sont un peu plus âgés quand ils quittent le domaine de la mère et commencent à travailler avec le père. Entre 7 et 10 ans, les enfants sont responsables du rassemblement des troupeaux et chasse les oiseaux des champs de mil. Dès l'âge de 11 ans, filles et garçons sont les compagnons de travail des parents et ils apprennent graduellement les diverses tâches de travail, masculines ou féminines, en les répétant sans cesse.²²

En même temps que ce fait cette éducation pratique, le comportement et les attitudes des enfants sont surveillés de près et corrigés si nécessaire. Ceci implique d'apprendre aux enfants quand, comment et avec qui parler. Tandis qu'un garçon doit faire preuve de respect envers les hommes plus âgés que lui et envers sa mère, une fille doit faire preuve de respect envers les hommes de tous les âges et les femmes plus âgées qu'elles. Plus tard, quand elles sont mariées, elles doivent respecter toute la parenté du mari. De plus, différentes qualités sont attribuées aux hommes et aux femmes. On s'attend à ce que les hommes aient de l'autorité, soient forts et courageux, travailleurs et savent maîtriser leurs émotions. Ils doivent être capable de réaliser leur principal devoir: devenir un mari. Ils doivent fournir le mil et assurer le bien être de la famille. On s'attend à ce que les femmes et les hommes soient travailleurs. Les femmes doivent être obéissantes, douces, aimables et constantes. Elles sont perçues comme lentes, douces, facilement angoissées et incapables de se contrôler. Une femme doit être capable de réaliser son principal devoir: devenir épouse et mère. Elle doit s'occuper de ses enfants, fournir les repas et l'eau et être au service de son mari. Un mauvais exercice des devoirs d'épouse est perçu comme un manque de respect envers le mari.²³

Les enfants appartiennent plutôt au groupe de parenté qu'aux parents. Si un parent ne semble pas capable de bien gérer son rôle d'éducateur, les aînés du groupe de parenté peuvent décider de séparer l'enfant de ses parents et de le confier à un membre de la famille élargie. Même dans des cas moins dramatiques, le parrainage est une pratique courante.²⁴ L'initiative de parrainer est parfois prise par un membre de la famille élargie qui a besoin d'un enfant d'un certain âge pour accomplir des tâches spécifiques afin de compléter son ménage ou par les parents qui pensent qu'un changement d'environnement serait bénéfique pour leur enfant. En général, il est considéré comme bénéfique d'être éduqué par d'autres adultes en plus des parents. Un enfant ne doit pas être trop attaché à la mère.

En parallèle à la relation dyadique entre mère et fille (ou fille parrainée) et père et fils (ou fils parrainé), les enfants sont éduqués par leur groupe d'âge qui est tout d'abord un groupe informel de camarades de jeux, puis d'un groupe organisé de garçons ou de filles qui traverseront ensemble le processus d'initiation. La société Mossi est stratifiée selon la classe sociale, l'âge et le genre. Cependant, à l'intérieur du groupe d'âge, les relations sont égalitaires. L'éducation à l'intérieur du groupe se fait de façon autodidacte. Les enfants apprennent les normes de la société des adultes, mais ils se corrigent mutuellement dans le groupe d'âge. Les

²² La complexité des activités féminines a été décrite par Maïzi (1993) dans son étude sur les femmes Mossi.

²³ Adapté de "Coopération au développement des Pays-Bas" (1997:151) et Thorsen (2002) voir aussi Figure 1 dans l'Annexe 1

²⁴ Le parrainage est différent de l'adoption dans la mesure où les liens avec les parents ne sont pas coupés. Le parrainage est toujours vu comme temporaire, même si l'enfant reste avec ses parrains pendant de longues périodes.

adultes interviennent rarement dans les affaires internes du groupe. Le temps que les enfants passent avec leurs camarades du groupe d'âge a été réduit et les rites d'initiation ont été modifiés car les enfants passent beaucoup de temps à l'école.

Dans la majorité des sociétés locales, l'éducation de groupe et les rites d'initiation sont toujours pratiqués, du moins pour les garçons. Toutes les sociétés n'ont pas l'éducation des groupes d'âge et des rites d'initiation des filles. Quand elles existent, elles ont pour but de préparer les filles au mariage.²⁵ Pour les garçons, l'initiation signifie qu'ils sont capables collectivement de gérer les affaires publiques et les rituelles du village.²⁶ L'initiation est un facteur de différenciation qui prime sur l'âge. Un garçon qui n'a pas participé à l'initiation ne sera pas considéré comme entièrement adulte.

Il n'est pas possible ici de donner une vue d'ensemble de l'éducation des garçons et des filles dans les différents groupes ethniques. Les Mossis sont souvent perçus comme étant le groupe ethnique le plus hiérarchique et patriarcal du Burkina Faso. Même s'ils sont la majorité, ils ne représentent pas toute la population du pays. Même si les femmes de certains groupes ethniques ne sont pas obligées d'être aussi soumises envers leurs maris que les femmes Mossis, ce n'est qu'une question de degré. Par exemple, une femme Bwa, qui est décrite dans les textes comme ayant plus d'autonomie personnelle que la femme Mossi, est néanmoins éduquée pour être serviable, dévouée et généreuse.²⁷

Le sexe est coupé pour créer le genre

L'excision et la circoncision doivent être comprises comme faisant partie d'un processus dont le but est de rendre les enfants mâles ou femelles. Les Mossis utilisent le même mot pour parler des deux opérations. Quand le prépuce du garçon est coupé, un élément féminin de ses organes génitaux masculins est éliminé. Quand le clitoris de la fille est coupé, un élément mâle de ses organes génitaux féminins est éliminé. Les Mossis procèdent à cette opération sur les enfants de 15 ans. Cela fait partie du rituel d'initiation à travers lequel l'enfant est transformé en adulte.²⁸

D'après les chiffres officiels, plus de 60% des femmes Burkinabés ont été excisées. L'opération est plus fréquente chez les Mossis, les Senoufus et les Gourmantches. Elle est plus rare dans les autres groupes. La *clitoridectomie*, c'est-à-dire l'ablation du clitoris, est la forme la plus fréquente d'excision au Burkina Faso. D'après la classification de l'OMS, elle est la forme d'excision la moins sévère. De plus en plus, l'opération est faite sur les nourrissons et s'affranchit des cérémonies, mais l'âge moyen est de 6 ou 7 ans.²⁹ Tous les groupes ethniques ne procèdent pas à cette opération lors de rites d'initiation, et tous les rites d'initiation ne nécessitent pas cette opération. D'après leurs traditions, les Bobos ont toujours excisé les filles peu de temps après la naissance et sans aucune

²⁵ Voir la description de Dacher (1992) sur les initiations des filles Gouins.

²⁶ Voir la description détaillée de Le Moal (1980) de l'initiation des mâles Bobos. Dans certains villages Bobos, les filles ont aussi été organisées dans des groupes d'âge, le rôle de ces groupes et de leurs rites d'initiation est peu connu. En général, il y a un manque de documentation sur les rituels des femmes car les premiers anthropologues ont préféré étudier les hommes

²⁷ (Coulbaly 1990:25)

²⁸ (Badini 1994)

²⁹ (CNLPE 1999)

cérémonie spécifique. Par contre, la circoncision des garçons est un phénomène relativement récent lié à l'influence musulmane et n'est pas intégrée à la cérémonie d'initiation.³⁰ Les musulmans considèrent l'excision comme une tradition musulmane, mais cette pratique semble avoir existé à l'époque préislamique. De plus le Coran ne l'impose pas.

Certaines croyances liées à l'excision sont partagées par tous les groupes ethniques, peu importe que l'excision soit une opération faite peu après la naissance ou lors d'un rituel d'initiation. Une de ces croyances est que l'opération est une étape dans le processus permettant de devenir une femme. On croit aussi que la fille qui n'a pas été excisée sera légère. Elle aura des accouchements difficiles et si le bébé touche le clitoris à la naissance, il ne survivra pas. Dans certains groupes ethniques, une femme qui n'a pas été excisée ne sera pas honorée avec les rites funéraires célébrés à la mort des vieilles femmes. Ses funérailles seront différentes et ce sera une source de honte pour tous les membres de son groupe de parenté.³¹ En d'autres termes, la pression exercée sur les parents par la famille élargie pour pratiquer l'excision sur leurs filles est forte. Pourtant, l'excision est illégale depuis 1996 et peut être sévèrement puni. Les autorités travaillent avec les ONG dans une commission nationale pour lutter contre cette pratique. Il est encore difficile de dire si l'excision sera abandonnée.

Conclusion

La différenciation sexuelle des enfants, dans sa dimension sociale, commence dès le plus jeune âge. La différence de traitement entre les fils et les filles ne devrait pas être comprise comme une discrimination délibérée envers les filles, mais plutôt une manifestation du souci des parents d'assurer le succès de leurs enfants dans la vie. Une personne qui n'est pas capable de réaliser son devoir – se comporter comme un homme idéal ou une femme idéale – aura des problèmes dans la vie. Mais, au Burkina Faso, il existe plusieurs masculinités et plusieurs féminités qui dépendent de la façon dont le genre interagit avec les autres différences telle que l'identité ethnique, la classe, la caste, la religion, etc. Par conséquent, on ne doit pas penser que toutes les femmes sont confrontées aux mêmes problèmes et partagent les mêmes intérêts. À travers les différences culturelles et sociales, il y a quelques traits communs. Deux hiérarchies, l'âge et le genre, imprègnent toutes les sociétés locales. Le genre est plus important que l'âge. Un homme est toujours supérieur à une femme sauf dans le cas d'un fils et de sa mère. Dans toutes les sociétés, la maternité est importante et donne à la femme accès à la reconnaissance sociale et au pouvoir.

³⁰ (de Montjoie, de Montclos et al. 1967:55-56)

³¹ (Poda et Some 1995)

Le mariage, la famille et l'état

Au Burkina Faso il y a seulement une façon acceptable pour une fille de devenir une femme et pour un garçon de devenir un homme: c'est de se marier et d'avoir des enfants. Comprendre le système familial et les relations entre les époux est donc la clef pour comprendre les inégalités entre les genres dans la société. Je commence avec un bref exposé des pratiques liées au mariage coutumier et des façons dont ces pratiques ont été contestées et renforcées. Je continue avec une description des divers systèmes familiaux qui existent au Burkina Faso aujourd'hui et les processus qui transforment formations familiales comme la monétarisation de la société, les changements dans les moyens d'existence et les nouvelles valeurs qui sont apparus avec l'adhérence aux nouvelles religions. Je termine ce chapitre avec une discussion sur comment, depuis l'époque coloniale, l'état a essayé, à travers la législation, de transformer le système familial selon les normes occidentales chrétiennes.

Les mariages arrangés, contestés, mais maintenus

À l'époque précoloniale, une unité agricole était composée d'un groupe de parenté localisée. Par exemple, parmi les Bobos et les Bwas, une telle unité agricole pouvait être composée de 20 à 100 personnes.³² Plus le groupe était grand, plus il était divisé et subdivisé en unités plus petites pour des buts spécifiques. L'unité mère-enfant était la plus petite entité et le lien conjugal était seulement un lien parmi d'autres qui ramifient les membres de l'unité agricole. Les tâches étaient réparties selon le genre et, dans la vie quotidienne, hommes et femmes se consacraient séparément à leurs tâches respectives. Les cadettes étaient sous l'autorité des aînées. L'homme le plus âgé du groupe avait l'autorité principale sur le groupe, mais son pouvoir était limité par un système de garde-fous. Les abus de pouvoir menaient à une perte d'autorité.³³

Les enfants n'appartenaient pas seulement aux parents mais aussi au groupe. Dans une société patrilinéaire, un enfant appelle tous les membres mâles de la famille de son père: "père". Une femme doit montrer du respect et de la déférence à tous les membres mâles de la famille de son mari. Il est donc considéré normal qu'une veuve et ses enfants

³² Selon Le Moal (1980:58) et les différentes sources qu'il a consulté

³³ Voir Savonnet-Guyot (1986) pour la description de comment l'autorité était limitée par un système de garde-fous.

soient alloués à un autre homme du groupe de parenté. Le terme anthropologique pour ce type de mariage est *lévirat*. Dans les sociétés dans lesquelles la descendance est reconnue du côté de la mère, les membres de la famille du côté maternel du défunt héritent de la veuve et de ses enfants.

Le but du mariage est de reproduire le groupe et de créer et maintenir les relations avec les autres groupes. Le mariage peut ainsi être décrit comme un échange de femmes entre groupes de parentés. Ceci est la logique derrière les mariages sororats toujours pratiqués par certains groupes ethniques.³⁴ Cela signifie que si une femme mariée meurt, sa famille doit la remplacer par une de ses sœurs.

Les aspects pratiques et les cérémonies autour du mariage sont différents dans les divers groupes ethniques. Parmi les Bobos, les filles en âge de se marier doivent être échangées entre les groupes de parenté,³⁵ tandis que chez les Lobis, une compensation de mariage est nécessaire (payée en bétail et coquilles de cauri).³⁶ Parmi les Bwas, un jeune homme doit passer plusieurs jours à travailler dans la ferme de ses futurs beaux-parents avant que le mariage soit conclu.³⁷ Les Mossis pratiquent plusieurs formes d'échanges en mariage. Une forme, qui est caractéristique pour une société stratifiée, est pour les roturiers de donner leurs filles aux chefs, qui à leur tour les donnent comme épouses à leurs fidèles. La première fille d'une telle fille appartient au chef qui la donne en mariage, etc. Ainsi, le chef crée des liens de loyauté entre lui-même et ses fidèles.³⁸ Les Peuls, musulmans de longue date, préfèrent donner leurs filles en mariage à l'intérieur du groupe de parenté patrilinéaire. Pratique courante en Afrique du Nord mais moins courante dans les autres sociétés du Burkina Faso. Les compensations de mariage des Peuls sont de trois types: une compensation de mariage payée par le jeune marié à la famille de la mariée, un cadeau de mariage composé de bétail que le jeune marié donne à la mariée et un trousseau de mariage que la mariée reçoit de sa propre famille.³⁹ Même si les pratiques de mariage sont différentes selon les groupes ethniques, une pratique courante est que la première fille d'une femme se marie dans la famille d'origine de sa mère, c'est-à-dire qu'elle se marie avec un cousin maternel, pour «comblé le vide».

Au lieu d'être simplement un commerce de femmes, les compensations de mariage font partie d'un système complexe d'échanges à long terme entre groupes. La famille de la fille reçoit une compensation pour la perte d'un membre, mais en même temps les deux familles construisent des relations réciproques et accroissent leur réseau social. Dans la plupart des cas, la compensation de mariage est composée de produits consommables, comme le poulet, les noix de cola ou la bière de mil. Ces produits ne sont pas gardés par la famille de la fille, mais sont offerts aux ancêtres et rituellement consommés par les aînés. Sans l'accomplissement de toutes les formalités de mariage, le jeune marié pourrait ne pas être reconnu comme le père de ses enfants.

³⁴ La loi interdit le lévirat et le sororat mais ces mariages sont encore fréquemment arrangés.

³⁵ (Saul 1989; Sanou 1994)

³⁶ (de Rouville 1987; Schneider 1990)

³⁷ (Retel-Laurentin 1979)

³⁸ (Skinner 1960)

³⁹ (Puget 1999)

Beaucoup de pratiques de mariage traditionnels sont encore appliquées, mais en réponse aux changements sociaux et économiques, ils ont acquis un sens nouveau dans des contextes nouveaux. Par exemple, le fait qu'un exploitant en coton insiste pour recevoir une fille en échange de sa propre fille pourrait être motivé par la demande de travail que nécessite l'exploitation du coton plutôt que par sa loyauté envers la tradition. Pour une famille pauvre dans une société où la compensation de mariage est nécessaire, le mariage d'une fille peut, dans une certaine mesure, résoudre un problème économique immédiat. Pourtant, ce serait simplifier à l'extrême que de voir ces coutumes comme des vestiges du passé ou de leur attribuer une signification purement économique. Les gens ont plutôt tendance à utiliser la tradition pour résoudre les problèmes de la vie moderne.

Depuis le début du colonialisme, les mariages arrangés ont été de plus en plus contestés par des jeunes filles qui se sont enfuies et cachées avec un amant jusqu'à ce que leurs familles acceptent leur liaison. L'église catholique encourageait ces fuites et a gagné beaucoup de convertis en recevant et en protégeant ces couples. En 1939, les activités des groupes de pression catholiques ont réussi à influencer la législation coloniale pour interdire les mariages forcés. Mais il n'a jamais été possible d'appliquer le *Décret Mandel*.⁴⁰ Même si la législation actuelle interdit le mariage sans le consentement des époux, la lutte se poursuit entre les filles et leurs parents pour le choix des époux.

Ce n'est pas surprenant que les jeunes d'aujourd'hui refusent les mariages arrangés, mais pourquoi beaucoup d'entre eux les acceptent? Une explication est qu'ils sont forcés ou qu'ils veulent faire plaisir à leurs parents. Il est aussi possible qu'une fille accepte un mariage arrangé pour éviter d'être considérée comme une vieille fille et ainsi s'éloigner de l'image de la femme idéale. Les filles de la campagne se marient vers l'âge de 15 à 17 ans (Les filles Peuls se marient encore plus tôt).⁴¹ Les jeunes hommes acceptent le mariage arrangé pour les mêmes raisons. Mais pour un jeune homme, il est moins problématique de se retrouver avec une épouse imposée car il a toujours la possibilité d'épouser une fille de son choix plus tard. La pratique, courante pour une fille, qui consiste à épouser le fils de son oncle maternel, n'est pas une mauvaise affaire pour elle. Son oncle, qui est supposé être affectueux avec les enfants de sa sœur, sera sans doute un beau-père idéal. Les grands parents maternels, avec lesquelles la fille a une relation proche et égalitaire, vivent peut-être aussi dans la même enceinte. Ainsi, même si le mari n'est pas bon, il n'aurait pas la possibilité de maltraiter sa femme si elle vit dans l'enceinte de son père.

Dans les mariages arrangés, les familles des époux continuent d'être responsable du couple. Cela veut dire que si une femme n'est pas bien traitée par son mari, elle s'enfuira chez son père. Ensuite, les deux partis feront une enquête pour savoir qui est en faute. Si c'est le mari, ses parents iront chez la famille de la femme pour demander pardon. Si c'est la femme qui est en faute, sa famille demandera au mari de pardonner sa femme et de la reprendre. La conclusion est que si un homme a maltraité

⁴⁰ (de Benoist 1987)

⁴¹ En 1993, l'âge moyen au premier mariage pour les femmes qui avaient entre 20-49 ans était de 17,5 ans et l'âge moyen pour la naissance du premier enfant était de 19,1 ans (INSD 1994)

sa femme, elle ne reviendra chez lui que lorsque lui et sa famille auront garanti qu'il ne recommencera pas. Si un homme continue de maltraiter sa femme, sa propre famille pourra même intervenir pour le punir. Si la situation ne s'améliorait pas, la famille de la fille l'encouragerait à quitter le mari.

Dans les mariages d'amour, en particulier si le mariage a eu lieu sans le consentement des parents, la situation est complètement différente. Si des problèmes apparaissent à l'intérieur du couple, la femme ne recevra peut-être pas l'aide de sa famille. Son père lui dira vraisemblablement qu'il n'a rien à faire dans son mariage et que si elle a des problèmes, elle n'a qu'à les résoudre elle-même.⁴²

Pour résumer, la tendance à remplacer les mariages arrangés par les mariages d'amour ont eu pour résultat une plus grande liberté individuelle pour les jeunes mais aussi un degré de risque plus élevé, car ils se retrouvent seuls devant les conséquences d'un mauvais choix. Pour une femme, cela veut dire que si une relation est bonne, elle est dans une meilleure situation avec un homme de son choix que dans un mariage arrangé. Mais si la relation devient mauvaise, elle sera exposée au pouvoir abusif et sans contraintes de son mari, et ceci sans aucune protection de sa famille.

Les formes familiales en transition

Comme mentionnée plus haut, la principale unité familiale pour les populations agricoles au début de l'époque coloniale était le groupe de parenté, qui pouvait être composé de cent personnes. Avec la monétarisation de la société, ces grandes unités agricoles ont disparu. Les jeunes hommes qui voulaient échapper au contrôle de leurs aînés sur les fruits de leur labeur ont établi leurs propres fermes avec leurs enfants et leurs femmes. Ils étaient encouragés par les missionnaires chrétiens qui considéraient la famille conjugale comme base d'un nouveau type de société, ainsi que les états coloniaux et post-coloniaux qui considéraient que la famille nucléaire de type européenne était l'unité idéale pour le développement du pays.

Dans ce processus, le lien conjugal a gagné en importance alors que les relations avec la famille élargie sont passées au second plan. Avec la tendance actuelle, les jeunes se marient avec un partenaire de leur choix, le mariage est maintenant plus un contrat entre individus qu'une alliance entre groupes de parenté. L'argent a fait que les hommes jeunes ont pu devenir indépendants de l'autorité des aînés. Dans ce nouveau type de famille nucléaire, une femme est sous l'autorité de son mari à un degré jusque-là inconnue.

En tant qu'unité de production agricole, la famille nucléaire entraîne beaucoup d'inconvénients. Dans les prochaines générations, les parents d'âge mûr essaieront probablement de garder leurs fils et leurs familles à l'intérieur de l'unité agricole et ainsi d'accroître leur main-d'œuvre. Le résultat sera une constellation de trois générations qui pourra être appelée "polynucléaire" et qui sera différente de plusieurs façons des unités agricoles du passé. Les unités agricoles d'aujourd'hui sont plus petites et les garde-fous du pouvoir du chef ont été perdus. Les jeunes hommes

⁴² Le travail de terrain de l'auteur dans un village Bobo. Voir aussi l'étude des Zara de Roth (1994) au Bobo-Dioulasso.

essayent de devenir économiquement autonomes, mais souvent ils n'y parviennent pas. Travailler en Côte d'Ivoire et gagner suffisamment d'argent pour s'établir en tant qu'agriculteurs est une façon de devenir autonome. Les couples Mossi émigrent du plateau central vers le Sud-ouest et s'établissent là où la terre n'est pas encore rare. Les fils qui sont restés avec leur père ont tendance à se séparer après sa mort mais certains continuent de cultiver la terre ensemble.

La composition de l'unité de production agricole est le résultat de deux forces contradictoires, une qui est centripète et l'autre qui est centrifuge. Il y a de bonnes raisons pour les ménages de cultiver ensemble. Ils peuvent mettre en commun leurs ressources pour acquérir un nouvel équipement agricole et ils sont moins vulnérables aux crises comme les maladies graves. Il y a aussi la vision, idéale, des frères qui restent ensemble et qui sont solidaires. Mais le fait de gérer les affaires en commun pose souvent des problèmes qui poussent les frères à se séparer. Il y a souvent les soupçons que certains travaillent plus que d'autres ou que les femmes et les enfants d'un des frères coûtent trop cher et certains frères ne sont pas satisfaits des processus décisionnels. Si les forces centrifuges deviennent plus fort que les forces centripètes, celui qui croit qu'il réussira mieux tout seul deviendra indépendant.

Les avantages des grandes unités agricoles sont différents et dépendent de la zone écologique. Dans la zone du coton, il est plus facile pour un chef de famille mâle de gérer les problèmes de main-d'œuvre et d'être un bon producteur s'il a une famille nombreuse. Parce que les pères ont peur que leurs fils partent en Côte d'Ivoire, ils essayent de les faire rester en les mariant jeunes et en leur donnant une voix dans les prises de décisions concernant la ferme. Avec la croissance de la mécanisation, la tendance est vers les grandes unités familiales plutôt que vers familles nucléaires.⁴³

Dans les parties centrales et nordiques du pays, où l'agriculture est moins rentable, le chef de famille n'a pas intérêt à garder tous ses fils à la ferme. Il vaut mieux qu'ils partent pour gagner de l'argent et en envoyer une partie à la famille. Certains vont travailler dans les villes, d'autres en Côte d'Ivoire. Les jeunes hommes Peuls travaillent comme gardiens de troupeaux. Certains hommes mariés laissent femmes et enfants dans l'enceinte paternelle et d'autres les emmènent avec eux et migrent vers l'ouest pour s'établir comme fermiers.

Il faut être conscient du fait que ceux qui cultivent la terre ensemble n'habitent pas nécessairement ensemble. Les habitants de deux enceintes différentes peuvent cultiver la terre ensemble tandis que les habitants d'une autre enceinte se sont séparés en deux unités agricoles. De plus, les membres d'un groupe qui partagent la même marmite n'habitent pas et ne cultivent pas forcément ensemble. Si l'enceinte est grande, elle est souvent composée de plusieurs unités qui mangent ensemble (un homme marié, ses femmes et ses enfants). La composition de l'unité qui partage les repas peut différer d'une saison à une autre. Durant la saison agricole, toute l'unité agricole mange ensemble et ses femmes organisent la préparation des repas selon un système de rotation. Après la récolte, ce groupe se sépare en plus petites unités. À l'intérieur de chaque unité conjugale, il y a une sphère économique gérée par les hommes et une sphère économi-

⁴³ (Faure 1994)

que gérée par les femmes. Dans les ménages polygames, chaque femme forme une unité séparée de préparation des repas et il y a une stricte organisation parmi les coépouses de la répartition des responsabilités concernant la préparation de ces repas.

Au nord, parmi les gardiens de troupeaux Peuls, le système familial a évolué de petites unités de famille mobiles à des unités plus grandes comprenant trois générations. Cette tendance est le résultat du changement dans le style de vie, c'est-à-dire d'un style de vie nomadique ou semi nomadique à un style de vie sédentaire.⁴⁴

Dans les villes, tous les types de ménages sont représentés. On trouve des ménages composés d'une seule personne, de plusieurs générations et des familles élargies. Les couples nucléaires sont le plus souvent des fonctionnaires ou des travailleurs de classe moyenne. Mais même ces derniers ont généralement des jeunes membres de la famille élargie qui demeurent chez eux pour faire les tâches ménagères ou pour étudier. Les gens plus pauvres vivent dans des unités plus larges avec une famille nucléaire au centre et des membres de la famille élargie qui se sont attachés à la famille centrale. Comme les emplois sont instables, les gens qui vivent ensemble peuvent s'entraider. La famille élargie urbaine est différente de la famille élargie rurale car elle n'est pas essentiellement composée d'une unité de production. Dans la ville, la cohabitation signifie que les ressources sont mises en commun et que le contrôle du chef du ménage sur le travail et le revenu de ses membres est plus faible.

La polygamie et comment les femmes la gèrent

Plus de 51 % des femmes et 33 % des hommes burkinabés vivent dans des unions polygames.⁴⁵ Comme la plupart des mariages monogames peuvent devenir des mariages polygames et vice-versa, il serait faux de parler des mariages polygames et monogames comme des types de mariages différents. Les couples urbains qui ont conclu un mariage civil et ont choisi la monogamie sont des exceptions. Dans ces couples, un homme sera obligé de divorcer avant de pouvoir épouser une autre femme, et il serait difficile pour sa maîtresse d'atteindre le statut d'épouse.

Bien que certaines femmes aient été forcées de faire un mariage polygame, d'autres le font volontairement. Il est important de comprendre les raisons de choisir un mariage polygame. Une raison majeure est qu'il est très important pour une femme d'être mariée. C'est le moyen de franchir le seuil de la vie adulte. Il est donc préférable d'être marié à n'importe qui plutôt que de rester célibataire. Même pour les veuves et les femmes divorcées, un mariage polygame n'est pas une si mauvaise option car les normes sociales font que la vie est difficile pour une femme qui vit seule, en particulier dans les régions rurales. Ainsi, une femme quittera rarement son mari quand il épousera une deuxième femme, sauf si elle est suffisamment jeune pour se trouver un autre mari. Mais, elle pourra essayer de rendre la vie de sa nouvelle co-épouse si difficile que cette dernière choisira de partir. Une veuve peut accepter l'option de se remarier au frère de son défunt mari dans un mariage *lévirat* pour éviter d'être séparée de ses enfants qui appartiennent au groupe de parenté de leur

⁴⁴ (Puget 1999)

⁴⁵ (INSD 2000a:19)

père.

La fugue amoureuse pour rejoindre un autre homme est une manière pour une femme qui n'est pas satisfaite par son mariage d'améliorer sa situation.⁴⁶ Très souvent elle rejoint un homme qui est déjà marié. Aussi longtemps qu'il sera difficile pour une femme de vivre seule, la polygamie restera nécessaire pour permettre aux femmes un minimum de mobilité sur le marché du mariage. De plus, les maris savent qu'une femme peut faire une fugue si elle est maltraitée. Parfois un mari utilise cette stratégie pour se débarrasser d'une femme désagréable. Mais, parce qu'aucun homme ne veut avoir la réputation de ne pas pouvoir garder une femme, les fugues forcent les hommes à traiter leurs femmes correctement.

Il y a aussi les avantages pratiques du mariage polygame pour les femmes. En particulier dans les zones rurales, les femmes font la cuisine et s'occupent des enfants à tour de rôle. Ainsi, elles gagnent un peu de temps libre pour s'occuper de leurs affaires. Si elles s'entendent bien, elles jouissent d'une compagnie de travail et peuvent devenir amies.⁴⁷ Les femmes plus âgées pourraient apprécier l'arrivée d'une jeune femme à laquelle elles peuvent assigner les lourdes tâches de travail. Un autre argument en faveur de la polygamie est le tabou pour une femme d'avoir des relations sexuelles pendant l'allaitement. Les enfants sont sevrés quand ils apprennent à marcher et au plus tard à l'âge de trois ans. Les parents sont donc obligés de s'abstenir sexuellement pendant de longues périodes de temps. Les femmes pourraient préférer d'avoir une co-épouse qui contribue au moins au travail sur la ferme au lieu de prendre le risque de voir le mari dépenser l'argent de la famille pour des femmes qui ne font pas partie du ménage. En ville, il est moins nécessaire pour les femmes de partager les tâches et la rivalité entre co-épouses y est plus courante. Par conséquent, l'opinion contre la polygamie est plus forte parmi les femmes urbaines.

D'après le recensement le plus récent (1996), sur une période de dix ans, le pourcentage des personnes qui vivent dans des mariages polygames a diminué. En 1985, 57 % des femmes vivaient dans un mariage polygame contre 51,7 % en 1996. Le nombre moyen de femmes par homme marié était de 1,6 en 1985 et 1,5 en 1996. Il y a cependant des différences régionales importantes. La polygamie est très courante sur le plateau central Mossi à l'exception de Ouagadougou. Dans les provinces du nord de Oudalan, Seno où Yagha par exemple, où la population peule domine, l'incidence de la polygamie est la plus basse. Pour un homme, il est courant d'avoir deux femmes, mais ceux qui en ont trois ou quatre sont rares et se trouvent le plus souvent sur le plateau central Mossi.⁴⁸

La religion et la relation idéale entre les époux

Les religions chrétienne et musulmane ont eu un impact diffus sur le mode de vie et les habitudes de mariage. Il ne faut pas croire que tous les couples vivent en accord avec les enseignements de leurs chefs religieux. De plus, les mariages interreligieux sont fréquents. Cependant, les idéaux

⁴⁶ Les fugues amoureuses des femmes mariées parmi les Bwas ont été décrites par Retel-Laurentin (1979), parmi les femmes urbaines dans Bobo-Dioulasso par Roth (1994) et mentionnées chez les Lobis par Schneider (1990) et chez les Mossis par Rookhuizen (1986:59-61).

⁴⁷ (Mason 1988)

⁴⁸ (INS 2000a)

sur le mariage sont propagés par les représentants des religions du monde et sont disponibles aux fidèles ainsi qu'à ceux qui pourraient trouver ces idées utiles.

Dans la religion chrétienne et musulmane, la famille conjugale est l'unité la plus importante. Même si l'Islam considère le mariage comme un devoir religieux, ce n'est pas un sacrement comme pour les Catholiques. En d'autres termes, un mariage musulman est un contrat entre personnes et peut ainsi être dissout. Ce n'est pas un acte qui transmet la grâce de Dieu et qui doit être éternel. Contrairement à la religion chrétienne, l'Islam ne s'attend pas à ce que le couple devienne «un».

Les premiers missionnaires Catholiques ont été horrifiés par le manque d'intimité émotionnelle entre les époux dans les couples ouest africains et se sont imaginé que si les époux avaient la chance de se choisir, leur relation serait plus tendre et les mariages seraient plus stables. Dans le livre *La femme noire en Afrique Occidentale* écrit par une sœur religieuse qui recommandait l'émancipation de la femme, la relation idéale entre les époux est résumée ainsi:

"Il y a égalité parfaite entre les époux: tous deux se doivent une fidélité réciproque, et saint Paul condamne l'adultère sans distinction de personnes..... Mais cette égalité ne détruit pas la hiérarchie nécessaire: dans les ménages chrétiens, l'homme a la primauté, et la femme doit lui rester soumise, comme l'Église est soumise au Christ."⁴⁹

Contrairement à la religion chrétienne, l'Islam n'a pas eu de projet missionnaire organisé. Les interprétations du Coran et des autres textes saints se sont propagées à travers des relations entre enseignants et élèves dyadiques. L'Islam a ainsi été interprété de manières différentes dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et les implications pratiques pour les femmes sont variables. Tandis que l'idéal chrétien sur les relations entre époux contient à la fois des éléments d'égalité et de hiérarchie, la vie matrimoniale musulmane est hiérarchique. Elle se caractérise par une séparation stricte des droits et des devoirs entre un mari et sa femme. Les époux vivent quotidiennement dans des sphères économiques et sociales différentes. Mais il est important de noter que la ségrégation des genres en Afrique de l'Ouest est beaucoup moins sévère que dans les pays arabes. Les femmes circulent librement dans les places publiques et le port du voile se limite à couvrir les cheveux. Le port complet du voile et la réclusion des femmes, pratiqué par la secte Wahhabia est une exception. La ségrégation des genres parmi la majorité des musulmans au Burkina Faso se limite au fait que les hommes et les femmes ont des activités séparées. Les époux passent peu de temps ensemble et n'informent pas nécessairement leur conjoint ou conjointe de leurs préoccupations.⁵⁰

En général, l'Islam est plus compatible avec la structure familiale locale que la religion chrétienne. L'Islamisation n'a pas conduit à une désagrégation des groupes de parenté. Les mariages arrangés continuent d'être pratiqués par les musulmans même si d'après la *sharia* personne ne doit se marier contre son gré. La polygamie est une pratique préislamique, mais l'Islam limite le nombre de femmes qu'un homme peut avoir à quatre et demande le traitement égal de toutes les femmes.

⁴⁹ (Marie-Andrée du Sacré Cœur 1939:221)

⁵⁰ (Roth 1994, Roost Vischer 1997; Puget 1999)

La vision musulmane de la relation complémentaire mais hiérarchique entre les conjoints correspond aux valeurs préislamiques. Par contre, L'idéal chrétien de l'intimité et de la compagnie entre les époux qui deviennent «un» est plus étranger aux valeurs traditionnelles et est difficile à mettre en pratique.

L'islam a donné aux hommes le droit de divorcer et le but du cadeau de mariage que le jeune homme Peul devait donner à sa femme était de lui assurer une certaine sécurité économique au cas où il se déciderait à la répudier.⁵¹ Parmi les non musulmans, un homme pouvait se débarrasser d'une femme désagréable que s'il la maltraitait jusqu'à ce qu'elle quitte par sa propre initiative.⁵² Par contre, les Catholiques étaient totalement contre le divorce. Les missionnaires coloniaux étaient scandalisés de voir les femmes chrétiennes mariées fuir leur mariage pour rejoindre un autre homme.⁵³

Au premier regard, le mariage chrétien avec l'idéal des époux qui deviennent «un» peut paraître plus égalitaire et ainsi plus avantageux pour les femmes que le mariage musulman. Mais, comme il est décrit dans plusieurs études sur le Burkina Faso, les femmes musulmanes ont un pouvoir de négociation considérable car les droits et les responsabilités sont clairement liés.⁵⁴ D'après le Coran (Cf. 4:38) une femme a pour devoir d'obéir à son mari car il est le pourvoyeur de la famille. Comme la plupart des hommes ne sont pas capables de satisfaire tous les besoins de leurs femmes, elles peuvent utiliser cela comme argument pour ne pas devoir lui obéir. Dans une étude des femmes Zara au Bobo-Dioulasso, la situation peut être résumé comme suit:⁵⁵ une minorité d'hommes sont capables de tout payer pour leurs femmes et ils ne leur permettent pas d'avoir des activités rémunérées. Une autre minorité d'hommes est incapable d'être les pourvoyeurs de leurs familles et ils sont plus ou moins rapidement abandonnés par leurs femmes. La plupart des couples sont entre ces deux extrêmes: le mari arrive à s'occuper de la famille, mais insuffisamment. Désormais il n'a pas le choix d'interdire sa femme de travailler. Aussi longtemps que la femme contribue à payer les dépenses familiales, elle a un argument pour contester l'autorité de son mari. Entre les époux, les droits et les obligations sont constamment renégociés et beaucoup de femmes sont très aptes à s'aménager un espace d'action en dehors du contrôle de leur mari.

La tendance actuelle vers une interprétation plus stricte de la religion aura sans doute des implications pour les femmes. Les Wahhabias mentionnés plus haut et leur insistance à propos de la réclusion des femmes est un exemple typique. Certains groupes chrétiens protestants appliquent une lecture littérale de la Bible et insistent sur l'idée de chef de famille masculin.

Le code familial dans l'état moderne

Quand le Burkina Faso a déclaré l'indépendance en 1960, le pays a hérité d'un double système juridique: l'un basé sur la loi française, l'autre sur la

⁵¹ Comme rapporté de la province Seno: la tradition Peul de donner un cadeau de mariage à l'épouse a été abandonnée. Les divorces sont fréquents et faciles et sont initiés par les hommes et les femmes (Puget 1999)

⁵² (Roth 1994)

⁵³ (de Montoye et de Montclos 1952-55:40)

⁵⁴ (Roth 1994;Roost Vischer 1997; Puget 1999)

⁵⁵ (Roth 1994)

«loi traditionnelle», il est exercé par les Tribunaux Coutumiers. Pour une majorité de la population, les affaires familiales étaient jugées par le second. Les verdicts étaient rendus par des dignitaires locaux nommés qui formaient la cour d'après une interprétation improvisée de la coutume.⁵⁶ L'élite urbaine éduquée trouvait qu'être jugé par ces cours devenait de plus en plus inadéquat. Depuis l'indépendance il y a une demande de plus en plus grande pour une réforme juridique.

Une loi réformée, le Code de l'Individu et de la Famille, qui a mis fin au système juridique double, n'a été adopté qu'en 1989 et est seulement devenu valide en 1990.⁵⁷ Ce code est une version radicalisée du Code français. La valeur juridique de «coutume» a été totalement abolie. La famille conjugale est l'unité de base et tous les citoyens sont considérés égaux devant la loi. Seuls, les mariages civils sont officiellement valides, d'autres types de mariages, conclus avant 1990, ne le sont pas. Même si la monogamie est la norme, la possibilité de choisir le mariage polygame existe si les deux époux y consentent. Les couples monogames peuvent choisir la communauté ou la séparation des biens. La séparation des biens est la norme pour les mariages polygames. Un homme est obligé de traiter toutes ses femmes avec équité. L'institution de «chef de famille» a été abolie et les époux sont considérés comme des partenaires égaux. Une veuve ne peut plus être déshéritée par la famille du mari. Les mariages lévirats et sororats sont interdits. La loi limite le nombre de membres de la famille qu'une personne est obligée d'entretenir. Les deux parents ont des devoirs parentaux égaux, peu importe s'ils soient mariés ou pas. Seule la paternité biologique compte pour l'établissement des droits et responsabilités liés à la paternité.⁵⁸

L'influence chrétienne sur le Code de l'Individu et de la Famille est clairement visible dans la tendance à aller vers la monogamie et la communauté des biens. Dans un bouquin distribué par une ONG pour faire connaître le nouveau Code, le partage des biens est même décrit comme une «preuve d'amour».⁵⁹ L'idée du partage des biens par les époux et l'idée de l'amour romantique comme raison du mariage sont étrangères à la plupart des traditions locales, ainsi qu'à l'islam. Mais cette idée a été acceptée par les jeunes des villes comme faisant partie de la «vie moderne». L'abolition des responsabilités économiques envers la famille en dehors de l'unité conjugale reflète une préoccupation de la classe moyenne qui a du mal à gérer les demandes des plus pauvres de la famille. L'influence musulmane est la plus apparente dans la possibilité de choisir un mariage polygame et dans l'obligation de traiter toutes les femmes avec équité. Un point seulement a dû être modifié dans la version finale du code par rapport à la version préliminaire. La suggestion que la polygamie devrait être abolie n'était pas acceptée par la nombreuse population musulmane ainsi que par les traditionalistes. Une majorité de femmes a même fortement défendu la polygamie.⁶⁰ La revendication du Code de traiter toutes les femmes avec équité est conforme à la loi islamique, mais s'éloigne de plusieurs traditions locales d'après lesquelles les droits et les responsabilités des femmes dépen-

⁵⁶ (Bohmer 1980)

⁵⁷ (Burkina Faso 1990)

⁵⁸ (Burkina Faso 1990, résumé basé primordialement sur Cavin 1998)

⁵⁹ (Promo-Femmes 2000)

⁶⁰ (Kanse 1989:71)

dent du moment et de la façon dont elles se sont mariées. Mais l'abolition du statut de «chef de famille» et l'égalité entre les époux sont étrangères aux traditions chrétiennes, musulmanes et locales. Cela reflète la position radicale du gouvernement de Thomas Sankara (1984–87) sous lequel le travail préparatoire de ce nouveau code a été entrepris.

L'écart entre les textes et la vie quotidienne

Une étude de 1995 sur les pratiques de mariages à Ouagadougou montre que le nouveau code ne reflète pas la manière dont les gens se marient et vivent.⁶¹ Le code s'écarte encore plus de la réalité dans les régions rurales. La plupart des habitants des régions rurales ne savent probablement même pas qu'il existe. Pour cette raison, le gouvernement et plusieurs ONG ont lancé des campagnes pour faire connaître le code et faciliter les procédures en vue de la conclusion du mariage civil.

Pour la majorité des habitants des régions rurales, le mariage civil n'est pas une priorité. Pour eux, le mariage doit être avant tout reconnu par la famille et la communauté locale comme étant valide. Donc, la tenue des cérémonies et les compensations matrimoniales nécessaires d'après les coutumes traditionnelles sont essentielles. Pour les Chrétiens et les Musulmans, le mariage dans une église ou une mosquée est aussi important. Les deux cérémonies occasionnent des dépenses. Un mariage civil occasionnerait des coûts supplémentaires ainsi que des procédures bureaucratiques. Les cartes d'identité et les certificats de naissance sont nécessaires et tout le monde n'a pas ses papiers. Pour les analphabètes, la préparation d'un mariage civil peut sembler trop compliquée et ne présenter aucun avantage tangible. La pauvreté est une raison de ne pas conclure un mariage civil.

La cohabitation sans aucune procédure de mariage formelle est très courante dans les villes ainsi que dans les régions rurales. Dans les régions rurales, la cohabitation est le résultat du fait que certains mariages coutumiers n'ont pas une procédure formelle pour le divorce. Par conséquent, même si une femme quitte son mari pour vivre avec un autre homme, elle sera toujours mariée au premier mari. C'est le cas pour les Bwas, chez qui il est néanmoins très courant pour une femme de quitter son mari et cohabiter avec un autre homme.⁶² Dans les sociétés où les compensations matrimoniales élevées sont courantes, une nouvelle union devient officiellement valide quand le nouveau mari a remboursé la compensation matrimoniale au premier mari, ce qui peut prendre beaucoup de temps. C'est le cas pour les Lobis.⁶³ Dans les villes, les femmes obtiennent un divorce *de facto* en quittant simplement leur mari et en restant chez des parents ou en déménageant chez un autre homme. Ces divorces *de facto* sont plus courants que les divorces officiels probablement parce que les femmes n'ont pas l'argent ni la connaissance nécessaire pour s'engager dans une procédure légale.⁶⁴ Dans les villes, la cohabitation est une manière de plus en plus courante de tester une relation avant le mariage.⁶⁵

Dans un futur proche, le Code de l'Individu et de la Famille aura des

⁶¹ (Cavin 1998)

⁶² (Retel Laurentin 1979)

⁶³ (Schneider 1990)

⁶⁴ (Roth 1994)

⁶⁵ (Bardem et Gobatto 1995)

conséquences seulement pour ceux qui portent leurs problèmes familiaux devant une cour. La majorité de ces problèmes sont résolus par les réseaux familiaux avec les chefs traditionnels qui agissent comme médiateurs.⁶⁶ Les personnes qui ont le plus tendance à porter leurs causes devant une cour sont ceux qui croient que le verdict rendu sera en leur faveur et qui ont les moyens financiers et la connaissance nécessaires pour la procédure. Si le Code est réellement avantageux pour les femmes et les enfants, cela dépend surtout sur la manière dont il sera appliqué. De plus, les femmes n'ont pas la même capacité que les hommes à utiliser les lois pour défendre leurs intérêts. À moins que les autorités et les ONG ne réussissent leur campagne pour convaincre la population de la nécessité du mariage civil, la faiblesse du nouveau Code de Famille est qu'il risque de laisser la majorité des couples en dehors du domaine de la juridiction officielle.

Conclusions

Le mariage et la structure sociale ont subi des changements considérables durant le temps d'une vie humaine. Ces changements sont liés à de multiples processus comme la propagation de l'Islam et du Christianisme, la commercialisation des moyens d'existence, et le développement d'un mode de vie urbain. Les unités familiales sont devenues plus petites et les jeunes refusent de plus en plus les mariages arrangés. Il existe aujourd'hui un large éventail de formes familiales: petites, grandes, à deux ou trois générations, influencées par le lieu d'habitation, les moyens d'existence et l'âge. De façon similaire, il existe un large éventail de mariages: des mariages d'amour aux mariages forcés. Les états coloniaux et post-coloniaux ont, en vain, essayé d'utiliser la législation pour transformer la famille burkinabé en une famille conforme aux normes occidentales.

Les hiérarchies de genre et d'âge sont courantes dans toutes les formes familiales et structurent les relations entre les membres. Il semble que la notion européenne de «chef de ménage» s'est introduite dans les principes hiérarchiques précoloniaux et a ainsi formé un amalgame. Le système de contrôle qui, dans le passé, limitait le contrôle de «l'ainé du groupe de parenté» ne limite pas le pouvoir du «chef du ménage». Les unités familiales sont devenues plus petites car les hommes voulaient une plus grande indépendance économique. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les activités économiques des hommes ont eu des conséquences sur leurs femmes.

⁶⁶ (Cavin 1998)

Le travail et les moyens d'existence

Tandis que le premier chapitre a décrit les normes et les valeurs attachés aux idéaux masculins et féminins, le second chapitre a exploré l'organisation sociale de la famille et de la position de l'homme et de la femme dans la famille. Ce chapitre entreprend d'observer de près comment les moyens d'existence sont structurés par le genre. Comment les gens gagnent leurs vies et quels sont les mécanismes qui sous-tendent la division du travail selon le genre?

La plupart des habitants du Burkina Faso soutiennent que la division des tâches entre les femmes et les hommes est naturelle et déterminée par leurs différences physiques. Pourtant, quand on regarde de plus près ce que les hommes et les femmes font réellement, on s'aperçoit qu'il y a des changements continuels dans la division du travail. Ce que les hommes et les femmes font dépend moins d'une notion de tâches féminines ou masculines que du fait que les hommes contrôlent le travail profitable et laissent aux femmes les tâches non payées ou peu profitables. Dans la zone du coton, par exemple, l'agriculture, qui est profitable, est sous le ferme contrôle d'un chef de famille qui utilise son autorité pour obliger ses femmes à contribuer même aux tâches considérées comme masculines. Par contre, dans les régions où la culture du mil génère peu de surplus, cette activité est laissée aux femmes, même si un mari idéal doit fournir le mil à sa famille. En général les femmes sont perçues comme naturellement aptes à faire la cuisine, soigner et éduquer les enfants. Mais dès que leurs occupations deviennent des occupations salariées, les hommes dominent (chefs de cuisine, professionnels de la santé, enseignants). C'est une tendance qui date depuis l'époque coloniale.

Ce chapitre commence avec une description de quelques moyens d'existence ruraux et se termine avec une description de quelques moyens d'existence urbains. Une section sur les mouvements migratoires lie les deux sections pour nous rappeler que les différents cas de moyens d'existence ne devraient pas être vus isolés l'un de l'autre mais qu'il y a un flux constant de personnes qui traversent les divisions régionales et rurales/urbaines. Les mouvements migratoires sont aussi déterminés par le genre.

Les moyens d'existence ruraux

Dans les documents officiels sur le développement, des variations sur le schéma suivant du rôle des femmes dans l'agriculture sont souvent reproduites.⁶⁷

Dans le premier cas, dans la ferme familiale, les femmes participent à toutes les opérations. De plus, elles cultivent des champs personnels. C'est le cas parmi les Mossis, Gourmantches, Bissas et Samos (dans les parties du centre et de l'est du pays) et parmi les Bwas, Gouins, Turkas, etc. (dans les parties de l'ouest du pays). Le riz est une culture féminine d'après les Bissas et les Gouins.

Dans le second cas, les hommes préparent et labourent les champs que les femmes sèment. Par la suite, les femmes sont libres de poursuivre d'autres activités, jusqu'à la récolte, pendant laquelle elles ont des tâches spécifiques déterminées par le genre. Les femmes peuvent avoir des champs personnels. C'est le cas parmi les Bobos, les Gourounsis et les Senoufos du sud.

Le troisième cas ressemble au second dans la mesure où la participation des femmes dans l'agriculture est limitée à la semence et à la récolte. Mais elles n'ont pas de champs personnels. Elles se concentrent sur des petites activités commerciales, surtout la préparation de la bière. C'est le cas des Dagaras, Lobis etc. (dans la région du sud-ouest).

Dans le quatrième cas, les femmes ne travaillent pas du tout sur le champ familial. C'est le cas pour les groupes Peuls, Rimaibes, Bellas au nord, pour qui l'élevage est considéré comme le mode de vie idéal, et pour les Dafings, très musulmans, du nord-ouest. Dans ces groupes, les femmes ont parfois des champs personnels. Elles s'occupent aussi de l'élevage du petit bétail et du commerce. Ce sont aussi les activités principales des Senoufos du nord (dans le nord-ouest).

La description ci-dessus est simplifiée et ne rend pas compte du fait que la division du travail selon le genre est constamment renégociée en réponse aux nouvelles situations et à la nécessité économique. Comme il sera montré dans les trois exemples ci-dessous, les femmes ont pris de nouvelles tâches et responsabilités dans l'agriculture.

La notion de complémentarité entre le mari et la femme est très répandue en Afrique de l'Ouest. En principe, le mari fournit les céréales pour le tô, la pâte du mil quotidien et les femmes fournissent la sauce au légume pour compléter le plat.⁶⁸ Comme décrit plus haut, la femme, dans la plupart des sociétés locales, contribue au travail de production des céréales sur le champ familial même si le grain est considéré comme la contribution du mari. La femme est non seulement tenue de transformer les grains en tô mais aussi de fournir la sauce quotidienne avec tous ses ingrédients. Elle remplit sa part dans la division des responsabilités sans aucune aide (même pécuniaire) de son mari.

Même si les conditions environnementales et culturelles sont différentes dans les régions du Burkina Faso, toutes les femmes subissent les conséquences de la détérioration de l'environnement naturel qui rend de plus en plus difficile la responsabilité de fournir les ingrédients pour la sauce qui accompagne les repas quotidiens. Moudre et piler les grains

⁶⁷ (Burkina Faso 1993, 1993; Sanwidi et Yacouba 2000)

⁶⁸ (Venema 1986)

pour faire la cuisine relèvent de la responsabilité des femmes dans tous les groupes ethniques, de même que chercher l'eau et le bois de feu. Elles ramassent les plantes sauvages pour la nourriture, la médecine etc. Les feuilles et les fleurs des herbes, des buissons et les arbres sont utilisés comme légumes dans la sauce quotidienne. Le ramassage des noix de karité est très important.⁶⁹ Les femmes extraient de ces noix une graisse qui est utilisée dans la cuisine, pour les soins de la peau, pour les lampes, la production du savon, etc. Elles vendent aussi cette beurre et quand elles manquent de temps, elles se contentent de ramasser les noix de karité et en vendent les grains séchés. La production du *soumbala*, un condiment qui est fait à partir des grains fermentés de l'arbre à néré⁷⁰ est une autre activité féminine importante. Le *soumbala* rend la sauce savoureuse et est très riche en vitamines et protéines. Les femmes peuvent l'utiliser dans la cuisson ou la vendre.

Les femmes doivent marcher sur des distances de plus en plus longues pour chercher le bois de feu ou les plantes comestibles dont elles ont besoin. La diminution de la biodiversité affectera sans doute négativement la nutrition parce que les quelques légumes cultivés ne peuvent pas remplacer le grand nombre de plantes sauvages qui sont consommés.⁷¹ De plus, avec la demande de plus en plus grande du bois et d'autres produits forestiers, les femmes sont tentées d'utiliser la forêt d'une manière intensive. Par exemple, elles coupent les arbres sans leur donner suffisamment de temps pour se régénérer.

Les autorités forestiers accusent souvent les femmes de causer la destruction de la végétation. Cependant, cette destruction est surtout causée par l'extension des parties cultivées. La culture à la charrue, l'agriculture commerciale, la croissance démographique et la migration sont toutes des facteurs qui contribuent à la transformation rapide de la savane en terre cultivée. La pratique des longues périodes de jachère a été plus ou moins abandonnée. Le besoin en bois de feu accélère le déboisement autour des villages et des grandes agglomérations.

À long terme, l'abandon des longues périodes de jachère rendra de plus en plus difficile pour les femmes de remplir leur rôle de fournir la sauce. Les arbres utiles (en particulier l'arbre des noix de karité et l'arbre à néré) qui depuis des temps immémoriaux ont toujours été épargnés quand un champs a été défriché après une période de jachère, deviennent vieux. Ces arbres ont besoin de longues périodes de jachère pour se régénérer, mais ils produisent de bons fruits seulement dans des espaces cultivables ouverts. Dans la zone du coton, les fermiers les plus économiquement prévoyants ont complètement éliminé ces arbres, suivant jusqu'à récemment les conseils des animateurs ruraux.

Généralement, les services de vulgarisation agricole et les instituts de recherche ont été plus actifs dans la promotion de l'agriculture commerciale que de l'agriculture vivrière. Exception faite du maïs qui a été promu au même rang que la culture du coton. Pourtant, la valeur nutritive du maïs est inférieure à celle du petit mil qui lui est sur le point d'être abandonné comme aliment de base dans la zone du coton. Parmi les cultures vivrières,

⁶⁹ La noix de karité est la noix de l'arbre *Butyrospermum paradoxum*. Pour voir l'importance de la production de karité pour les femmes et leur économie, consulter les études de Beji (1986) et Helmfriid (1998).

⁷⁰ (*Parkia biglobosa*)

⁷¹ La recherche dans un village Bobo dans l'ouest du Burkina Faso a identifié plus de 40 plantes qui, selon la saison, sont utilisés comme ingrédients dans la sauce. Plus de 30 étaient des plantes sauvages (Helmfrid 1998).

les structures de vulgarisation agricoles ont promu des céréales plutôt que les plantes dont les femmes ont besoin pour fournir la sauce.

Brièvement, le développement agricole permit aux hommes de fournir l'argent plus facilement. Les femmes deviennent de plus en plus impliquées dans la production des céréales en même temps qu'elles restent responsables de la sauce dans des conditions de plus en plus difficiles. Pour illustrer ce point, je donnerai une description détaillée de trois moyens d'existence et je présenterais les différents changements dans la division du travail et des responsabilités selon le genre. Ces trois exemples sont: les agriculteurs du coton de l'ouest, les agriculteurs de subsistance du centre et les agro-pastoralistes du nord. Ces cas ont été choisis pour représenter les trois grands écotypes du Burkina Faso: le nord sahélien avec une pluie annuelle de moins de 600 mm, la zone soudano-sahélienne au centre du pays avec 600–900 mm en moyenne et la zone guinée-soudanienne du sud-ouest du pays avec plus de 900 mm de pluie en moyenne.⁷²

Beaucoup de moyens d'existence ruraux ne sont pas inclus dans ces trois cas. Par exemple les femmes et les hommes sur les projets d'irrigation et d'implantation de nouveaux territoires, les cultivateurs (hommes) de l'igname au sud, les pêcheurs et les commerçantes de poisson, les chercheurs et chercheuses d'or, les cultivatrices de riz, les producteurs de légumes pour les marchés urbains, les colporteurs (hommes et femmes), les brasseuses de bière, les forgerons et les potières.⁷³

L'agriculture commerciale du coton dans le sud-ouest⁷⁴

Dans la partie ouest du pays, la plupart des agriculteurs cultivent le coton. L'agriculture commerciale du coton a permis un relatif haut degré de mécanisation. La majorité des agriculteurs dans la zone du coton utilisent maintenant des charrues tirées par des bœufs et quelques-uns ont des tracteurs.⁷⁵ Ils sont alors capables de produire non seulement plus de coton mais aussi un surplus de maïs. Pour les femmes, l'agriculture commerciale signifie plus de travail mais pas nécessairement un plus haut de degré de bien être car l'argent reste dans les mains du chef de l'exploitation.

Le coton est cultivé dans la zone Soudanienne de l'ouest du Burkina Faso, le sud du Mali et le nord de la Côte d'Ivoire. Ces régions partagent des conditions naturelles et climatiques similaires, adaptées à la culture du coton. Les économies nationales du Burkina Faso et du Mali sont extrêmement dépendantes de l'exportation du coton.⁷⁶

⁷² (IIED 1999:29)

⁷³ Freidberg (2001) décrit comment dans les villages à l'extérieur de Bobo-Dioulasso, la culture des légumes est devenu une activité mâle tandis que la vente des légumes est devenue une activité des femmes. La culture de riz par les femmes est décrite par Dacher (1992) et van Koppen (1998) explique comment un projet d'irrigation a distribué les lots de riz aux hommes plutôt qu'aux femmes. De façon similaire, les femmes sur un projet d'implantation de nouveaux territoires, ont été exclues quand la terre a été allouée aux chefs de famille (Ouédraogo et Ouédraogo 1986). Les objets artisanaux des femmes et des hommes des Lobis sont décrits par Schneider (1990) et les objets artisanaux des femmes Mossis sont décrits par Maïzi (1993). L'importance du brassage de la bière par les femmes est décrite par Saul (1981). Schneider (1993) décrit comment chercher l'or est une occupation exclusivement féminine parmi les Lobis.

⁷⁴ Cette description est basée sur le travail de terrain de l'auteur dans un village dans la province d'Houet. Le village est multi-ethnique mais les Bobos sont les autochtones.

⁷⁵ (Schwartz 1993; Tersiguel 1995) D'après la moyenne nationale, seulement 30% des ménages ont une charrue (tirée soit par un bœuf ou un tracteur) (Economist Intelligence Unit 1999–2000). La majorité de ces charrues se trouvent dans la région du coton.

⁷⁶ Le coton est le produit d'exportation principal du Burkina Faso. En 2000, la valeur de l'exportation du coton était de 102 millions dollars US et devrait être comparé à la valeur du bétail (42 millions de dollars US) et l'or (8 millions de dollars US) qui sont les produits d'exportation numéro 2 et 3. (Economist Intelligence Unit 2002a)

Plusieurs études montrent qu'un des résultats de la culture du coton est l'augmentation de la charge de travail des femmes.⁷⁷ Les femmes d'agriculteurs ayant une charrue tirée par un bœuf travaillent plus que les femmes des agriculteurs travaillant à la houe. Les femmes d'agriculteurs qui ont un tracteur travaillent plus que les femmes d'agriculteurs qui ont une charrue tirée par un bœuf.⁷⁸ Les femmes ont moins de temps pour leurs propres cultures et ont une perte significative de bien être à cause de la culture du coton.⁷⁹ La participation accrue des femmes dans le travail agricole s'explique par l'expansion des aires cultivées. La charrue facilite la préparation du sol, mais il y a plus de travail de plantation, de désherbage et de récolte. L'ancienne division du travail selon l'âge et le sexe a ainsi du être modifiée. Les femmes doivent accomplir de nouvelles tâches comme le désherbage. Aujourd'hui, il existe une division du travail par répartition selon le sexe, mais en cas de besoin, n'importe quel membre d'une unité agricole pourrait être appelé à entreprendre n'importe quelle tâche. De plus, la saison agricole a été prolongée par la culture du coton. La plantation commence plus tôt et la récolte du coton continue plusieurs mois après la récolte des céréales.

Par conséquent, les femmes travaillant dans les exploitations agricoles de coton ont moins de temps pour ce qui est considéré comme le «travail des femmes» tel que le ramassage et la préservation des plantes sauvages pour la sauce quotidienne, le ramassage du bois, la collecte de l'eau, la cuisine, s'occuper des bébés et entreprendre ses propres activités génératrices de revenu. Dans la zone du coton, toutes les femmes n'ont pas leur propre champ, mais beaucoup de femmes ont des cultures sur le champs familiale. Les femmes font pousser l'hibiscus, le gombo, les haricots niébe, les piment et d'autres légumes qui sont nécessaires à la sauce quotidienne, les arachides pour la vente et le sorgho rouge pour le brassage de la bière. Les agriculteurs sont peu disposés à laisser leurs femmes avoir leurs propres champs car ils veulent disposer du temps de travail de leurs femmes sur le champ familial.

Il est évident que le coton génère de la richesse. Le nombre de maisons en pierre avec toits en tôle augmente. Les hommes possèdent des bicyclettes et même des motocyclettes. On voit des jeunes hommes qui se promènent avec des radios cassettes pendant leurs temps libres. Les femmes dans la zone du coton se trouvent dans une situation paradoxale, car même s'il y a beaucoup d'argent qui circule dans leur village, une très petite part se retrouve dans leurs mains. Dans un village de la province d'Houet, les sommes d'argent que les femmes recevaient en 1996 à la fin de la saison agricole variaient entre 0 et 15 000 CFA et un sac de céréales. Beaucoup des fermiers pouvaient facilement dépenser 10 fois cette somme par année pour la boisson et autres dépenses personnelles, tandis que d'autres se retrouvaient les mains vides après la vente du coton quand les crédits devaient être remboursés.⁸⁰

Pour permettre à leur capital de s'accroître, les femmes brassent la bière et s'adonnent à d'autres activités génératrices de revenu pendant la période sèche (de mars à mai). Elles ont besoin d'argent pour les dépenses

⁷⁷ (Basset 1988; Faure 1994; Tersiguel 1995; Lijja et Sanders 1998)

⁷⁸ (Tersiguel 1995)

⁷⁹ (Lijja et Sanders 1998)

⁸⁰ (La thèse de doctorat en préparation de l'auteur)

faisant partie des responsabilités selon la notion de genre dans la culture locale. Les femmes doivent acheter leurs propres vêtements et ustensiles de cuisine. Elles essayent aussi d'aider leurs filles mariées dans l'acquisition d'ustensiles de cuisine et d'acheter les vêtements des enfants. De plus, les femmes sont entièrement responsables de l'approvisionnement en ingrédients pour la sauce quotidienne. Les contraintes de temps imposées par le travail agricole obligent parfois les femmes à acheter les condiments. Si une femme veut faire moudre des céréales au moulin, c'est elle-même qui paye. La plupart des femmes aiment avoir un peu d'argent de côté pour les imprévus.

Dans un village cultivant le coton dans la province d'Houet, les femmes ne se plaignaient pas de la difficulté du travail, mais voulaient une plus grande part de l'argent issu du coton.⁸¹ Il est bien sûr difficile pour une épouse de savoir ce que serait une part juste. Normalement, elle ne sait même pas combien d'argent reçoit son mari après avoir payé ses dettes et les femmes présument souvent qu'il a plus d'argent qu'il n'a en réalité. La distribution des ressources à l'intérieur du ménage est souvent une cause de disputes conjugales et de violence domestique. Il faut souligner que ces femmes n'ont pas été contre l'agriculture du coton. Les femmes de toutes les ages partagent l'avis que l'agriculture du coton a enrichi leurs vies avec des choses qui n'existaient pas dans le passé, comme les vêtements, la vaisselle en émail et les marmites en aluminium. Les femmes âgées ont particulièrement insisté sur le fait que la sécurité alimentaire est un des avantages des méthodes agricoles modernes.

Il faut tenir compte du fait que tous n'ont pas les moyens d'acheter les objets de consommation si appréciés et que toutes les familles n'ont pas la sécurité alimentaire. Même dans les villages cultivant le coton, il y a des familles qui vivent dans la pauvreté extrême. Par exemple, si l'un des adultes est malade à un moment crucial du cycle agricole, la récolte annuelle sera menacée. Il y a aussi les cas des fermiers qui ont perdu leurs récoltes entières suite aux attaques des insectes. Ils se sont alors retrouvés endettés car ils ne pouvaient pas rembourser les crédits qu'ils avaient pris en début de saison. Beaucoup de fermiers vendent leurs céréales pour avoir un accès rapide à l'argent liquide et seront ainsi obligés d'acheter la nourriture plus tard à des prix plus élevés. Ils se retrouvent facilement dans un cercle vicieux d'endettement qui ne fait que s'accroître. En dernier recours, ils peuvent vendre l'équipement agricole. Dans les familles pauvres où la nourriture produite sur le champ familial est insuffisante, les hommes et les femmes doivent développer de multiples activités pour survivre. Les femmes utilisent l'argent qu'elles gagnent pour nourrir la famille plutôt que d'acheter des vêtements et des ustensiles de cuisine.

Il n'est pas possible d'imaginer ce que la culture du coton serait si les services d'animation agricoles avaient choisi un autre groupe cible que les jeunes chefs des unités familiales nucléaires. Mais de diriger le message vers les femmes aurait été en vain car elles n'ont ni accès à la terre, ni à la main-d'œuvre. Ce fut l'émergence de la famille de type conjugale qui a donné aux maris la possibilité d'utiliser personnellement la main-d'œuvre de leurs femmes et ainsi de réussir l'agriculture commerciale. Dans le

⁸¹ (La thèse de doctorat en préparation de l'auteur)

système de production pré commercial, la main-d'œuvre des femmes appartenait au groupe de parenté dans lequel les femmes âgées géraient la main-d'œuvre des jeunes femmes et l'entreprise agricole entière était gérée par le plus ancien du groupe de parenté.

L'agriculture de subsistance sur le plateau central.

D'après l'Enquête Prioritaire du Burkina Faso, la grande majorité des pauvres et des extrêmement pauvres vivent dans le centre du pays. La terre est pauvre et les pluies sont insuffisantes pour le coton. Pour ces raisons, les fermiers n'ont pas eu accès aux crédits et à la technologie de la charrue. La majorité des fermiers utilisent la houe. Le besoin d'argent liquide a eu pour résultat une division du travail selon le genre qui est très différente de celle de la zone du coton. Les femmes Mossis sont graduellement devenues de plus en plus responsables de la production du mil, tandis que la tâche des hommes est devenue le travail pour gagner de l'argent liquide. Beaucoup d'hommes ont émigré en Côte d'Ivoire et ont laissé la responsabilité de la ferme à leur femme. Dans les parties centrales du pays, il y a le plus haut taux de femmes *de facto* chefs de ménage. Tous les migrants ne sont pas capables d'envoyer de l'argent à la maison, mais beaucoup le font. En fait, quelques ménages dirigés par les femmes chefs *de facto* étaient relativement aisés grâce aux versements envoyés par les hommes qui vivaient sur la côte.⁸²

Les hommes qui ne migrent pas sont obligés de trouver de l'argent autrement. Ils développent de multiples activités comme le commerce, le travail journalier, l'élevage de petits animaux et la culture des légumes. Le mil produit sur le champ familial ne suffit pas à nourrir la famille pendant toute l'année. Il y a différentes manières pour le chef d'une unité agricole de le faire durer le plus longtemps possible. Il peut distribuer le mil pour couvrir seulement un repas par jour et laisser les femmes fournir le reste de la nourriture de la journée. Il peut insister pour que le mil du stock des femmes soit terminé avant d'ouvrir le grenier commun, où il peut tout simplement refuser d'ouvrir le grenier commun avant la saison des pluies, quand tout le monde a besoin de bien manger pour pouvoir travailler fort.⁸³

Pendant la saison sèche, la femme doit alors nourrir sa famille avec ce qu'elle fait pousser sur son champ personnel. Bien que les Mossis et les Bissas adhèrent à l'idéal qui dit que les hommes doivent fournir le mil et les femmes la sauce, les femmes sont aussi devenues des pourvoyeuses de mil. Elles ne se décrivent pas en ces termes, mais décrivent leurs activités agricoles comme faisant partie de leurs rôles de mères. Elles «nourrissent leurs enfants».⁸⁴ Dans deux villages près de Tenkodogo, les femmes se considéraient comme productrices marginales alors qu'en réalité, elles cultivaient 56% de la terre cultivable de ces villages. Les femmes parlaient de leurs champs comme de champs d'arachide mais en réalité elles avaient planté de mil 56% de la surface agricole et seulement 37% d'arachide (qui est un ingrédient pour la sauce en même temps qu'un produit commercialisable).⁸⁵

⁸² (Nioumou, Bambara et al. 1997)

⁸³ Communication personnelle Géké Appeldoorn, Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques sectoriels agricoles

⁸⁴ (Rookhuizen 1986; Thorsen et Reenberg 2000; 2002)

⁸⁵ (Thorsen 2002)

Le temps que les femmes peuvent consacrer aux activités agricoles est limité par l'organisation interne de la famille. Elles ne contrôlent pas totalement leur temps de travail ni celui des autres membres de la famille. Ceci fait que les femmes ont des difficultés pour bien maîtriser les échéances saisonnières des activités agricoles. Elles ont un accès limité au fumier car le fumier qui est produit à l'intérieur de l'unité agricole sera sans doute utilisé sur le champ familial. Si le mari possédait un bœuf et une charrue, il pourrait labourer le champ de sa femme, mais seulement après que le travail sur le champ familial soit terminé. Les services d'animation agricole ont seulement commencé s'adresser directement aux femmes et la plupart n'ont reçu aucune information sur les nouvelles techniques agricoles.⁸⁶ C'est à cause de ces contraintes que la productivité dans l'agriculture féminine est plus basse que celle de l'agriculture familiale.

Comme dans les zones du coton, les disputes au sein de la famille concernant l'utilisation des ressources sont courantes. Dans la vie quotidienne, l'attribution des responsabilités donne lieu à des négociations permanentes.⁸⁷ En période de pénurie, ces négociations tournent facilement en disputes qui peuvent devenir violentes.⁸⁸ Quand la nourriture est rare, les hommes ont la possibilité d'utiliser leur argent pour manger dans les marchés ou les villes, tandis que les femmes sont obligées de résoudre le problème à la maison. Les femmes ne pouvant pas compter sur les hommes pour le revenu du ménage, sont constamment obligées de gagner elle mêmes l'argent. Contrairement aux femmes dans la zone du coton qui n'ont guère le temps de produire le beurre de karité et la *soumbala* pour leurs propres besoins, les femmes du plateau central produisent ces produits pour leurs besoins personnels et la vente. Les femmes de cette région ramassent aussi et transforment d'autres produits de la forêt pour les vendre. Quand les noix de karité et les graines de néré deviennent rares, cela entraîne des disputes pour le droit d'utilisation de ces fruits: est-ce qu'ils appartiennent à l'homme ou la femme, à la personne qui cultive la terre ou la personne qui se considère être le propriétaire?

L'agro-pastoralisme au nord⁸⁹

Dans les parties nord du pays, le système de production a évolué de l'élevage du bétail pour certains et l'agriculture pour d'autres vers l'agro-pastoralisme pour tous. La tendance actuelle est de garder le bétail pour la viande plutôt que pour le lait. Ceci implique une perte de revenu pour les femmes qui, dans le passé, étaient en charge du commerce du lait. Dans ce processus, les femmes sont devenues plus actives dans l'agriculture ainsi que dans l'élevage des petits animaux comme les moutons.

La société Peul, qui domine cette région du pays, est composée de trois classes: les femmes et hommes Peuls libres, les Rimaïbes (les descendants des ex-esclaves) et les différentes «castes» socioprofessionnelles. Dans le passé, les moyens d'existence de ces trois classes étaient différents. Les Peuls libres étaient des pastoralistes qui se spécialisaient dans le bétail

⁸⁶ (Evenson et Seigel 1999)

⁸⁷ (Thorsen et Reenberg 2000; Thorsen 2002)

⁸⁸ Dans des entrevues de groupes avec des femmes, des hommes et des jeunes, la pauvreté a souvent été citée comme une cause de violence domestique (Barry et Kabore 1998).

⁸⁹ Cette section est un résumé d'une étude faite dans la province de Seno sur les stratégies de développement des femmes (Puget 1999), sauf si une autre source est mentionnée.

pour la production du lait. Même si les hommes et les femmes avaient leur propre bétail, le travail était divisé: les hommes s'occupaient du bétail et les femmes s'occupaient du lait. Pour les Peuls libres, l'agriculture était le travail des esclaves. Les artisans des «castes» ne pratiquaient pas l'agriculture non plus. Ils échangeaient leurs services contre le mil et le lait. Quand l'esclavage a été aboli au début du XX^e siècle, le système de production Peul a radicalement changé. Depuis ce temps-là, les gardiens de troupeaux ont commencé à cultiver la terre, les ex-esclaves ont commencé à faire de l'élevage de bétail et les gens de caste font les deux. Aujourd'hui, presque tous sont agro-pastoralistes, mais en même temps les valeurs du passé influencent le présent. Ce qui est acceptable pour un individu d'une classe sociale peut ne pas l'être pour un individu d'une autre.

Au début des années 70 et des années 80, le Sahel a souffert de plusieurs années de grande sécheresse. Beaucoup de Peuls ont perdu leurs troupeaux. C'est à cette époque que les femmes Peuls ont commencé à faire de l'agriculture, une activité totalement nouvelle pour elles. Leur contribution sur les fermes de leurs maris a été limitée dans le passé à éclaircir les plants de mil. Les femmes ont aussi commencé à engraisser commercialement les moutons ou même du jeune bétail. Ainsi, elles compensaient leur perte de revenu résultant de la nouvelle préférence des hommes à élever le bétail pour la production de la viande plutôt que pour la production laitière. Les femmes Peuls de toutes les catégories gagnent aussi l'argent au travers d'activités artisanales, anciennes et nouvelles, comme filer le coton, tresser des tapis de paille, tresser les cheveux et fabriquer des bijoux simples.

À présent, la plupart des femmes se mettent à l'agriculture sauf un petit nombre qui a suffisamment de lait à la maison. Les femmes font pousser les ingrédients pour la sauce comme le gombo, l'hibiscus et l'arachide, mais aussi les céréales. Elles préfèrent le sorgho au millet cultivé par les hommes. Le sorgho pousse même s'il est planté tardivement ce qui est pratique pour les femmes qui sont constamment en retard car elles doivent d'abord aider leurs maris à semer et éclaircir les plants. Les services d'animation rurale, les hommes et les femmes Peuls, minimisent l'importance des activités agricoles des femmes. Les femmes de toutes les classes sociales ne se considèrent pas comme agricultrices. Elles décrivent leurs activités agricoles comme une extension de leurs rôles de mères responsables de l'alimentation de leurs enfants et comme un moyen pour obtenir les ingrédients pour la sauce et l'argent pour les petites dépenses. Dans le passé leur commerce de lait couvrait ces dépenses. En fait, certaines femmes réussissent à accumuler une richesse personnelle en animaux et bijoux.

Les habitants du nord ont appris à vivre avec des précipitations irrégulières. La migration est une stratégie pour survivre pendant la saison sèche et est partie intégrante de la stratégie de survie. Les petites unités familiales partent avec leurs enfants et leur bétail et s'installent pendant quelques mois dans un village de fermiers. Ils font tout sortes de travaux payés et échangent leur lait contre le mil. Certaines familles s'installent de façon permanente. Il existe alors des implantations de Peuls à travers tout le pays. Les jeunes hommes vont vers les pays côtiers pour trouver du

travail. D'autres hommes et femmes travaillent dans l'extraction de l'or dans les terrains aurifères au nord du Burkina Faso. Les migrants temporaires retournent au nord dès que les premiers nuages indiquent le début d'une saison de pluies.

L'accès des femmes aux terres agricoles

Avec l'accroissement de la participation des femmes dans l'agriculture, la question du droit foncier des femmes est devenue problématique dans la politique du développement. À présent, il y a un fossé entre la pratique et ce que la loi dit sur le droit foncier. Le problème des droits fonciers n'est pas seulement un problème pour les femmes, mais aussi pour les hommes qui vivent dans des villages où ils ne sont pas considérés comme autochtones. D'après le système traditionnel du droit foncier, qui est le plus souvent mis en application, la terre appartient à la collectivité des groupes de parenté qui attribuent les droits d'usufruit à d'autres groupes ou individus. Il y a des droits fonciers primaires, secondaires et tertiaires dans un système de droits qui se chevauchent. Ce système est suffisamment flexible pour donner à tout le monde l'accès à la terre s'il n'y a pas pénurie. Le système traditionnel de droit foncier n'a pas empêché le développement de l'agriculture commerciale dans l'ouest du Burkina Faso.⁹⁰ La main-d'œuvre et la technologie pour réduire la main d'œuvre (plutôt que la terre elle-même) ont été des facteurs déterminants pour expliquer pourquoi certains fermiers sont pauvres et d'autres non.

Les descendants des premiers habitants d'un lieu sont considérés comme propriétaires de la terre et le mâle aîné du groupe de parenté est le chef de terre qui est en charge de distribuer les droits d'usufruit à la population et d'exécuter les rituels et sacrifices aux esprits de l'endroit. En 1984, la loi sur la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) a fait de la terre une propriété de l'État. Cette réforme a suscité beaucoup de mécontentement parmi les chefs de terre, et même aujourd'hui, il reste impossible d'appliquer cette loi. Dans les années 90, suite à de nouvelles orientations politiques, cette loi a été modifiée à plusieurs reprises pour permettre à l'État d'accorder la propriété de la terre aux individus. Ces modifications ont suscité encore plus d'anxiété et de luttes de pouvoir parmi ceux qui détiennent les droits fonciers.

Dans les esprits des populations locales ainsi que pour beaucoup de fonctionnaires, les affaires concernant le droit foncier ne concernent que les hommes. Ceux qui détiennent les droits fonciers mentionnés plus haut sont des hommes et les luttes de pouvoir se passent entre hommes. Dans le passé, dans les groupes ethniques, la femme mariée avait un lot de terre agricole qu'elle recevait de son mari. Théoriquement, cela signifiait que si son mari mourait, elle perdait le lot. Mais tant que la femme restait attachée à un homme, ce n'était pas un problème. Elle se voyait allouée un nouveau lot de terre par son nouveau mari. Si une femme refusait de se remarier et préférait se débrouiller toute seule avec ses enfants, son accès à la terre devenait plus précaire. Mais si elle avait un fils, il avait les droits à la terre du groupe de parenté du père et elle pouvait alors continuer de cultiver la terre au nom de son fils. Mais la terre devient de plus en plus rare et épuisée, surtout dans la région la plus habitée, au centre du

⁹⁰ (Saul 1993)

pays. Ceci rendit l'accès à la terre de plus en plus difficile pour les femmes, qui dans la majorité des cas se voyaient attribuées les champs de qualité inférieure.

L'accès à la terre pour les hommes et les femmes est différent selon leur lieu d'habitation, qui ils sont, qui est le mari de la femme, qui sont leurs ancêtres, et leur compétence dans la négociation pour l'obtention des droits fonciers et d'usufruit. Dans beaucoup de régions du Burkina Faso, il est encore possible de défricher de nouveaux champs dans la brousse. La pénurie de terre n'existe pas. Dans ces régions, la contrainte majeure qui empêche les femmes d'avoir leurs propres terres est le manque de temps et de technologie. Dans la région de Tenkodogo, dans l'est, l'accès à la terre n'est pas vu comme un problème pour les femmes car les hommes se retirent de plus en plus de la culture du mil en faveur d'occupations plus lucratives.⁹¹

Dans les villages multiethniques, l'accès des femmes à la terre est déterminé par le statut du mari. Les maris qui habitent dans des villages ou ils ne sont pas considérés comme autochtones n'ont pas le droit à la terre. Ils obtiennent le droit d'usufruit d'un des hommes autochtones. Le champ qui leur est alloué est souvent de mauvaise qualité et peut être repris à n'importe quel moment. Une étude dans un village multiethnique dans la zone du coton suggère que quand la terre agricole devient rare, les fermiers autochtones hésitent à la prêter aux hommes Mossi et préfèrent la prêter aux femmes qui ont moins tendance à réclamer des droits d'usufruit à long terme. Dans les villages étudiés, il était courant pour les femmes Mossi d'obtenir des champs personnels d'autres hommes car les champs de leurs maris n'étaient pas assez grands. Ces femmes ont un accès plus facile à la terre que leurs maris mais en même temps cet accès est plus aléatoire.⁹²

La situation de la terre dans l'ancien Émirat Peul Liptaako est un autre cas particulier.⁹³ Ici, la terre agricole est propriété privée et peut ainsi être vendue et achetée. Ceci s'explique par le fait que les Peuls, qui sont arrivés en vainqueurs religieux au début du XIX^e siècle, n'ont pas les liens sacrés à la terre qu'ont les populations agricoles qui vivent plus au sud. Pour ces derniers, l'idée de vendre la terre reste choquante (même si, près des villes, ce tabou a été brisé et un marché terrien s'est développé). Dans la province de Seno, la bonne terre agricole est la propriété privée des hommes tandis que la terre de qualité inférieure (de pâturage et de brousse) appartient à la collectivité. Comme les mariages sont fragiles, les femmes n'aiment pas dépendre d'un mari. Elles essayent d'obtenir, en plus du lot qu'elles reçoivent de leurs maris, le plus de lots de terres possibles de sources différentes. Quelques femmes ont hérité de la terre agricole de leurs mères ou grand-mères. Il y a aussi des cas de femmes qui ont acheté leurs propres terres avec leur argent.

La difficulté des femmes Peuls à avoir accès à la terre agricole peut surprendre ceux qui sont familiers avec les lois islamiques. D'après ces lois, les filles héritent de la moitié de ce que les fils héritent. Théoriquement les Peuls du nord du Burkina appliquent ce principe. Cependant, les femmes préfèrent laisser leur part de l'héritage à leurs frères. La raison est

⁹¹ (Thorsen et Reenberg 2000)

⁹² (Kevane et Gray 1999)

⁹³ (Puget 1999)

que si la femme se trouvait un jour sans mari, elle pourrait se tourner vers un de ses frères qui serait obligé de s'occuper d'elle. Seule une femme qui n'a pas de frères prendra sa part de l'héritage.

Le cadre dans lequel l'accès de la femme à la terre a été le plus difficile est dans les projets d'irrigation et d'implantation sur lesquels les autorités de l'État et les experts en développement international ont appliqué des procédures rigides d'allocation de la terre. Ces procédures sont basées sur l'idée d'un ménage unitaire européen et la terre n'est distribuée qu'aux chefs de famille mâles.⁹⁴

Pour résumer, il est difficile pour les femmes d'obtenir le droit foncier ou le droit d'usufruit. La privatisation imposée ne résoudra pas non plus ce problème. Au contraire, les femmes risqueraient d'être encore plus marginalisées. Si la terre devenait une marchandise que l'on peut acheter et vendre, il est peu probable que les hommes à qui la terre appartient continuent de laisser les femmes et les immigrants la cultiver gratuitement. Quand l'accès à la terre deviendra une question d'argent, les femmes et les hommes pauvres seront sans doute perdants.

Les mouvements migratoires

Comme déjà mentionné, il y a un flux de personnes qui migrent du nord et du centre vers le sud et les parties ouest du pays, où ils s'installent et défrichent de nouvelles terres cultivables. Ce sont principalement des familles nucléaires. Il y a aussi une migration des hommes, certains en compagnie de leurs femmes, vers les pays de la côte comme la Côte d'Ivoire mais aussi le Ghana et le Bénin. Dans les régions de l'ouest et du sud-ouest du pays, migrer vers la côte pour travailler est devenue une preuve de virilité.⁹⁵ Les hommes reviennent avec des vêtements chics, des bicyclettes et des radios cassettes. Certains migrent vers la côte pour gagner suffisamment d'argent pour pouvoir acheter des bœufs et une charrue et s'établir comme fermiers indépendants. Des jeunes amoureux fuguent ensemble vers la Côte d'Ivoire et restent là jusqu'à ce que leurs familles acceptent leur liaison. Même si les jeunes des différentes régions du pays partagent ces motifs, la migration des hommes de la région centrale est un cas particulier car c'est une migration à long terme et ils laissent leurs familles derrière eux. Ils s'occupent de leurs familles à distance.

Depuis l'époque coloniale, le Burkina Faso a fourni la main-d'œuvre pour les plantations des pays côtiers. La plupart des migrants quittent leur lieu d'origine avec l'intention de revenir avec de l'argent. Mais beaucoup ne sont jamais revenus. On estime qu'il y a entre deux et trois millions de citoyens Burkinabés qui vivent en Côte d'Ivoire. Beaucoup sont revenus à cause de la crise économique des années 90. D'autres ont fui les conflits armés de 2002–2003. La situation devient de plus en plus difficile dans les ménages qui dépendent de la contribution des migrants.

Il y a aussi un mouvement migratoire des enfants et des adolescents de la campagne vers les villes. Les études montrent que ces enfants sont exploités et vulnérables.⁹⁶ Les filles travaillent comme domestiques, dans les commerces de rue ou comme filles de bar.⁹⁷ Les jeunes hommes sont

⁹⁴ (Ouédraogo et Ouédraogo 1986; van Koppen 1998)

⁹⁵ Comme décrit par Fieloux (1980) pour les Lobis et par Hagberg (2001) pour les Karaboros

⁹⁶ (Lachaud 1997; Ouattara, Kabore et al. 1997)

apprentis dans le commerce. Même s'ils sont exploités, ils considèrent que leur situation est meilleure que sur les fermes familiales. Au moins, la vie dans la ville leur donne un peu d'argent de poche et ils peuvent acquérir des nouvelles compétences. Mais ils sont bien surs vulnérables aux adultes qui peuvent les exploiter. Les filles, en particulier, peuvent devenir victimes d'exploitation sexuelle.

Récemment l'attention a été portée sur le problème du travail des enfants et du trafic des garçons et des filles qui s'est développé ces dix dernières années.⁹⁸ La prise en charge d'un enfant par des personnes autres que ses parents est une ancienne pratique de la région et comme les parents considèrent que le travail loin de la maison est un bénéfice sur le plan de l'éducation, il est difficile de distinguer entre le trafic des enfants et leur prise en charge. Mais l'existence des agents intermédiaires entre les parents et ceux qui exploitent la main-d'œuvre des enfants a été démontrés ces deux ou trois dernières années. Ces enfants sont engagés sur les plantations où ils travaillent dans des conditions qui ressemblent à l'esclavage, sont sous-payés ou parfois pas payés du tout. Des groupes de ces enfants ont été rapatriés, mais ils semblent retourner vers la Côte aussitôt qu'ils le peuvent. Même s'ils sont mal payés, ce qu'ils gagnent est plus que ce qu'ils reçoivent en travaillant à la ferme familiale.⁹⁹

Une étude récente sur le travail des enfants montre que 9,5% des enfants Burkinabés de 6 à 17 ans vivent loin de leurs parents.¹⁰⁰ Ce pourcentage comprend les enfants qui vivent dans de bonnes conditions avec un membre de la famille et vont à l'école, les aides familiales, les apprentis et les travailleurs qui vivent dans des conditions d'esclavage. Presque 82 000 enfants Burkinabés travaillent à l'étranger, plus de 47 000 garçons et 35 000 filles. La plus importante migration internationale d'enfants concerne le sud-ouest, le centre-est et l'est. La pauvreté est la raison la plus couramment évoquée pour expliquer la migration des enfants. Mais ce ne sont pas les familles les plus pauvres qui envoient majoritairement leurs enfants travailler. La décision d'envoyer les enfants à l'étranger semble être plutôt une stratégie anti-pauvreté consciente qu'un acte de désespoir.

Finalement, il y a un mouvement de retour des personnes des régions urbaines vers les régions rurales. Ces personnes ont gagné de l'argent ailleurs et investissent maintenant dans l'agriculture ou une autre entreprise dans le village. Ces cas sont assez courants dans la zone du coton. Certains sont des retraités de la fonction publique qui reviennent au village. D'autres reviennent parce qu'ils trouvent la survie dans la ville trop difficile ou sont tombés malades et veulent mourir chez eux. S'ils ont maintenu des liens avec la famille, il y a toujours un endroit pour eux et un lot de terre où ils peuvent faire pousser du mil. On doit se rappeler qu'il n'existe pas de services offerts aux personnes âgées par l'État sauf pour ceux qui avaient des emplois formels. Si l'on étudiait le cycle de vie des citoyens, on trouverait que la plupart commencent et finissent leurs jours dans les milieux ruraux.

⁹⁷ Voir par exemple l'étude de Ouédraogo (1995) sur la migration des filles de Dagara vers Bobo-Dioulasso. Leurs motifs sont des ambitions personnelles pour une meilleure vie. Et elle veulent être respectées pour ce qu'elles font. Voir aussi Bardem et Gobatto (1995) pour une description des stratégies d'existence des filles Ghanéennes à Ouagadougou.

⁹⁸ (Kielland et Sanogo 2002)

⁹⁹ (Unicef 2002)

¹⁰⁰ (Kielland et Sanogo 2002)

Les moyens d'existence urbains

Bien que la grande majorité de la population du Burkina Faso vive à la campagne, les villes grandissent rapidement. Entre 1975 et 1996, la population urbaine a quadruplé. Cette augmentation est le résultat de la migration vers les villes mais aussi du fait que certains grands villages sont maintenant considérés comme des villes après la création de nouvelles provinces. Ouagadougou et les plus petites villes ont les taux d'accroissement les plus élevés. Entre 1975 et 1985, le taux d'accroissement de Ouagadougou était de 9,4% et entre 1985 et 1996 le taux était de 4,3%.¹⁰¹ Les autorités ont eu des difficultés à maintenir le développement d'infrastructure comme la distribution de l'eau, les installations sanitaires, l'électricité et le transport. Dans les familles qui vivent dans les périphéries urbaines, ce sont les femmes qui ressentent le plus ces inconvénients.

Dans le contexte urbain, les gens développent de nouveaux moyens d'existence: les emplois salariés, les entreprises, le commerce, l'artisanat, etc. Sur le marché du travail, les hommes et les femmes sont confrontés aux mêmes problèmes mais de façon différentes. Ils veulent avoir un emploi. Les hommes semblent être dans une position avantageuse en ce qui concerne les emplois formels où ils se trouvent en majorité: 81,7% d'hommes et 18,3% de femmes. Il semble être aussi plus facile pour les hommes de devenir employeurs: 95,5% des employeurs sont des hommes et seulement 4,5% sont des femmes.¹⁰² Le fait que les hommes ont généralement été scolarisés plus longtemps explique en partie cette différence. De plus, les employeurs hésitent à prendre des femmes car elles ont tendance à tomber enceinte et ont besoin de congés de maternité. Mais on peut aussi imaginer que dans une société où les emplois sont obtenus par les contacts personnels, un homme est plus enclin à employer un autre homme car il partage le même idéal de l'homme comme le gagne-pain de sa famille.

La population urbaine a assimilé l'idéal du gagne-pain masculin introduit par l'administration coloniale et appuyé par la Chrétienté et l'Islam (un idéal très différent de la division du travail dans les régions rurales où les tâches des hommes et des femmes dans la production sont différentes mais complémentaires). Cependant, en réalité, dans le contexte urbain, peu d'hommes gagnent suffisamment d'argent pour entretenir une femme au foyer. La majorité des femmes doivent avoir des activités rémunérées. Même si un mari idéal doit pouvoir donner l'argent des condiments à sa femme chaque jour, la réalité est que beaucoup de femmes contribuent en utilisant leur propre argent pour nourrir la famille. Quelques femmes entretiennent même leurs maris chômeurs.

Même dans les familles citadines, il est très courant de voir les époux avoir des économies séparées et gérer les dépenses selon une répartition clairement établie. Cette division est constamment renégociée et les disputes concernant la responsabilité des achats sont très courantes. Par exemple, dans les familles où le mari et la femme sont fonctionnaires, certains hommes soutiennent, en vain, que les dépenses du ménage, de la nourriture et de l'éducation des enfants devraient être partagées de façon

¹⁰¹ (INSD 2000a)

¹⁰² (Nioumou, Bambara et al. 1997:30) voir Annexe II, Table 2 pour le nombre de femmes et d'hommes dans la fonction publique.

égale. Les femmes utilisent l'idéal de gagne-pain masculin comme argument pour garder leur salaire pour des dépenses personnelles. Dans les couples où le mari est assez riche, ce dernier pourrait essayer d'empêcher sa femme de se lancer dans des activités rémunérées, ce que la majorité des femmes n'accepteraient pas. Même pour une femme qui reçoit suffisamment d'argent de son mari, avoir son propre revenu est une question de sécurité. Les femmes savent que les mariages sont fragiles et que l'on ne peut pas compter sur les hommes.

L'idéal de gagne-pain masculin peut avoir des avantages pour les femmes. Elles peuvent se débrouiller en s'attachant à des hommes à travers le mariage, la prostitution ou des activités relationnelles intermédiaires.¹⁰³ Aussi longtemps qu'une femme est jeune, il n'y a pas de honte à se faire entretenir par des admirateurs. Ainsi elle les met à l'épreuve pour voir lequel mérite sa main.¹⁰⁴ Pour un homme pauvre, l'idéal d'être le gagne-pain de sa famille est un fardeau. Il sera incapable de se trouver une épouse et aura même de la difficulté à entretenir une fiancée.

L'emploi protégé

Le terme d'«emploi protégé» fait référence au fait que la personne employée est protégée par les lois sur le travail et par les lois sur la sécurité sociale. «L'emploi protégé» donne droit à une pension, un congé de maternité payé, un congé annuel payé et une assurance contre les accidents du travail. Ces emplois se trouvent dans le secteur public et dans le secteur privé.

Les emplois les plus attrayants sont dans le secteur public car même si les salaires sont modestes, l'emploi est considéré comme stable. Mais depuis 1991, le recrutement des fonctionnaires a été limité aux travailleurs du secteur de la santé et aux instituteurs. Ce qui veut dire que même les personnes qui ont des diplômes universitaires vont devoir chercher des emplois dans le secteur privé. Depuis la privatisation et la restructuration de l'État au début des années 90 il y a eu une augmentation des entreprises privées et les ONG ont repris beaucoup d'emplois qui étaient auparavant tenus par des fonctionnaires publiques. Un marché du travail existe pour les personnes diplômées. Mais, il n'y a pas assez d'emplois et il est difficile de s'en trouver un sans avoir de bons contacts.

Les données fournies par l'Enquête Prioritaire (1994–1995) indiquent qu'en moyenne, les salaires des femmes dans les emplois protégés sont légèrement plus élevés que ceux des hommes. Mais quand les salaires des professions similaires sont comparés, il n'y a aucune différence. Cependant, il y a une différence entre l'appréciation des hommes et des femmes par rapport au travail qui influe sur leur rémunération: on a tendance à apprécier les femmes pour leur éducation tandis que les hommes plutôt pour leur âge et leur expérience.¹⁰⁵

¹⁰³ (Bardem et Gobatto 1995)

¹⁰⁴ (Roth 1994; Bardem et Gobatto 1995)

¹⁰⁵ (Lachaud 1997:78)

Le secteur informel

Toute activité génératrice de revenu, sauf «les emplois protégés» et l'agriculture, est considérée comme faisant partie du secteur informel dans ce rapport. Cela veut dire que la gamme des activités est large et les problèmes que rencontrent les hommes et les femmes sont variés. Ils partagent tous le même but: gagner suffisamment d'argent pour survivre et faire des économies. En réalité, beaucoup de personnes travaillant dans le secteur informel sont juste capables de survivre au jour le jour.

Les données statistiques indiquent que les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes.¹⁰⁶ Même si on compare les hommes et les femmes d'âges, d'éducation et d'expériences similaires, il y a une grande différence entre leurs revenus. Les femmes se trouvent limitées par des activités qui génèrent peu de profits, comme le petit commerce. Elles sont victimes de discrimination parce qu'elles ont un accès limité au crédit, elles sont contraintes par les structures sociales comme la division des tâches à l'intérieur de la famille.¹⁰⁷ Les sommes dont ont besoin les femmes pour commencer une activité sont souvent petites et les sociétés de crédit ne veulent pas les avoir pour clientes.

Les compétences spécifiques au genre des femmes les limitent aux activités moins lucratives. Elles se retrouvent dans des professions pour lesquelles elles ont été formées par leurs mères: l'agriculture, la transformation alimentaire, la vente des aliments, le brassage de la bière et le petit commerce. L'éducation scolaire et la formation professionnelle pourraient leur permettre d'accéder à de nouvelles professions. Par exemple dans le cas du métier de tailleur, qui était auparavant un métier masculin, les femmes sont devenues actives après avoir reçu une formation.¹⁰⁸ Derrière les statistiques officielles sur le secteur informel, il y a un autre secteur, encore moins visible, où les femmes entreprennent des activités qui génèrent du revenu mais un revenu qui n'est pas suffisant pour être pris en considération. Dans les statistiques officielles, ces femmes sont classées comme femmes au foyer même si elles font toutes quelque chose pour gagner de l'argent.¹⁰⁹

Peu d'études existent sur les activités économiques des femmes urbaines et elles ont toutes plus de dix ans. Mais, pendant ces dix dernières années, Ouagadougou a connu un essor économique qui a sans doute ouvert de nouvelles possibilités aux entreprises des femmes. Il est possible que les femmes sont actuellement plus actives et font face à des problèmes différents d'il y a dix ans. La dévaluation du CFA en 1994¹¹⁰ a obligé les femmes d'augmenter leurs revenus afin de compenser la baisse de pouvoir d'achat du ménage.¹¹¹ Depuis, de nouvelles petites entreprises ont été créées où travaillent les femmes, comme les centres de communication, les bureaux de secrétaires publiques, les boutiques de photocopies etc.

¹⁰⁶ (Lachaud 1997:79)

¹⁰⁷ (Lachaud 1997:87)

¹⁰⁸ (Dijkman et Van Dijk 1993)

¹⁰⁹ (Roost Vischer 1997)

¹¹⁰ Le franc CFA est la monnaie ouest africaine qui a eu un cours fixe en relation au Franc français. En 1994, le CFA a été dévalué à moitié. Puisque le Burkina Faso est extrêmement dépendant sur les produits importés, ceci a causé une hausse générale des prix mais pas une hausse des salaires.

¹¹¹ (Thylefors 1995)

Une catégorie professionnelle de femmes, moins prestigieuse, est apparue comme résultat de l'essor de la construction à Ouagadougou. C'est le groupe qui travaille dans la production du sable et de gravier pour le bâtiment. Cette production se fait le plus souvent de façon illégale dans la périphérie de Ouagadougou et demande un grand effort physique.¹¹² Si l'on veut soutenir les entreprises des femmes, il faudrait avoir beaucoup plus d'information sur les femmes actives dans les entreprises et quels sont leurs problèmes. Il est important de ne pas toujours limiter les femmes à des activités à petite échelle dans le secteur informel. Même si beaucoup pourrait être fait pour aider les femmes qui ont du mal à survivre, il est important aussi de créer les conditions pour permettre aux femmes d'être actives dans les grandes entreprises.

Le chômage

Le chômage est principalement un problème urbain. Le taux de chômage en 1994/1995 était de 15,2% dans la région urbaine et de 0,8% dans la région rurale.¹¹³ La plupart des chômeurs étaient assez bien éduqués. Environ la moitié étaient des jeunes ayant complétés le niveau secondaire¹¹⁴ n'arrivaient pas à se trouver un emploi. Le problème est que l'éducation des gens est trop théorique et il y a une pénurie de personnel disposant d'une formation professionnelle.¹¹⁵

Moins de femmes que d'hommes sont chômeurs. Dans les villes, 16,3% des hommes et seulement 13,4% des femmes étaient au chômage en 1994/1995. Il y a probablement un chômage caché parmi les femmes qui étaient classées comme femmes au foyer par le sondage. Elles auraient peut-être voulu avoir un emploi si l'occasion s'était présentée. Le chômage des jeunes semble permanent plutôt que transitoire.¹¹⁶

Conclusions

Les cas présentés dans ce chapitre montrent que le contenu des rôles masculins et féminins et les responsabilités sont flexibles. La division semble persister. Les femmes ont repris des tâches masculines et les ont incorporés dans leurs rôles de mères et d'épouses. De plus, elles ont laissé certaines de leurs responsabilités féminines aux hommes quand ces dernières deviennent des professions salariées, comme le travail d'infirmier, de chef cuisinier et d'éducateur. À présent, la femme d'un fermier travaillant sur une exploitation de coton utilise la houe, même si, dans le passé, ceci n'était pas considéré comme une tâche féminine. Les femmes acceptent de le faire car c'est la responsabilité d'une femme d'aider son mari. De façon similaire, quand les femmes Peuls ou Mossis cultivent le mil, elles ne se présentent pas comme des productrices de mil, qui est une responsabilité masculine, elles disent plutôt qu'elles «nourrissent les enfants». Cette observation soulève une question délicate: comment aider les productrices sans provoquer l'idéologie du «fournisseur de mil» masculin que les hommes et les femmes veulent sauvegarder ?

¹¹² (Kinda 1995)

¹¹³ (Lachaud 1997:166)

¹¹⁴ (niveau secondaire deuxième cycle ou niveau CAP)

¹¹⁵ (Lachaud 1997)

¹¹⁶ (Lachaud 1997)



Les femmes ne sont pas à l'origine des changements décrits plus haut. Elles se sont plutôt adaptées aux changements dans les stratégies d'existence des hommes. Les autorités ont favorisé les hommes sur le marché du travail laissant aux femmes le travail non ou sous payé. De façon similaire, sur le marché du travail urbain, plus d'hommes que de femmes se trouvent dans des emplois bien payés. Cette tendance a commencé à l'époque coloniale quand le marché du travail salarié a été créé pour les hommes et les hommes ont été éduqués pour ces emplois. Par conséquent, les femmes se trouvent en majorité dans des activités mal payées, surtout dans le secteur informel.

Les moyens d'existence des hommes et des femmes sont déterminés par le genre de manières différentes. Si l'on veut éliminer la pauvreté, il faudrait aborder la pauvreté des hommes et la pauvreté des femmes différemment. Dans une perspective d'égalité entre les genres, il est aussi important de faciliter l'accès des femmes aux entreprises lucratives.

La réduction de la pauvreté et l'égalité entre les genres

Le dernier chapitre a décrit comment les moyens d'existence sont déterminés par le genre. Les contraintes que les personnes doivent affronter quand elles essayent de se débrouiller sont différentes pour les hommes et pour les femmes. Les différences selon le genre dans le comportement économique peuvent seulement être comprises en relation avec les rôles idéaux des hommes et des femmes dans la famille. Ces rôles diffèrent aussi dans une certaine mesure selon l'âge, le groupe ethnique, la religion, la classe, etc. Mais si l'on veut comprendre pourquoi la pauvreté est distribuée de façon inégale parmi la population, le genre est un élément clef.

Ce chapitre et les chapitres suivants changent de perspective. Nous passons d'une perspective locale (les gens, leur logique et leur façon de penser et de vivre) à une perspective nationale et aux mesures entreprises par le gouvernement et la communauté internationale pour promouvoir la réduction de la pauvreté et l'égalité entre les genres.

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Bien que la lutte contre la pauvreté ait été un objectif des interventions de développement aussi longtemps qu'elles ont existé, elle est devenue un objectif dans le programme d'aide internationale seulement à la fin des années 90. Les programmes d'ajustement structurels que l'institution Bretton Woods a imposé aux pays pauvres avaient pour but de créer une économie nationale saine en réduisant les dépenses dans le secteur public et en privatisant les entreprises et les services qui appartenaient à l'État. Ces programmes avaient quelques effets secondaires négatifs sur les pauvres qui ont poussé l'institution à investir dans les secteurs sociaux et plus tard d'insister pour que «la lutte contre la pauvreté» devienne un but pour les économies nationales. Grâce à la politique économique austère du gouvernement de Thomas Sankara (1984–1987), l'économie nationale du Burkina Faso était déjà relativement bien équilibrée.¹¹⁷

En réponse aux nouvelles conditions établies par les institutions Bretton Woods pour les prêts, le Burkina Faso a produit un document stratégique en 2000 sur la réduction de la pauvreté dans le pays: le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).¹¹⁸ La stratégie globale du

¹¹⁷ (Sawadogo 1997)

¹¹⁸ En anglais: The Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP). Deux rapports sur l'évolution du programme (Burkina Faso 2001;2002) ont été faits.

gouvernement pour réduire la pauvreté au Burkina Faso repose sur sept grands principes directeurs étroitement liés qui sont: (i) le recentrage du rôle de l'État, (ii) la gestion durable des ressources naturelles, (iii) la promotion d'un nouveau partenariat avec les bailleurs de fonds, (iv) la promotion d'une bonne gouvernance, (v) la prise en compte de la dimension régionale, (vi) l'équilibre régional et (vii) la dimension genre. De plus, le CSLP a quatre objectifs stratégiques: (i) d'accélérer la croissance basée sur l'équité; (ii) garantir l'accès aux services sociaux de base aux pauvres; (iii) développer les emplois et les activités génératrices de revenu pour les habitants les plus pauvres; (iv) promouvoir la bonne gouvernance.

Le but de ce document était de servir de cadre aux politiques économiques dans tous les secteurs du pays. Par conséquent, les aides internationales seraient obligées de se placer dans ce cadre. Les donateurs qui avaient confiance dans le CSLP, et à la capacité du pays à le mettre à exécution, étaient invités à envoyer leur contribution directement comme «soutien au budget» à la trésorerie de l'État. C'est ainsi que la Suède a contribué en 2001 et 2002 à hauteur de 40 millions de SEK par an au budget national du Burkina Faso. Comme l'égalité entre les genres est un but de la coopération suédoise en développement international, il devient particulièrement intéressant de voir si une perspective genre a été intégrée dans le CSLP et si cette stratégie de lutte contre la pauvreté promet d'avoir des effets positifs sur l'égalité entre les genres.

Le CSLP a été rédigé très rapidement car le gouvernement du Burkina Faso avait un besoin urgent d'être libéré de sa dette (l'initiative HICP) qui pouvait être accordée seulement lorsqu'une stratégie de lutte contre la pauvreté existait.¹¹⁹ Le document a donc été écrit sans la participation générale de la société civile, ce qu'exigeait la Banque Mondiale. Tous les Ministères techniques n'étaient même pas inclus. Le rôle de l'Assemblée Nationale était limité à voter pour le document. Le CSLP sera révisé en 2003 et les autorités ont l'intention d'inclure un plus grand nombre d'acteurs dans le processus.

Malgré les lacunes dans sa procédure d'élaboration, le premier CSLP de 2000 est très ambitieux et contient beaucoup de bonnes initiatives pour réduire la pauvreté. Mais même si le rapport dit que la dimension genre est importante, il n'y a aucune analyse sur la façon dont le genre affecte la distribution de la pauvreté. Très peu d'actions concrètes sont suggérées pour réduire la pauvreté des femmes. Une déclaration dans le court paragraphe sur le genre: "Ainsi, le gouvernement considère-t-il la participation de la femme au processus de développement comme un élément déterminant dans sa stratégie de développement." (paragraphe 4.1.5.), révèle une ignorance de la contribution déjà si importante des femmes au développement.

Dans le CSLP il y a des contradictions qui tiennent au manque d'attention porté à la participation déjà considérable des femmes au développement (au minimum par leur main-d'œuvre gratuite). Premièrement, le CSLP suggère que la terre devrait être privatisée et soutient que cela serait bénéfique pour les pauvres. Cette suggestion ne tient pas compte du fait que les femmes ont des droits fonciers secondaires et tertiaires et risqueraient de perdre ces droits si l'accès à la terre devenait

¹¹⁹ (Danida 2002)

une question d'argent. Deuxièmement, le CSLP envisage des actions ambitieuses comme la construction des diguettes anti-érosives, la création de fosses de compost, etc., pour freiner la dégradation des sols. Toutes ces mesures nécessitent une main-d'œuvre importante. Elles sont entreprises surtout sur les terres contrôlées par les hommes. Auparavant, les femmes fournissaient jusqu'à 60 à 80% de la main-d'œuvre sur les sites de projet anti-désertification, sans être entièrement impliqué dans la gestion des ressources naturelles.¹²⁰ Troisièmement, est-il possible de produire plus de coton et en même temps d'envoyer plus d'enfants à l'école comme le suggère le CSLP ? Le coton est dans une grande mesure produit avec une main-d'œuvre familiale non payée et la question que l'on doit se poser est «est ce que les femmes peuvent ou veulent travailler encore plus ?». Quatrièmement, la section sur l'éducation de base dans le CSLP est en faveur des femmes et des filles et insiste pour augmenter le nombre de filles dans les écoles. Mais les raisons pour lesquelles les filles ont une faible fréquentation scolaire ne sont pas analysées et le remède est tout simplement d'augmenter la fréquentation scolaire des filles.

Est ce que les femmes sont plus pauvres que les hommes ?

L'invisibilité des femmes dans le rapport stratégique et l'invisibilité des efforts des femmes dans le développement peut être partiellement attribuée à un parti pris méthodologique dans les deux grandes enquêtes statistiques sur la pauvreté, entreprise en 1994 et 1998 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso. Les conditions de vie de 8,642 ménages Burkinabés ont été étudiées et les données de la première enquête ont été utilisées pour établir un Profil National de la Pauvreté en 1996. Le CSLP a été élaboré à partir des statistiques de cette enquête.

L'enquête prioritaire ne fournit malheureusement pas d'analyse de données concernant les personnes du foyer. Ainsi, la sphère économique gérée par la femme dans le ménage est invisible. Les femmes des fermiers sont classées comme des aides familiales et les femmes dont les maris sont employés sont classées comme inactives. La valeur du travail des femmes n'est pas prise en considération et les inégalités dans la distribution des ressources dans le ménage ne peuvent pas être mis en évidence. L'enquête prioritaire définit le ménage comme l'unité socio-économique fondamentale dans laquelle les différents membres (faisant partie ou pas de la famille) vivent dans la même maison ou enceinte, mettent en commun leurs ressources et fournissent ensemble la part essentielle de la nourriture et des autres besoins fondamentaux.¹²¹ Cette définition ne couvre pas la grande diversité des organisations domestiques existant au Burkina Faso (voir le chapitre sur le mariage et la famille). Les époux ne mettent pas en commun leurs ressources et ils ont tendance à garder secrète les sommes qu'ils détiennent. Ainsi, une enquête dirigée sur les hommes va sans doute manquer d'information sur les femmes. De façon similaire, une enquête qui ne tient pas compte des relations entre les ménages ne rendra pas bien compte des cas où plusieurs unités agricoles vivent dans la même enceinte ou des cas où plusieurs ménages cultivent ensemble la terre. Pour résu-

¹²⁰ (Sanou 1993)

¹²¹ (INSD 1996a:16)

mer, la définition européenne du ménage appliquée par l'enquête prioritaire au Burkina Faso et l'indifférence vis-à-vis des relations économiques entre ces unités embrouille les façons dont les stratégies de survie sont déterminées par le genre.¹²²

La question cruciale pour l'établissement de stratégies de lutte contre la pauvreté est l'identification des pauvres et des critères pour mesurer la réduction de la pauvreté. Qui sont les pauvres et où habitent-ils ? Il y a plusieurs façons de définir la pauvreté, et la définition choisie influencera sans doute la réponse et aura des conséquences politiques.¹²³

Dans le Profil National de la Pauvreté du Burkina Faso de 1996, le seuil de pauvreté est calculé sur la base d'un besoin de 2 283 calories par adulte et par jour et est converti en coûts alimentaires locaux. Ainsi le seuil de pauvreté absolue a été défini à 41 099 FCFA par adulte et par an d'après la valeur monétaire d'octobre 1994 et le seuil de pauvreté extrême était de 31 749 FCFA par adulte et par an. Cette définition a donné deux catégories de ménages distincts: pauvres et extrêmement pauvres. Le reste des ménages ont été divisés en trois catégories classées comme étant relativement «non pauvres». La population totale a ainsi été classée en cinq catégories, dont deux étaient en dessous du seuil de pauvreté.

De plus, la population de l'enquête a été divisée en cinq zones géographiques. Les deux grandes villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, constituent une zone urbaine, les plus petites villes en constituent une autre. Le reste du territoire est sous divisé en cinq zones rurales. Le but de l'exercice était de savoir où habitait la majorité des ménages pauvres pour pouvoir acheminer les ressources dans ces régions.¹²⁴

Le Profil National de la Pauvreté conclut que 44,5% des Burkinabés vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 1994–1995.¹²⁵ Puisqu'il a été difficile de tirer des conclusions à partir de ce grand nombre de statistiques, l'INSD a produit six études thématiques sur «la pauvreté et la santé»; «la pauvreté et l'éducation»; «le genre et la pauvreté»; «la pauvreté et le marché du travail»; «la pauvreté et le chômage»; «la pauvreté urbaine et l'accès aux services sociaux de base».¹²⁶ Même si ces études fournissent des analyses plus profondes, leur valeur reste limitée par les faiblesses méthodologiques dans la collecte des données initiales (voir plus haut).

Le rapport sur «genre et pauvreté» illustre la difficulté à faire une analyse genre à partir des données de l'enquête où les femmes n'apparaissent qu'en tant que chefs de ménage. Ça n'aurait pas de sens de comparer les femmes chefs de ménage aux hommes chefs de ménage. Une femme est chef de ménage parce qu'elle n'a pas de mari ou que le mari est absent, tandis que l'homme chef de ménage a une ou plusieurs épouses.

¹²² L'utilisation du terme «ménage» comme plus petite unité pour une enquête micro-économique a été critiquée pendant des années. Les arguments contre sont bien résumés dans la publication de l'Asdi «Gender Equality and Poverty» (Baden, Milward et al. 1998:26–42) Le concept de «ménage» a été prouvé comme très difficile à appliquer dans le contexte ouest africain où les époux ont des économies séparées et ont très peur d'informations sur les revenus de leurs époux respectifs.

¹²³ Pour une discussion critique sur les définitions monétaires métriques (money metric) de la pauvreté voir Hagberg (2001).

¹²⁴ Voir Hagberg (2001) pour une critique de cette catégorisation rigide qui dissimule la stratification économique à l'intérieur des régions et ne tient pas compte des relations et des mouvements de personnes entre les régions.

¹²⁵ (INSD 1996b)

¹²⁶ (Bayala, Kabore et al. 1997; Kaboré, Sanou et al. 1997; Lachaud 1997; Nioumou, Bambara et al. 1997; Ouédraogo, Zoubga et al. 1997; Sanou et Ouédraogo 1998)

Ces deux types de familles ne sont pas comparables. Les auteurs de «genre et pauvreté» ont eu recours à une comparasion entre les hommes célibataires et les femmes chefs de ménage pour voir s'il existe une corrélation entre le genre et le niveau de vie. Les hommes célibataires et les femmes chefs de ménage ne représentent que 10,3% de la population et leur situation est particulière comparée à la majorité de la population qui vit dans des familles conjugales ou élargies. La catégorie de «femmes chef de ménage» a été sous divisée en chefs *de jure* (femmes célibataires, divorcées ou veuves) et chefs *de facto* (femmes mariées qui vivent séparées de leurs maris). Le niveau de vie moyen des chefs *de jure* était plus élevé que le niveau de vie des chefs *de facto* mais plus bas que celui des hommes célibataires. La moyenne élevée du niveau de vie des femmes célibataires peut être expliquée par le fait que certaines étaient des jeunes professionnelles éduquées et citadines ou des femmes d'affaire qui n'ont pas encore été mariées ou étaient divorcées.¹²⁷ D'autres femmes chefs de ménage *de facto* recevaient des versements élevés de leurs maris migrants. Même si les hommes célibataires avaient le plus haut niveau de vie, ils étaient aussi les plus nombreux dans la catégorie des extrêmement pauvre. L'absence de pauvreté parmi les femmes chefs de ménage peut être expliqué par l'héritage des maris décédés et l'aide qu'elles reçoivent de la famille.

En général les hommes célibataires et les personnes qui vivent dans un ménage ayant une femme chef ont moins tendance à être pauvres que les personnes qui vivent dans des familles ayant pour chef un homme. En d'autres termes, les personnes mariées sont plus pauvres que les célibataires, et la pauvreté de la famille augmente avec le nombre d'épouses du mari. Les auteurs de l'analyse «genre et pauvreté» insistent qu'ils ne suggèrent pas un lien de cause à effet entre le mariage et la pauvreté. La différence dans le niveau de vie est plutôt un effet du lieu d'habitation et des moyens de subsistance.

Est ce que cela veut dire que les femmes ont plus tendance à être plus pauvres que les hommes ? Non. Même si les femmes sont dans la majorité parmi les extrêmement pauvres (51,7% de femmes contre 48,3% d'hommes), cette différence est proportionnelle au pourcentage des femmes et des hommes dans la population totale. Ainsi, on ne peut pas conclure que les femmes ont plus tendance à être extrêmement pauvres que les hommes. Mais comment se fait-il que les hommes sont dans la majorité parmi les «non pauvres» (50,8% d'hommes contre 49,2% de femmes) ? Il semble que les hommes ont plus de succès que les femmes à pouvoir éviter la pauvreté. Dans la catégorie des «extrêmement non pauvres», les proportions sont encore une fois avantageuses pour les hommes.

Est ce que ces données sont fiables ? Comme mentionnée plus haut, l'enquête prioritaire n'a pas de données concernant les personnes du foyer. Les moyennes de pauvreté individuelles ont été calculées en divisant le niveau de vie total du ménage par le nombre de personnes, comme si les ressources avaient été allouées de manière égalitaire à l'intérieur de la famille. Comme les ressources ne sont pas distribuées également parmi les membres du ménage, la pauvreté des femmes mariées à l'intérieur des ménages dirigés par les hommes est probablement plus grande que ce qui est indiqué par les statistiques.

¹²⁷ Comme on peut voir dans l'Annexe II, Table2, une majorité des fonctionnaires sont des hommes ou des femmes célibataires.

La promotion de l'égalité entre les genres

L'émancipation des femmes a été sur l'agenda politique du Burkina Faso depuis au moins 1975, après la première conférence des Nations Unies sur la promotion des femmes. C'était une priorité nationale de 1984–1987 quand le pays était gouverné par un groupe de jeunes officiers radicaux sous le président Thomas Sankara.¹²⁸ Le Ministère de la Promotion de la Femme a été créé en 1997 pour renforcer les efforts pour promouvoir l'égalité entre les genres, en accord avec le Beijing Programme d'Action (1995). La promotion de la femme a été, jusque-là, une responsabilité du Ministère pour l'action sociale et de la solidarité nationale, plus précisément de la Direction de la promotion de la famille.

Avec la création du nouveau ministère, 10 des 12 domaines prioritaires du document ont été sélectionnés et résumés en cinq programmes qui constituaient le cœur du Plan d'Action pour la promotion des femmes 1998–2000. Ces cinq programmes étaient: (i) La lutte contre la pauvreté ; (ii) le développement des ressources humaines féminines ; (iii) la promotion et la protection des droits fondamentaux de la femme et de la petite fille ; (iv) le plaidoyer et la mobilisation sociale pour une image positive de la femme ; (v) les mécanismes institutionnels de mise en oeuvre, de coordination et de suivi-évaluation. Dans le cadre de ces cinq programmes, 92 activités ont été suggérées, 26 ont été jugés prioritaires pour le Plan d'Action 1998–2000. Le coût de l'exécution du plan a été évalué à 2 063 milliards CFA. 20% serait payé par l'État et 80% devrait être demandée aux donateurs.

Le plan n'a pas été adopté avant 1999, ce qui a retardé sa mise en exécution. Le rapport d'évaluation estime que seulement 20% des activités planifiées ont été exécutés.¹²⁹ L'équipe d'évaluation n'a pas été capable d'évaluer si ces activités avaient eu un impact stratégique sur l'égalité entre les genres car il n'y a pas assez de données. Il y a beaucoup de causes de cette médiocre performance: Premièrement, les activités planifiées ont été trop nombreuses pour une période de trois ans. Deuxièmement, le Ministère n'a pas reçu les fonds prévus ni du gouvernement national ni des donateurs internationaux. Ces derniers ont financé 22,5% du budget et l'État n'a rien financé du tout à part le fonctionnement du ministère. Troisièmement, il y avait des points faibles dans l'organisation interne du ministère et sa communication et coopération avec les autres ministères, les ONG et les bailleurs. Quatrièmement, le ministère manque de personnel ayant la compétence nécessaire.

Au Burkina Faso, l'égalité entre les genres est une question qui est supposée faire partie de tous les secteurs politiques. D'après le Plan d'Action, le Ministère de la Promotion de la Femme devrait appliquer la méthode «faire-faire», cela veut dire que les activités mentionnées dans le plan devraient être exécutées par les autres ministères ou ONG plutôt que le ministère lui-même. Le rôle de ce ministère serait de développer des politiques et des stratégies pour promouvoir l'égalité entre les genres, de coordonner, d'assurer le suivi et de faire les évaluations. Mais comme la communication entre les différentes structures était déficiente et la division des responsabilités n'était pas claire, l'exécution du plan a été entra-

¹²⁸ (Kanse 1989)

¹²⁹ (SAEC 2002)

vée. Le rapport d'évaluation révèle même que le personnel des Ministères techniques pensait que le Ministère de la Promotion de la Femme s'était immiscé dans leur travail.

Le Ministère de la Promotion de la Femme travail avec un réseau de «points focaux genre» dans les différents ministères. Ces personnes ont été sélectionnées pour leur compétence et leur intérêt à la question du genre. Mais la plupart de ces personnes n'occupent pas de positions stratégiques dans les ministères, donc ont du mal à avoir une influence sur la planification des politiques. De plus, leur fonction n'est pas officielle. Les décideurs peuvent donc même pas tenir compte de leur existence. Le meilleur endroit pour mettre en application une perspective genre dans un ministère serait à la Direction des Études et des Plans, qui existe dans tous les ministères. Le rapport d'évaluation a aussi noté que ces personnes ressentent que leur rôle n'est pas clair et qu'il y a un manque de communication entre eux et le Ministère de la Promotion de la Femme.

Plusieurs bailleurs de fonds ont été impliqués dans l'élaboration du Plan d'Action, mais n'ont pas contribué à son l'exécution. On ne sait pas vraiment s'ils se sont retirés parce que la stratégie d'exécution n'était pas claire ou parce que le ministère n'avait pas fait suffisamment d'efforts pour demander des fonds. Le fait que le gouvernement national n'a pas contribué aux fonds a peut-être donné aux bailleurs l'impression que l'égalité entre les genres n'était pas une priorité.

Un autre ministère clef pour la promotion de la femme est le Ministère de la Promotion des Droits de l'Homme qui a été crée en 2002 après avoir fait partie du Ministère de la Justice. Sa tâche est de réviser la législation existante pour l'ajuster aux conventions internationales et aux lois sur les droits humains. Une de ses directions est spécialement responsable de la question des droits des femmes. Ses principaux collaborateurs sont le Ministère de la Promotion de la Femme et le Ministère de la Justice. Mais ni le Ministère de la Justice ni le Ministère de la Promotion des Droits de l'Homme sont mentionnés sur la liste des «points de focaux genre» avec lesquels le Ministère de la Promotion de la Femme est supposé collaborer.

En février 2003, la façon dont le Ministère de la Promotion de la Femme allait participer à la reformulation du document CSLP n'était pas claire. Le Ministère avait l'intention d'élaborer une Stratégie Nationale sur le Genre et de l'avoir terminé pour la révision du CSLP. La Stratégie Nationale sur le Genre aurait été un document qui devait guider le processus de révision du CSLP. Le délai était trop court et la Stratégie Nationale sur le Genre ne fut pas finalisée à temps.

Le genre et le développement

La mauvaise performance du Ministère de la Promotion de la Femme ne veut pas dire que rien n'a été fait pour les femmes au Burkina Faso. Le rapport national pour la conférence «Beijing +5» (2000) et les rapports nationaux pour le CEDAW contiennent des listes impressionnantes de projets et autres mesures en faveur des femmes.¹³⁰

Pendant les deux dernières décennies, les projets de développement avaient très souvent des activités spécifiques pour la promotion des

¹³⁰ (Burkina Faso 1997; Burkina Faso 1999)

femmes. Ceci était conforme à «L'Approche Femmes dans le Développement» d'après laquelle les activités des femmes étaient des ajouts à des projets qui paraissaient neutres en ce qui concernait le genre, mais qui, en réalité bénéficiait plutôt aux hommes. L'idée qu'une analyse genre devrait faire partie intégrante du projet dans toutes ses phases n'a été introduite au Burkina Faso qu'à la fin des années 90. Deux évaluations indépendantes montrent qu'il y a actuellement beaucoup d'activités en faveur de l'égalité entre les genres. Mais ces deux études concluent que ces initiatives ne font pas partie d'une analyse générale ni d'une stratégie globale. De plus, le manque de données rend difficile une bonne connaissance de la totalité de ce qui a été réalisé et l'évaluation de l'impact des réalisations sur la situation des femmes.¹³¹

Pendant les deux dernières années, le concept genre s'est répandu rapidement à travers Ouagadougou. Beaucoup de personnes, de fonctionnaires, de directeurs d'ONG, ont reçu une formation genre. Pour beaucoup, le mot genre se réfère plutôt à une méthode qu'à la différence entre les hommes et les femmes qui continuent d'être vu en termes de sexe. Pour d'autres, genre est simplement un synonyme de femme. Beaucoup considèrent la méthode trop théorique et difficile à appliquer. Quelques initiatives sont en cours pour développer des outils genre simplifiés adaptés aux réalités locales et aux besoins de chaque organisation. La notion de genre est diversement comprise: de la nécessité d'ouvrir des activités féminines à la participation des hommes et à l'idée que le genre est lié au concept de vulnérabilité. Parfois toutes sortes de groupes vulnérables sont inclus sous le concept genre, comme les femmes, les handicapés, les vieux, les jeunes etc. La logique de cette ligne de pensée laisse seulement une petite minorité d'hommes d'âge moyens et de la classe moyenne représenter la «normalité». Certaines catégories, qui sont exposées à la discrimination car ils correspondent mal aux catégories genres généralement acceptés, comme les homosexuels, les travestis, les prostitués et ceux qui n'ont pas d'enfants, sont rarement mentionnés. Au Burkina Faso, le concept genre se trouve détaché de ces racines intellectuelles (issues du monde anglophone) et n'est pas né de l'expérience locale. Mais les différents acteurs du Burkina Faso sont en train de lui donner leur propre signification.

Conclusion

La lutte contre la pauvreté a été un des programmes du Plan d'Action pour la Promotion des Femmes 1998–2000. La dimension genre est l'un des principes majeurs qui guide la stratégie pour la lutte contre la pauvreté (CSLP). On s'attendrait alors à ce que les décideurs soient conscients de l'importance et de la corrélation entre les deux questions. Malheureusement cette conscience ne s'est pas traduite dans l'intégration des politiques. Le manque d'une analyse genre dans le CSLP, qui est le document qui intéresse le plus les bailleurs, est déplorable. Le manque de soutien financier pour la promotion de la femme et la faiblesse du ministère qui s'en charge est déplorable aussi. Même si tout le monde est d'accord qu'une approche genre doit être intégrée dans tous les domaines des efforts publics pour le développement, il ne semble pas y avoir de

¹³¹ (Sanwidi et Yacouba 2000; Sangaré Compaoré 2002)

consensus sur ce qu'est le genre, comment on l'analyse et comment cette analyse peut être appliquée dans la lutte contre la pauvreté. Puisque le CSLP sera revu en 2003, la possibilité d'une meilleure intégration de la question du genre existe. Jusqu'à quel point le Ministère de la Promotion de la Femme est prêt à s'impliquer dans la révision du CSLP reste une question ouverte.

L'éducation, la santé et le bien-être

Dans le CSLP, une grande attention a été portée sur les investissements dans le secteur social. Les fonds d'allègement de la dette ont été accordés à la suite de l'établissement du CSLP et ont été utilisés pour ces investissements. En 2002, l'éducation de base et la santé ont reçu environ 70% des financements grâce au CSLP.¹³² Le reste a été dépensé pour les installations d'eau et les routes.

Curieusement, le Ministère de l'Action Sociale et la Solidarité Nationale, qui s'occupe des vieux, des malades, des handicapés, des orphelins, des réfugiés et des extrêmement pauvres, ne fait pas partie du secteur social défini par le CSLP. Cette absence révèle une approche quelque peu utilitaire du CSLP, où les investissements dans le secteur social sont motivés par l'idée qu'ils constituent un moteur pour le développement. Malgré tout, dans toute société, il existe des catégories de personnes qui ne peuvent pas contribuer au développement mais dont on doit s'occuper.

Cela dit, je poursuis en décrivant les deux activités les plus importantes du secteur social, tel que défini par le CSLP: l'éducation de base et la santé. Les femmes n'ont pas autant accès à ces secteurs que les hommes, et les raisons pour cette inégalité se trouvent dans le système genre qui existe dans les sociétés locales et s'infiltrer dans les institutions de la santé et de l'éducation.

L'éducation de base

Seule une minorité d'enfants burkinabés va à l'école. Le taux brut d'inscription au niveau primaire est de 41 % (48% pour les garçons et 33% pour les filles), 10% pour l'école secondaire et 1 % pour l'éducation supérieure.¹³³ Parmi les adultes, seule une minorité sait lire et écrire: 24,8% des hommes et 12,9% des femmes.¹³⁴

Dans le CSLP, l'augmentation de l'accès à l'éducation de base est considérée comme un moyen de lutter contre la pauvreté. Le faible taux d'inscription scolaire des filles a particulièrement attiré l'attention. Dans le CSLP, la section sur l'éducation de base est explicitement en faveur des filles et de l'égalité entre les genres. Mais, comme on le verra plus loin, ceci ne pose pas le problème crucial du travail des femmes ou du contenu insatisfaisant de la formation scolaire.

¹³² (Economist Intelligence Unit 2002a)

¹³³ (Economist Intelligence Unit 2002b)

¹³⁴ (INSD 2000b:30)

Le Burkina Faso a un plan décennal (2001–2010) ambitieux pour le développement de l'éducation de base.¹³⁵ Le plan est subdivisé en quatre programmes avec les buts à long terme suivants: (i) augmenter le taux d'inscription à l'école primaire de 42,7% à 70% avec un intérêt particulier pour l'augmentation du taux d'inscription des filles et dans les régions rurales; (ii) améliorer le taux d'alphabétisation des adultes de 26% à 40%; (iii) améliorer la qualité de l'éducation en réduisant le taux d'échec, offrir plus de continuité dans la formation des enseignants et d'autres mesures; renforcer la capacité de gestion et de supervision des institutions chargées de l'éducation.

Les syndicats des enseignants au Burkina Faso ont averti que la qualité de l'éducation pourra souffrir car le plan de développement met plus l'accent sur l'expansion quantitative que la qualité de l'enseignement. La formation des nouveaux enseignants a été réduite de deux à un an. De plus, les nouveaux enseignants ne seront plus des fonctionnaires, mais seront de plus en plus engagés par les communes avec un salaire plus bas et moins de sécurité d'emploi. Il y a aussi le risque que mettre l'accent sur l'éducation de base pourrait mener à une plus grande négligence vis-à-vis de l'éducation secondaire et supérieure.¹³⁶

L'éducation des filles a été une priorité depuis la Conférence des Nations Unies pour les femmes à Beijing (1995). Au Ministère de l'Éducation de Base, une Direction de la Promotion de l'Éducation des Filles a été créée.¹³⁷ Les études ont montré que les livres scolaires contiennent des images illustrant une vision stéréotypée des genres¹³⁸, que les enseignants et les enseignantes traitent les filles et les garçons de façon différentes et que les filles sont souvent victimes de discrimination.¹³⁹ De plus, les filles sont exposées au harcèlement sexuel, à la violence et même au viol par les enseignants et les étudiants.¹⁴⁰ Les écoles ne sont pas des endroits bien pour les filles. L'école pourrait être un lieu idéal où l'on pourrait affronter les inégalités entre les genres et encourager une critique des stéréotypes. À présent, l'école a plutôt tendance à soutenir les stéréotypes qui existent.

Les raisons pour la faible fréquentation scolaire des filles sont bien connues: (i) les raisons socioculturelles: Les parents considèrent la mère comme la meilleure éducatrice de la fille, les parents ont peur que la fille qui fréquente l'école ne devienne facile et tombe enceinte ou ils ont peur qu'elle remette en question leur autorité; (ii) les raisons économiques: Les dépenses scolaires sont trop élevées, les parents ne peuvent pas se permettre de perdre la main-d'œuvre de leur fille, d'autres ne veulent pas risquer de perdre la compensation matrimoniale si elle fuit le mariage. L'investissement dans l'éducation d'une fille ne profite pas aux parents car elle ne restera pas avec eux pour les entretenir quand ils seront vieux. (iii) Les raisons institutionnelles et pédagogiques: Les livres scolaires contiennent des stéréotypes sexistes. Les écoles sont loin des villages et le curriculum n'est pas adapté aux besoins de la femme rurale. (iv) Les raisons politiques et administratives: l'héritage colonial a favorisé l'éducation des garçons.

¹³⁵ (Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB))

¹³⁶ (Economist Intelligence Unit 2002a)

¹³⁷ Direction de la Promotion de l'Éducation des Filles

¹³⁸ (Ouédraogo, 1998)

¹³⁹ (Sidibe, Dague et al. 1996)

¹⁴⁰ (Jousset et Ouédraogo 1994)

Les parents favorisent l'éducation des garçons car ils assurent la continuité du groupe de parenté (dans les sociétés patrilineaires).¹⁴¹

Il existe de grandes disparités entre les provinces en ce qui concerne la fréquentation scolaire des filles. Là où les missionnaires chrétiens ont été actifs, un grand pourcentage de la population a fréquenté l'école et les parents sont ainsi enclins à envoyer les garçons et les filles à l'école. Mais, parmi les Peuls qui sont fortement musulmans, l'école est considérée comme chrétienne et est, pour cette raison, rejetée. Ils préfèrent envoyer leurs enfants à l'école coranique ou à l'école *franco-arabe*, une école qui combine l'éducation islamique avec la langue française et les matières scolaires modernes. Sur le plateau central Mossi, les mariages arrangés à un âge jeune sont les contraintes principales pour la scolarisation des filles. Parmi les sociétés matrilineaires ou à double descendance dans le sud-ouest, ce sont les oncles maternels qui ne permettent pas aux filles de fréquenter l'école. Pour les filles qui continuent leur école secondaire, le problème majeur est que les écoles sont souvent loin de chez elles. La fille sera hébergée dans une famille où elle sera obligée de faire le ménage et où elle sera peut-être exposée au harcèlement sexuel.

Pour promouvoir la scolarisation des filles, certaines initiatives ont été prises: (i) Les mères des écolières ont été encouragées à s'unir dans des Associations des Mères Éducatrices. L'idée est d'impliquer les mères dans l'éducation de leurs filles en espérant que si les mères se sentent impliquées, elles demanderont moins d'aide ménagère à leurs filles et leur laisseront plus de temps pour le travail scolaire. Pour inciter les femmes à se joindre à ces associations, un fond a été créé et mis à la disposition des femmes. Une partie du fond est pour soutenir l'école et une autre partie peut être distribué aux femmes comme crédits. (ii) La conscientisation des parents sur la nécessité pour les filles d'aller à l'école. (iii) Les mesures de discrimination positive sont prises comme le cadeau de 5176 livres scolaires pour les filles, les cadeaux de nourriture distribués aux écolières et d'autres cadeaux comme des matériaux pour écrire, des sacs d'école qui sont obtenus de divers commanditaires.

De plus, un système de bourses a été établi (qui terminera en 2003) pour aider les filles à continuer leur scolarité au niveau secondaire. Pour faciliter la fréquentation de l'université, les femmes ont la priorité en ce qui concerne une chambre dans les résidences universitaires.

Les livres scolaires ont été révisés pour éliminer les images stéréotypées des hommes et des femmes. Mais malheureusement les nouveaux livres n'ont pas encore été imprimés car les fonds manquent. Le programme de formation des enseignants a été révisé pour former les nouveaux éducateurs sur la question du genre et pour ne pas faire de discrimination vis-à-vis des écolières. Le cursus de l'école de base sera révisé pour permettre aux élèves de recevoir aussi une formation pratique. Un système préscolaire avec les écoles satellites a été commencé. Ici, les enfants sont éduqués dans leur langue maternelle et commencent à apprendre le français pour se préparer pour l'école (où tout est enseigné en français).

Les 20 provinces ayant les taux de fréquentation scolaire les plus bas ont été visées par des activités de promotion de la scolarisation des filles. Il est trop tôt pour dire si cela a eu un impact. Mais les activités décrites plus

¹⁴¹ Entrevue avec Mme. Millogo Pare Isabelle, Direction de la Promotion de l'Éducation des Filles

haut ne résoudre pas le problème majeur du travail des femmes. Premièrement, les femmes ont besoin de leurs filles pour les aider dans les activités quotidiennes. Une femme qui a des fils mais n'a pas de filles «empruntera» une fille qui l'aidera. Deuxièmement, comme mentionné plus haut, le travail fait partie de l'éducation qu'une fille reçoit pour devenir une femme et une épouse. Si elle passe trop de temps à l'école, elle ne sera pas préparée pour ce que l'on attendra d'elle quand elle sera mariée et elle risquera de souffrir dans sa vie de femme mariée.

Plusieurs rapports reconnaissent que le contenu de l'éducation formelle n'a aucun rapport avec la réalité quotidienne pour la majeure partie de la population rurale.¹⁴² Il est alors difficile de comprendre pourquoi les autorités burkinabé ont choisi de dépenser autant de ressources pour répandre l'accès à l'éducation de base (la construction de nouvelles écoles, la formation des nouveaux enseignants etc.) avant de développer un nouveau curriculum, de former les enseignants qui sont déjà sur place et d'imprimer les nouveaux livres scolaires.

Dans le passé, les parents envoyaient leurs enfants à l'école pour qu'ils deviennent des fonctionnaires d'état. Mais maintenant ils savent que l'éducation formelle éloigne les enfants de l'agriculture sans leur ouvrir de portes pour les emplois de cols blancs. Les parents ont ainsi raison de choisir d'autres voies pour leurs enfants.¹⁴³ Une de ces voies est d'envoyer l'enfant à l'étranger ou chez un parent citadin. En 2001, plus de 60 000 enfants ruraux sont partis travailler dans les villes ou les pays voisins (autant de garçons que de filles). Les filles, plus que les garçons, ont été envoyées pour être apprentie et 12% ont été envoyées pour trouver «l'émancipation».¹⁴⁴ Ces chiffres indiquent que beaucoup de parents veulent que leurs filles acquièrent de nouvelles connaissances. Si les écoles offraient un enseignement plus pertinent, les parents seraient probablement plus motivés pour envoyer leurs filles à l'école.

Les services de santé

Au Burkina Faso, le manque de services de santé est un grand problème. L'espérance de vie est basse; 53 ans pour les femmes et 51 ans pour les hommes. Le taux de mortalité infantile est un des plus hauts du monde avec 104 décès pour 1000 naissances. 27 enfants sur 250 meurent pendant la première année de leur vie. Pour 177 naissances, une femme meurt de complications.¹⁴⁵ La mauvaise santé pèse sur les femmes car leur rôle est de s'occuper des malades, un travail qui est invisible dans les statistiques et qui empêche les femmes d'utiliser leur temps pour les activités génératrices de revenu.

L'VIH/SIDA est devenu un problème sérieux, une tragédie humaine qui absorbe les ressources du pays. D'après les estimations, 7,7% de la population est infectée, ce qui représente le deuxième plus haut taux en Afrique de l'Ouest (après la Côte d'Ivoire).¹⁴⁶ Même si les médicaments génériques sont disponibles, ils sont encore trop chers pour la majorité de ceux qui sont infectés. La pandémie VIH/SIDA affecte les femmes

¹⁴² (SORCABMB, SCET-Tunisie et al. 1995; Kielland et Sanogo 2002; Hagberg 2003)

¹⁴³ (Hagberg 2003)

¹⁴⁴ Kielland et Sanogo 2002)

¹⁴⁵ INSD 1994)

¹⁴⁶ (Economist Intelligence Unit 2002b)

plus que les hommes pour plusieurs raisons: premièrement, physiquement il semble plus facile pour les femmes d'être infectées que les hommes, deuxièmement, dans les relations sexuelles, que ce soit en dehors ou dans le mariage, les femmes n'ont pas beaucoup de marge de négociation. Il est souvent difficile pour les femmes de refuser des rapports sexuels ou d'insister pour que son partenaire utilise un condom.¹⁴⁷ Troisièmement, si l'on soupçonne qu'une femme est infectée, la stigmatisation est plus prononcée. Souvent, les hommes attribuent aux femmes la responsabilité de la pandémie VIH-SID, sans considérer que ce sont les hommes qui ont infecté les femmes.¹⁴⁸ Quatrièmement, les femmes et les filles souffrent des conséquences du SIDA car se sont elles qui soignent principalement les malades et les mourants.

Le taux relativement élevé des adolescentes mérite une attention particulière. Dans le groupe d'âge des 15–24 ans, 9,73% des filles sont infectées ce qui est plus élevé que le taux moyen national. Le taux pour les garçons dans ce groupe d'âge est de seulement 3,98%.¹⁴⁹ Une des raisons de cette différence est que les femmes ont souvent des partenaires plus âgés. En réaction à la pandémie VIH/SIDA, les hommes cherchent des jeunes copines et espèrent ainsi échapper à l'infection.

Les grossesses parmi les jeunes adolescentes célibataires augmentent. Mais les statistiques mettent ensemble les adolescentes mariées et célibataires alors il n'est pas possible d'estimer l'ampleur du phénomène. Ces filles sont rarement capables de gagner assez d'argent pour s'occuper d'elles-mêmes et de leurs enfants et elle ne sont pas toujours aidées par des parents. Par conséquent, le nombre d'enfants grandissant dans des ménages où ils ne sont pas bien intégrés accroît, particulièrement dans les villes.

Le nombre de centres de santé et de personnel de la santé est en dessous du niveau minimal établie par l'OMS: Au Burkina Faso, il y a un médecin pour 29 815 habitants. La norme établie par l'OMS est d'un médecin pour 10 000. Il y a seulement une sage-femme pour 29 168 habitants. La norme établie par l'OMS est d'une sage-femme pour 5 000 habitants. Il y a seulement une infirmière avec un diplôme supérieur pour 8 145 habitants. La norme établie par l'OMS est d'une infirmière pour 3 000. Il y a seulement une infirmière avec un diplôme inférieur pour 6 829 habitants. La norme établie par l'OMS est d'une infirmière avec un diplôme inférieur pour 1 000. 39% des femmes enceintes reçoivent des soins prénataux et seulement 34% des accouchements sont assistés par des sages-femmes formées en médecine moderne.¹⁵⁰

L'État accorde une haute priorité à l'amélioration des services de santé. Les service de santé sont les services publiques les plus décentralisés. Ceci est en accord avec «l'initiative de Bamako» (1987) qui dit que les communautés locales devraient supporter les coûts des soins de santé. Le Burkina Faso est subdivisé en régions de santé. Dans chaque région, il devrait y avoir un centre de santé, une clinique, une clinique de maternité et une pharmacie. Un comité élu gère le centre de santé. Pour commencer, chaque

¹⁴⁷ Une étude sur les mœurs sexuelles des femmes célibataires à Ouagadougou soutient que la capacité des femmes de négocier des rapports sexuels sans risque est plus forte que l'on ne pense. Mais les auteurs montrent que les filles-femmes qui insistent le moins sur l'utilisation du condom sont celles qui espèrent épouser leur partenaire plutôt que celles qui sont économiquement dépendantes sur leurs amants (Bardem et Gobatto 1995).

¹⁴⁸ Voir par exemple Poda (1995:34)

¹⁴⁹ (UNFPA 2002)

¹⁵⁰ (CNLPE 1999:4) (Les statistiques sont de 1996)

pharmacie reçoit un stock de médicaments génériques peu chers et le comité de santé est responsable du stockage des produits pharmaceutiques. Il y aura un centre de santé tous les 10 kilomètres.

Au premier coup d'œil, les problèmes du secteur de santé peuvent sembler être seulement un manque de ressources économiques et médicales: Les services de santé ne sont pas suffisamment disponibles. La compétence et parfois la motivation du personnel de santé est médiocre. Les pauvres évitent d'aller chez le médecin car ils n'ont pas les moyens de s'acheter les médicaments. Mais il y a un côté plus complexe du problème. Les gens ont souvent une autre compréhension de la cause de la maladie et font plutôt confiance aux guérisseurs traditionnels qu'au personnel de santé.¹⁵¹ L'automédication avec des herbes et les traitements par les guérisseurs sont les traitements les plus souvent appliqués, et pas seulement pour des raisons économiques. Au centre de santé, les patients sont souvent reçus avec arrogance et incompréhension.¹⁵² Parfois, le personnel de santé ne comprend même pas la langue locale. Pour améliorer les soins, un changement d'attitude parmi le personnel est nécessaire. Les patients doivent être traités avec respect et l'on doit les écouter pour développer en eux une confiance envers les services de santé.

Les femmes ont moins accès aux services de santé modernes que les hommes. Le pourcentage de femmes avec des problèmes médicaux qui utilisent les soins de santé modernes est d'environ la moitié du pourcentage des hommes. Les dépenses pour les traitements destinés aux femmes sont d'environ la moitié de ceux accordés aux hommes.¹⁵³ Les femmes sont dans une position désavantagée car premièrement: elles sont exposées à des risques spécifiques liées aux grossesses, accouchements et particulièrement si elles ont été exposées à l'excision. Deuxièmement, elles ont moins d'argent pour les traitements médicaux. Troisièmement, les centres de santé sont souvent trop éloignés. Quatrièmement, leurs maris ne les laissent pas chercher l'aide médicale. Le fait que la majorité du personnel de santé est masculine est une autre contrainte et une menace pour la santé des femmes. Les femmes sont peu disposées à se faire examiner par un personnel de santé masculin et le manque de personnel de santé féminin peut empêcher les femmes de chercher l'aide médicale dont elles ont besoin.¹⁵⁴

Même si le manque de personnel féminin est reconnu comme étant un problème, il n'y a pas de solution facile. Chaque fois qu'un nouveau membre du personnel de santé est recruté, il y a 240 hommes contre 30 femmes. Une fois recrutées, les femmes ont des problèmes pour suivre leur carrière à cause des enfants. Une fois qu'elles commencent leurs carrières, leurs situations familiales rendent difficile le travail dans les régions rurales. A cause du manque de sages-femmes, des hommes ont dû être recrutés. Pour rendre le personnel de santé plus conscient de la question du genre, une formation genre a été incluse dans le programme préparatoire du nouveau personnel de santé.¹⁵⁵

¹⁵¹ Voir par exemple l'étude de Dacher (1992) sur les causes de la maladie, telles que perçue par les Gouins, l'étude de Fainzang (1986) sur les Bisas ou l'étude sur le soin des enfants à Bobo-Dioulasso par Roger-Petitjean (1999).

¹⁵² (Poda et Some 1995)

¹⁵³ (SORCA-BMB, SCET-Tunisie et al. 1995:6)

¹⁵⁴ (Poda et Some 1995)

¹⁵⁵ Entrevue avec Mme Ouédraogo Seg-nogo, (Conseillère de Santé. Ministère de la Santé) point focal genre au Ministère de la Santé.

Conclusion

Les investissements dans le secteur social sont une haute priorité pour le gouvernement du Burkina Faso. Le secteur social tel que défini par le CSLP comprend: l'éducation de base, les services de santé, l'eau et l'infrastructure. Il n'inclut pas les soins pour les personnes qui ne sont pas capables de s'occuper d'eux-mêmes. L'accès aux services sociaux est déterminé par le genre de deux façons. Premièrement, les femmes ont moins accès à l'éducation et aux services de santé de par leur position dans la famille et la société. Par exemple, les parents n'envoient pas leurs filles à l'école car ils dépendent de leur main-d'œuvre et ils veulent les éduquer pour avoir un mariage réussi. Les femmes fréquentent moins les cliniques quand elles sont malades que les hommes, probablement car elles ont moins d'argent. La raison pour laquelle les femmes ont moins d'argent est qu'elles sont limitées aux activités les moins lucratives. En plus des contraintes familiales, les femmes et les filles sont confrontées aux contraintes qu'elles rencontrent dans les structures publiques qui sont responsables des services de santé et de l'éducation. Le personnel est en majorité mâle. Les enseignants hommes et femmes ont des attitudes discriminatoires vis-à-vis des filles. Une amélioration de la qualité des services de santé et de l'éducation de base devrait inclure des mesures pour rendre ces services plus accessibles aux femmes et moins discriminatoires. Quelques initiatives qui vont dans cette direction ont déjà été prises.

Les droits des femmes et la loi

Le Burkina Faso a signé toutes les conventions internationales et africaines sur les droits humains, ceci inclus la *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW)*. Par conséquent, Le Burkina Faso a essayé d'ajuster sa législation à ces conventions. Mais comme il a déjà été suggéré plus tôt dans ce rapport, il existe un écart entre la législation nationale et son application. Dans ce chapitre, je vais commencer par résumer les lois nationales en faveur des droits des femmes. Ensuite, je vais décrire comment le rapport du Burkina Faso fait pour le comité des Nations Unies sur la non-discrimination des femmes a été reçu et les recommandations qui ont été faites par le comité.

Les lois nationales en faveur des femmes

La Constitution du Burkina Faso, qui a été adopté en 1991, est explicite sur les droits égaux pour les hommes et les femmes.¹⁵⁶ Certains codes plus spécifiques ont été préparés plus tôt, en particulier la Réorganisation Agricole et Foncière (RAF) et le Code de la Personne et de la Famille sont un héritage de la politique radicale du gouvernement de Thomas Sankara (1984–1987).

La constitution assure les droits civils aux femmes en déclarant que tous les Burkinabés sont nés égaux en droits. La constitution interdit la discrimination sexuelle et insiste sur le consentement libre en ce qui concerne le mariage et sur le traitement égal des enfants indépendamment de leur sexe.

Les droits civils sont aussi assurés par le Code de la Personne et de la Famille de 1990. Comme il est dit dans le deuxième chapitre, cette loi interdit les mariages forcés et insiste sur le consentement libre des deux époux. Cela stipule que les époux ont des droits et des devoirs égaux et que les deux sont juridiquement compétents. Ce qui veut dire que le «chef de famille» n'existe plus et que la notion d'«autorité du père» a été remplacée par celle d'«autorité des parents». Ensemble, les époux sont moralement et matériellement responsables du ménage et ils décident ensemble où ils vont vivre après le mariage. Chacun des époux a le droit de travailler sans la permission de l'autre et chacun a le droit de signer un contrat au nom de la

¹⁵⁶ Ce résumé de la législation nationale est fondé sur une brochure éditée par l'association des femmes juristes du Burkina Faso. (AFJ/BF 2001) Cette brochure est plus à jour que le rapport du Burkina Faso fait à la Commission du CEDAW qui a été préparé en 1997.

famille. Le Code fixe un âge minimum pour le mariage: 17 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons. Il est interdit pour l'un des époux de vendre la maison ou les meubles du foyer sans le consentement de l'autre. Toute compensation matrimoniale est illégale. Les enfants, indépendamment de leur sexe, ont des droits égaux sur l'héritage et chaque conjoint a des droits égaux sur l'héritage de l'autre.

Les droits civils des femmes sont aussi protégés par le Code Pénal qui punit toute discrimination (peu importe qu'elle soit basée sur la race, le régionalisme, la religion, le sexe ou la caste) de un à cinq ans de prison. Les infractions contre le Code du mariage ainsi que l'excision sont punies. Pour protéger les femmes, les propriétaires des bars qui laissent les prostituées travailler dans leurs établissements peuvent être punis et les bars dans la proximité des écoles, maternités, etc. sont interdits.

La constitution protège *les droits politiques des femmes* en spécifiant que tout Burkinabé a des droits civiques et constitutionnels, comme le droit de participer à la gestion de l'État et de la société et le droit de voter et d'être élu. Le Code Électoral donne à tout Burkinabé, homme ou femme, le droit de vote.

La constitution assure aussi *les droits économiques des femmes*, c'est-à-dire le droit à la propriété privée et la liberté d'entreprise selon les lois qui existent. Les hommes et les femmes ont aussi des droits égaux à la propriété foncière. Selon le RAF, l'État peut attribuer de la terre en site urbain ou en site rural aux individus sans tenir compte de leur sexe et de leur statut matrimonial. Le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) a été créé en particulier pour soutenir les activités économiques des femmes. Le FAARF est un exemple des mesures prises par l'État pour faire progresser les droits économiques des femmes.

La constitution assure *les droits sociaux et culturels des femmes* en stipulant que tous les citoyens ont le droit à la santé, l'éducation, le travail et les loisirs. La constitution protège la maternité et l'enfance. Les personnes âgées, les handicapés et les cas sociaux ont le droit à l'assistance. Avec la loi sur l'éducation de 1996, l'éducation est devenue une priorité nationale. Chaque citoyen a droit à l'éducation sans tenir compte de son sexe, de son origine, de sa race ou de sa religion. L'éducation des filles est mise en avant.

La constitution accorde à tout le monde *un droit égal au travail*. Le Code du Travail protège les femmes enceintes, du moins celles qui sont dans l'emploi formel. La même loi stipule que les femmes et les hommes auront le même salaire pour des emplois similaires en protégeant en même temps les femmes des emplois considérés comme inappropriés car dangereux ou pouvant menacer leur moralité. Le texte sur l'emploi dans le secteur public stipule l'accès égal à un travail dans la fonction publique pour les hommes et les femmes. La loi sur la sécurité sociale donne aux femmes dans l'emploi formel trois mois de congé de maternité payé.¹⁵⁷

Le droit à la santé pour les femmes est assuré par la constitution. Tout le monde a le droit à la santé et à l'intégrité physique. Depuis 1996, l'excision est considérée comme un crime par le Code Pénal. Les parents et la personne qui a procédé à l'opération ainsi que les personnes qui savaient que l'événement aurait lieu peuvent être puni par un emprisonnement de 6 mois à trois ans et une amende de 150 000 CFA. Si l'enfant décède à la suite de l'opération, la peine est de 5 à 10 ans de prison.

¹⁵⁷ Statut général de la Fonction Publique et le Code de Sécurité Sociale

L'écart entre les lois et la vie quotidienne est connu et beaucoup d'ONG sont actives dans la diffusion de l'information sur les droits des femmes. Mais il reste beaucoup d'obstacles que les femmes doivent affronter si elles veulent pouvoir un jour se défendre devant un tribunal. Elles ont besoin de suffisamment d'argent, d'être assistées par quelqu'un qui connaît la procédure et elles risquent de se retrouver bannies par leur famille et la communauté. Les hommes dominent le système juridique. Ils sont les produits d'une société dominée par des hommes et il est vraisemblable qu'ils partagent certaines normes et valeurs discriminantes pour les femmes. Il est aussi possible qu'il y a des lois qui ne correspondent pas aux priorités de certaines femmes et vont même contre leur sens de justice.

Au Burkina Faso, il y a une discussion parmi les intellectuels sur la façon d'améliorer la législation qui existe en faveur des femmes. L'association des Femmes Juristes demande pourquoi un enfant porte seulement le nom du père et pas le nom paternel et maternel. Elles indiquent aussi l'absurdité d'un paragraphe dans le Code Familial qui stipule que si une femme mariée a un bébé que son mari refuse de reconnaître, elle est obligée de divorcer et d'épouser le père biologique de l'enfant. Même si la loi qui interdisait l'information sur les contraceptifs a été abolie en 1987, il existe toujours le besoin d'un texte juridique qui concerne les droits reproductifs des femmes, par exemple leur droit de choisir le nombre d'enfants qu'elles désirent.¹⁵⁸ Une coalition d'ONG: La Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme (CBDF) recommande que l'harcèlement sexuel, l'exclusion sociale pour fait de sorcellerie et le bannissement des membres de la famille devraient être punis par la loi.¹⁵⁹ Le Ministère pour la Promotion des Droits Humains veut élever l'âge minimum pour le mariage des jeunes femmes à 20 ans (égale à celui des garçons). Le ministère réfléchit sur des mesures supplémentaires qui pourraient être mises en place pour abolir les mariages lévirats qui sont déjà interdits par la loi mais qui continuent d'être pratiqués.¹⁶⁰

Les recommandations du comité CEDAW

Le Burkina Faso a signé la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes (*the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, CEDAW*) en 1984. Le rapport le plus récent, une combinaison du second et troisième rapport, a été soumis en décembre 1997, mais n'a pas été discuté par le comité CEDAW que dans sa 21^e session, en janvier-février 2000.¹⁶¹

Ce rapport, qui couvre la période de 1989–1997, a été bien reçu et le gouvernement du Burkina Faso a été félicité par le comité CEDAW pour ses efforts dans l'application de la convention. Mais le comité a aussi fait part de son inquiétude quant au faible degré d'application des lois, désignant parmi les causes de cette faiblesse, une insuffisance des ressources de l'État et des pratiques coutumières et traditionnelles qui entretiennent un taux élevé d'analphabétisme, ce qui nuit à l'application de la convention. De plus, les faibles indicateurs de développement du pays¹⁶²

¹⁵⁸ (AFJ/BF 2001)

¹⁵⁹ Entrevue avec Mme Kaboré Hortense, Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme

¹⁶⁰ Entrevue avec Mme Touré, Conseillère Technique au Ministère de la Promotion des Droits Humains

¹⁶¹ (United Nations 2000)

¹⁶² Voir l'Annexe II pour les indicateurs actuels du développement au Burkina Faso

étaient considérés comme des obstacles à l'application de la convention. Le comité a insisté sur le besoin d'accroître l'accès des femmes et des filles à l'éducation, l'alphabétisation, l'éducation civique et de lancer des campagnes d'information, en particulier dans les régions rurales, pour «encourager un changement dans la manière de penser des gens». Le comité a aussi remarqué l'absence d'une loi pour protéger les femmes victimes de violence domestique et sexuelle et a recommandé au gouvernement de prendre les mesures législatives et structurelles adéquates. À présent, le viol dans le mariage n'est pas considéré comme un crime au Burkina Faso car d'après la loi, les rapports sexuels sont un des droits mutuels des époux. La faible représentation des femmes dans les corps électoraux représentait un autre domaine qui inquiétait le comité et un système de quota était recommandé. D'autres remarques ont visé la santé des femmes et des jeunes filles. Le besoin d'un programme de santé reproductive pour les femmes et les filles, le besoin de rendre l'avortement légal, le besoin de plus d'information sur le VIH/SIDA. Le comité a déploré le fait que les lois foncières n'aient pas été mises en application et a souligné le besoin (pour les femmes) d'avoir accès aux crédits. Il a aussi recommandé que l'État prenne des mesures contre la discrimination sur le marché du travail. Finalement, le comité a insisté pour que le gouvernement travaille à l'élimination de la polygamie et fasse évoluer les mentalités vis-à-vis de cette pratique.

Beaucoup de mesures prises jusqu'à présent pour la promotion des femmes au Burkina Faso sont conformes aux recommandations de la CEDAW et du Programme d'Action de Beijing. Le fait que le gouvernement du Burkina Faso ait l'ambition d'aligner ces lois avec les conventions internationales et africaines, en ce qui concerne l'égalité entre les genres, est très positif. En même temps, le fait que les lois nationales au Burkina Faso sont plus proches des normes et des valeurs de la communauté internationale qu'elle ne le sont de la réalité vécue dans le pays est un problème. Le gouvernement est maintenant confronté la tâche difficile d'ajuster le comportement de la population aux lois.

Conclusion

Le Burkina Faso a beaucoup de lois en faveur de l'égalité entre les genres, et le pays continue d'aligner sa législation sur les conventions internationales sur les droits humains. Mais il y a un grand écart entre les textes des lois et la réalité vécue par la majorité de la population. Le manque de connaissance des femmes sur leurs droits juridiques est une autre cause, ainsi que le système juridique dominé par les hommes qui, en particulier au niveau local, n'applique pas la loi selon les intentions. Mais il est aussi possible que les lois aient été écrites selon des normes et des valeurs qui sont étrangères à la majorité des Burkinabés, qui préfèrent résoudre leurs problèmes dans la famille ou avec la médiation des conciliateurs traditionnels. Comme mentionné dans le Chapitre 2, un problème majeur avec le Code de l'Individu et de la Famille est qu'il laisse la majorité des couples en dehors de son domaine de juridiction.

La citoyenneté, la démocratie et la vie publique

Le dernier chapitre a démontré que le Burkina Faso a aligné sa législation nationale sur les conventions internationales mais qu'il y a un grand écart entre ces lois et la vie quotidienne des habitants. Dans le chapitre sur la lutte contre la pauvreté, il est expliqué que l'absence d'une analyse genre dans le CSLP rendait incertaine la valeur des répercussions de cette stratégie sur les femmes. De plus, l'engagement du gouvernement pour l'égalité entre les genres n'a pas été traduit par une allocation de ressources au Ministère de la Promotion de la Femme. Le chapitre sur le secteur social a décrit les mécanismes à travers lesquels le système scolaire et le système de santé établissent une discrimination envers des femmes. Dans une démocratie idéale, les représentants élus de la population pourraient corriger ces défauts par des décisions au Parlement, et s'ils ne le faisaient pas, les groupes d'intérêt et les médias parleraient de ces questions et feraient pression sur le gouvernement pour provoquer des changements.

Ce serait s'éloigner de l'objet de ce rapport que de discuter la valeur du système démocratique du Burkina Faso. Le but de ce chapitre est de regarder les différentes voies par lesquelles la population peut influencer le processus décisionnel national. Je vais, en particulier, regarder la représentation des femmes dans ces structures. Qui sont ces femmes politiciennes et militantes ? Quelles sont les contraintes qu'elles doivent supporter et quelles chances ont-elles d'influencer le processus décisionnel ? Je commence par une discussion sur le problème du manque de droit à la citoyenneté de certaines personnes et je continue avec une discussion sur les femmes dans la politique. J'utilise la participation des femmes dans la politique locale comme exemple. Ensuite, je continue avec une discussion sur la participation des femmes dans les organisations de producteurs et dans les ONG.

L'importance de la citoyenneté

Le fait que beaucoup de personnes dans les régions rurales, en particulier les femmes, n'ont pas la pleine citoyenneté, constitue un problème de démocratie au Burkina Faso. Il leur manque la connaissance de leurs droits, la conscience politique, et elles n'ont même pas de carte d'identité. Une personne sans carte d'identité ne peut pas voter, ne peut pas conclure un mariage civil, ne peut pas se présenter en cours de justice et ne peut pas recevoir le crédit. Aux yeux des autorités, ces personnes n'existent pas.

Les personnes sans cartes d'identité ne peuvent même pas aller en ville sans être harcelé par la police. Les raisons de ne pas avoir une carte d'identité sont nombreuses. Le manque d'argent pour son établissement, l'attitude du mari qui empêche parfois sa femme d'en avoir une et aussi le défaut de certificat de naissance qui rend l'établissement d'une carte d'identité plus compliqué.

Plusieurs ONG s'activent à faciliter l'accès des femmes à une citoyenneté pleine et entière. Elles font des campagnes d'information sur les droits des femmes et le Code de la Personne et de la Famille. Elles ont aussi organisé des campagnes pour l'établissement de cartes d'identité. Pendant ces campagnes, les représentants de l'autorité viennent au village et offrent des procédures simples pour établir les papiers nécessaires.

Les femmes dans la politique

C'est un phénomène relativement nouveau pour les femmes que de participer aux processus décisionnels des affaires publiques. D'après les informations disponibles, on sait que les femmes n'avaient pas de pouvoir politique dans la société précoloniale. Les femmes âgées ont eu des fonctions rituelles importantes et les réseaux et associations féminines ont rempli des tâches importantes dans la vie de la communauté, mais il n'y a jamais eu de femme chef de village. Les autorités coloniales et post-coloniales ont renforcé cette tendance. En plus des contraintes imposées sur les femmes par le système genre, il y a peu de modèles disponibles pour les femmes qui veulent aujourd'hui faire partie des décideurs politiques. Les femmes constituent la majorité des électeurs, mais la minorité des élus. Le gouvernement est composé de 35 ministres dont seulement 4 (11 %) femmes. Le Parlement est constitué de 111 députés dont seulement 13 (8,10 %) femmes. Les communes décentralisées sont dirigées par 57 maires dont seulement 3 (5,26 %) femmes et assistées par 1092 conseillers municipaux dont seulement 228 (28,87 %) femmes.¹⁶³

Depuis que la constitution a été adoptée en 1991, le Burkina Faso subit un processus de décentralisation qui mènera certaines responsabilités de l'État concernant le développement local à être transférées aux communes locales. Ces communes éliront leurs dirigeants et percevront leurs propres taxes, frais d'utilisation et aide au développement externe. Depuis que le processus de décentralisation avait commencé dans les villes, 49 communes et 8 arrondissements ont été créés. Cette année (2003), des communes doivent être créées dans les régions rurales et des élections auront lieu. Une proposition est actuellement considérée. Les communes fonctionnant déjà de cette façon ont pris la responsabilité des soins de santé et d'éducation de base.

La Commission Nationale de la Décentralisation (CND) a un rôle capital dans ce processus. Elle a été créée en 1993 avec pour mandat de réfléchir et de donner une impulsion au processus de décentralisation. Ces premières réussites ont été la création d'un cadre juridique pour la décentralisation et des structures de service et des fonds pour appuyer les nouvelles communes. Il y eut parmi ces initiatives un projet financé par l'Allemagne, CND/GTZ/Formation, qui avait pour objectif de renforcer

¹⁶³ (Diaso Yaméogo 2002:47)

les compétences des élus locaux. Une des priorités de ce programme est d'augmenter la participation des femmes au processus de décentralisation et un grand nombre d'activités spécifiques ont été entreprises dans ce sens.

Mais ce n'est qu'en 2002 qu'a été développée une stratégie complète pour la promotion des femmes dans les communautés. Cette stratégie comprend cinq axes: (i) la mobilisation sociale, (ii) la sensibilisation/animation, (iii) la formation, (iv) la recherche-action, (v) la mobilisation des ressources. Dans ce dernier point, il est dit que les communes développeront leurs propres actions pour la promotion des femmes, et, si nécessaire, demanderont aux donateurs internationaux de les financer.¹⁶⁴

Même si le nombre de femmes élues est encore faible comparé au nombre d'hommes, la prise de conscience et l'activité des groupes de pression ont contribué à une plus grande participation des femmes. Entre les deux années électorales de 1995 et 2000, le nombre de communes a augmenté de 41 à 57. Mais le nombre de personnes élues était presque le même car le nombre de conseillers municipaux a été réduit. Le pourcentage des femmes parmi les candidats pour ces postes a augmenté de 10,5% à 18,4%. Les candidates ont été placées plus haut sur les listes et avaient ainsi plus de chance d'être élues. La participation des femmes parmi les élus a augmenté de 9% en 1995 à 21% en 2000.¹⁶⁵

Les difficultés auxquelles les femmes engagées dans la politique locale doivent faire face illustrent ce à quoi les politiciennes, en général, seront confrontées. Ces difficultés sont une conséquence des rôles idéaux attribués aux femmes et aux hommes dans la société. L'âge, le statut matrimonial, la classe sociale semblent aussi jouer un rôle déterminant pour les femmes en politique. La majorité des femmes élues est mariée, d'âge moyen et a un passé d'activiste dans une organisation locale de femmes.¹⁶⁶ La grande majorité des femmes élues en 2000 (75%) ont suivi au minimum quelques années de scolarisation et savent au moins lire et écrire. Mais en politique, il ne semble pas y avoir de corrélation entre le niveau d'instruction et le poste obtenu. La majorité des élues sont fonctionnaires ou employées dans le secteur privé. Il semble y avoir plus de femmes fonctionnaires parmi les élues dans les grandes villes que dans les petites villes et les villages. Les femmes qui, à travers leur profession, sont proches de la population, comme des infirmières, les enseignantes ou les animatrices rurales, ont plus de chance d'être élues que les femmes exerçant d'autres professions.

En majorité, les élues n'ont pas pris l'initiative de lancer leur propre campagne. Elles étaient plutôt poussées en politique par le mode de recrutement des partis qui sollicitent les femmes dynamiques et connues pour attirer les votes féminins. D'autres ont été poussé par la famille ou le mari. Dans la deuxième élection (2000) certaines femmes ont pris l'initiative d'entrer en politique en suivant l'exemple des femmes élues en 1995.

Les femmes qui veulent participer à la politique au niveau local rencontrent les difficultés suivantes: (i) sur les listes établies par les parties, la majorité des candidates sont au rang le plus bas et n'ont aucune chance

¹⁶⁴ (ACFED/SAHEL 2002)

¹⁶⁵ (Tall 2001)

¹⁶⁶ (Diaso Yaméogo 2002)

d'être élue; (ii) les normes et les valeurs attachées au comportement féminin ont pour conséquence un manque de confiance chez certaines femmes, d'autres se heurtent à l'opposition de leurs maris; (iii) Cela coûte cher de mener une campagne électorale et la majorité des femmes ne peuvent pas se le permettre, sauf si le parti politique y contribue; (iv) pour beaucoup d'hommes et de femmes, le sens d'être élu dans les structures décentralisées ne semble pas très clair et les femmes hésitent à prendre cette responsabilité; (v) l'information ne circule pas bien à l'intérieur des partis politiques et les femmes ne savent pas comment devenir candidates; (vi) les femmes ne se sentent pas suffisamment formées pour cette tâche et ne se sentent pas sûres d'elles dans leur rôle d'élues.

Il est intéressant de noter que les hommes et les femmes élus comprennent différemment le rôle des femmes dans les conseils municipaux. Tandis que les femmes pensent qu'elles travaillent pour le développement de la localité et l'amélioration générale des conditions de vie, les hommes pensent que le rôle des femmes doit être de mobiliser la population féminine, de représenter la population féminine dans les relations publiques et d'être un lien vers l'électorat féminin. En faisant une évaluation de l'action de leurs collègues féminines, les hommes se plaignent que certaines femmes soient trop silencieuses et passives. Les récriminations des femmes sont plus nombreuses: elles espéraient avoir un poste pour lequel elles auraient été payées (ce qui n'est pas le cas), leur expérience n'a pas été suffisamment valorisée, ceux qui ont voté pour elles ne les soutenaient pas suffisamment, les questions des femmes n'étaient pas prioritaires dans le travail des conseils, elles n'étaient pas suffisamment préparées pour le mandat, elles avaient peu de connaissances sur le processus de décentralisation et sur le fonctionnement du conseil ainsi que sur leur rôle à l'intérieur de ce conseil. De plus, elles se plaignaient du fait qu'elles n'étaient pas informées de ce qui se passait et se voyaient attribuer les tâches les moins importantes, que les collègues masculins avaient un complexe de supériorité et bloquaient même des initiatives venant des femmes. Les femmes sentaient aussi que la politique des partis rendait difficile leur collaboration.

Pour résumer, les femmes en politique font face à beaucoup de problèmes. L'Association des Femmes Élues a été créée avec l'objectif de motiver et d'encourager les femmes à s'engager en politique, et de renforcer leur compétence et leur capacité une fois qu'elles sont élues. Cette organisation regroupe toutes les femmes élues de tous les niveaux (du local au national) et de tous les partis. Les femmes qui ont été élues mais pas réélues restent membres. Ainsi, leur expérience sera toujours disponible pour l'association. Il en est de même des femmes qui étaient sur les listes mais n'ont pas été élues. L'association permet aux politiciennes de niveau national de connaître les problèmes des femmes au niveau local. Par exemple, avant les élections de 2000, le Code électoral a été changé pour réduire la taille des conseils municipaux. De six membres (y compris le maire) on passe à trois. Des rumeurs ont commencé à circuler disant que le poste de conseiller deviendrait salarié. Des hommes influents ont donc mis leurs noms en haut des listes électorales. Peu de femmes avaient la chance d'être élues. Les politiciennes au niveau local ont remarqué cela et ont contacté les femmes députées dans l'Assemblée Nationale qui ont fait pression pour ajouter une per-

sonne à la liste du conseil municipal. Ainsi, les femmes se sont assurées une meilleure chance de gagner des places.

Il sera probablement beaucoup plus compliqué de créer des communes autonomes dans les régions rurales que dans les villes. Les communes seront tout d'abord créées dans les centres administratifs et les grandes agglomérations. Des groupes de villages formeront une commune. On peut s'imaginer comment les hiérarchies traditionnelles, les vieilles animosités entre les villages et les tensions ethniques vont affecter la politique locale. Les femmes des régions rurales vont rencontrer encore plus de difficultés à participer au jeu de pouvoir que les citadines. Leur niveau d'éducation est plus bas et les exemples à suivre sont inexistantes. Les efforts pour soutenir la participation des femmes dans la politique ont eu un certain succès jusqu'à présent, mais ils doivent être étendus et renforcés.

En Mars 2003, une campagne a été lancée pour établir un système de quota pour les femmes sur les listes des parties politiques pour les élections au Parlement. Cette initiative a été prise par le Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) et suit le manuel élaboré à Stockholm par l'IDEA «Les femmes au parlement».¹⁶⁷

Les femmes dans les organisations faïtières

Pendant les années 90, les organisations des producteurs locaux ont été organisées en fédérations aux niveaux provincial, régional et national.¹⁶⁸ Ceci en accord avec l'objectif à long terme qui stipulait que le gouvernement devrait se retirer et que les services d'animation rurale devraient être financés par les organisations de producteurs. Les fédérations nationales de producteurs sont supposées être des interlocuteurs locaux face à l'État et défendre les intérêts des membres. Des fédérations de producteurs existent pour les éleveurs, les producteurs de coton, les professionnels agricoles, les paysans, les jeunes producteurs agricoles et les femmes. À part les producteurs de coton, les autres fédérations sont encore fragiles et il y a un manque de communication entre les différents niveaux. En d'autres termes, les organisations locales savent très peu sur ce que font leurs représentants nationaux.

Dans les villages, il est de pratique courante pour les femmes et les hommes de s'organiser séparément. Il y a ainsi des groupements de femmes et des groupements d'hommes. Dans la plupart des régions, les groupements de femmes sont plus nombreux que les groupements d'hommes.¹⁶⁹ À l'exception du sud-ouest, dans la zone du coton, où il y a deux fois plus de groupements d'hommes que de groupements de femmes, il y a des groupements mixtes, mais ils sont moins nombreux que les groupements d'hommes ou de femmes. Les groupements de jeunes sont en minorité. Malgré leurs nombreuses organisations locales, les femmes ne sont pas bien représentées aux niveaux provincial, régional et national. Plus on monte dans la hiérarchie, moins on trouve de femmes dans les comités. Quand une femme a un poste à responsabilité, elle est soit trésorière (car les femmes sont considérées comme honnêtes), soit secré-

¹⁶⁷ Pour plus d'information voir www.cgdbf.org

¹⁶⁸ Cette section est un résumé d'une étude faite par Yiriwa Consult (2003)

¹⁶⁹ D'après les informations les plus récentes en mai 2003 (communication personnelle avec Géké Appledoorn, Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques sectoriels agricoles).

taire (car être femme au foyer suppose un bon sens de l'organisation). Il n'y a pas de présidentes car ce poste suppose des déplacements et la mobilité des femmes est généralement restreinte. Seule, la Fédération Nationale des Femmes Rurales Du Burkina (FENAFER/B), composée uniquement de femmes, a une présidente. Le manque d'éducation formelle est un obstacle à l'accès des femmes des régions rurales à des postes de direction aux niveaux régional et national.

De cette brève description, on peut conclure que les obstacles à la participation des femmes dans les fédérations de producteurs sont conditionnés par le système genre. Dans les cas où les femmes ont été élues aux comités, leur participation est conditionnée par les normes du genre. Même si les femmes des régions rurales sont nombreuses dans les organisations locales, elles laissent des hommes ou des femmes urbains les représenter aux plus hauts niveaux de l'organisation.

La scène des ONG

D'après un inventaire de 1993, il y avait 164 ONG officiellement reconnues au Burkina Faso, et 44% travaillaient pour la promotion des femmes.¹⁷⁰ Le nombre des ONG a probablement augmenté, sans doute un résultat du programme de réforme économique et du désengagement de l'État vis à des activités de développement.

Mais les ONG n'offrent pas un visage uni. Elles n'ont pas toujours beaucoup de membres. Certaines peuvent être plutôt des bureaux de consultants ou des entreprises familiales. De plus, il est difficile d'évaluer si les dirigeants des ONG nationales expriment réellement les préoccupations des membres provinciaux ou locaux. Toutes les ONG sont extrêmement dépendantes des financements extérieurs. Elles deviennent alors les exécutrices des projets de développement plutôt que des organisations au service des intérêts de leurs membres. À Ouagadougou, il est facile de rencontrer des dirigeantes dynamiques et compétentes d'ONG féminines. Généralement ce sont des femmes bien éduquées de la classe moyenne. Certaines sont fonctionnaires de haut rang. Beaucoup travaillent sur les questions des droits des femmes et de la citoyenneté. Elles luttent aussi contre la violence domestique et participent aux campagnes contre l'excision. Certaines sont engagées dans des micro-projets au niveau local. De plus, les femmes ont récemment été impliquées dans le plaidoyer s'adressant aux autorités et les bailleurs internationaux. Après les brefs rencontres que j'ai eues avec les femmes dirigeantes d'ONG à Ouagadougou, je suis revenue avec l'impression que l'information se propage du centre vers la périphérie. Le rôle d'une ONG envers les femmes pauvres des régions rurales est surtout un rôle d'éducation. Si elles peuvent aussi représenter ces femmes est une question ouverte.

Conclusions

Un nombre inconnu de femmes sont en dehors du système démocratique par manque de cartes d'identités et ne peuvent ainsi voter. Parmi les électeurs, les femmes sont en majorité, mais elles sont en minorité parmi les élus. Les femmes sont très actives dans les organisations féminines à la base mais dans les fédérations (dont elles sont membres), les hommes

¹⁷⁰ (Bacaye et al. 1993)

dirigent. Plus on monte dans la hiérarchie, moins on voit de femmes aux postes de direction. Les ONG féminines sont nombreuses aux niveau local et nationale. Mais la question est: comment est ce que les dirigeantes représentent leurs membres ? Même si il est juste de penser qu'une organisation qui veut se faire entendre au niveau national doit avoir des dirigeants instruits, il est essentiel que la démocratie interne de l'organisation permette une circulation de l'information et oblige les dirigeants à écouter les voix des personnes pauvres ou vivant dans les zones rurales.

Les chemins de l'avenir

Le but de ce rapport était d'explorer les manières dont le genre et la pauvreté sont liés au Burkina Faso. Comment le genre influe sur la répartition de la pauvreté ? Des relations plus égalitaires entre les genres pourraient-elles contribuer à la réduction de la pauvreté et inversement ? Comment peut-on rendre les relations entre les genres plus équilibrés ? Comme les chapitres précédents l'ont montré, il n'y a pas de réponses simples à ces questions. Les liens entre le genre et la pauvreté sont complexes et la chaîne de causalité est longue et sinueuse.

Les moyens d'existence sont structurés par le genre. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les activités faiblement rémunérées. Les raisons de cette situation sont nombreuses: dans la population, le nombre de femmes dépasse celui des hommes, elles sont moins instruites ou n'ont pas les compétences nécessaires pour travailler dans des secteurs mieux rémunérés, elles ne disposent pas librement de leur temps à cause des relations hiérarchiques dans le ménage, il y a une discrimination envers les femmes sur le marché du travail, etc. *Les structures familiales sont structurées par le genre.* Certaines femmes sont pauvres car leurs maris le sont, d'autres sont pauvres même si leurs maris sont non pauvres et certaines femmes sont pauvres car elles sont mal payées. *La société est globalement structurée par le genre.* L'administration de l'État, les institutions démocratiques, les institutions juridiques, les structures religieuses, la société civile et les organisations de donateurs internationaux sont composées de personnes qui ont grandi dans une culture où le système genre est dominé par les hommes et la plupart ne remet pas en question leurs notions préconçus par rapport au genre. Il n'est donc pas surprenant de remarquer que les politiques de développement, depuis l'époque coloniale, ont soutenu les activités des hommes plutôt que celles des femmes, et que les hommes politiques renforcent l'opinion que les hommes dirigent et que l'engagement de l'État pour l'égalité entre les genres est plus une question de mots que d'actions concrètes.

Les différents liens de causalité entre genre et pauvreté semblent se rejoindre dans un même principe d'organisation: le système genre, c'est-à-dire la définition culturelle d'homme et de femme et ce que les relations inter genres devraient être pour correspondre à une vision idéale. Les normes et les valeurs changent avec le temps et à travers des catégories socioculturelles. Mais la définition de masculinité est liée au devoir de subvenir aux besoins de la famille et de représenter l'autorité. La défini-

tion de féminité est liée à la maternité et à l'assistance respectueuse du mari. Ces définitions se retrouvent dans les différentes sphères socioculturelles du Burkina Faso.

Au Burkina Faso, les documents officiels sur le développement montrent les femmes comme victimes des «pesanteurs socioculturelles».¹⁷¹ L'argument est que cette «pesanteur» doit être éliminée pour que les femmes puissent participer au développement. Cette façon de penser est problématique pour deux raisons. Premièrement, cela masque la créativité socioculturelle que les femmes manifestent au quotidien où elles s'adaptent en permanence et inventent des stratégies pour se tailler de nouveaux terrains d'action. Elles compensent ainsi la perte de latitude dans d'autres domaines. Deuxièmement, le discours sur le développement localise la «pesanteur socioculturelle» au sein des populations rurales et n'ayant pas reçu d'instruction et ignore ainsi les citadins et la population éduquée. L'existence de la «pesanteur socioculturelle» au sein des centres nationaux de décision n'est donc pas perçue.

Une image différente est présentée dans des nombreuses études sur la vie quotidienne, citées dans les trois premiers chapitres. Certaines de ces études décrivent des processus de changement dans la structure sociale, dans les moyens d'existence et par conséquent dans le système genre. Certains de ces changements ont eu lieu au détriment des femmes, par exemple dans l'agriculture du coton, la migration de la main-d'œuvre masculine et le passage de la production de lait à la production de viande (comme décrits dans le chapitre sur les moyens d'existence). Ces changements sont plutôt des éléments de modernité que des vestiges du passé. Les femmes ont montré qu'elles sont capables de créativité et d'ingéniosité socioculturelle quand elles font face à ces changements.

L'existence de normes et de valeurs utilisées au détriment des femmes est incontestable. Mais les femmes négocient constamment pour améliorer leur situation à l'intérieur de leur famille et de la société locale. Elles adhèrent publiquement aux normes du genre de la société dans laquelle elles vivent, mais s'écartent de ces normes dans la pratique. Les femmes contournent les normes, élargissent leurs champs d'actions et ainsi ébranlent les normes du genre.

Les interventions de développement devraient donc avoir pour but de *renforcer les capacités de négociation des femmes* dans les familles et les sociétés en leur donnant plus d'accès aux revenus et à la connaissance. Leurs propres activités économiques peuvent être mises en avant à travers des projets de crédit, de nouvelles connaissances et de la technologie. Leur fardeau peut être allégé par la technologie. La connaissance de leurs droits juridiques et démocratiques peut leur donner des arguments qu'elles peuvent ensuite utiliser pour négocier. Toutes ces mesures sont des composantes classiques des projets des femmes. Mais ces projets ne devraient pas se construire sans se débarrasser des a-prioris sur les femmes. Ils devraient plutôt (i) commencer par une connaissance profonde du contexte local du genre, (ii) avoir des mécanismes intégrés qui obligeraient les institutions de développement à écouter les voix des femmes tout le long du processus d'intervention., (iii) être suffisamment flexibles pour éviter que certaines activités soient réalisées seulement pour satisfaire les évaluateurs du

¹⁷¹ Cette expression évoque l'image d'une force en dehors du contrôle de la personne, ce qui rend son corps lourd.

projets et (iv) être suffisamment flexibles pour laisser les expériences de terrain affecter l'organisation et le contenu du projet.

Soutenir les femmes dans leur quotidien ne sera pas suffisant. Même si un mari patriarcal est difficile, la plupart des femmes savent comment s'y prendre avec lui. C'est plus difficile pour les femmes de savoir s'y prendre avec les contraintes imposées par les macro processus qui sont les résultats de décisions politiques (prises aux plus hauts niveaux nationaux ou par des bailleurs internationaux) qui semblent, au premier coup d'œil, être neutre en ce qui concerne le genre. Les efforts de *conscientisation* devraient être canalisés vers les *décideurs des plus hauts niveaux*, les politiciens, les fonctionnaires, les planificateurs du développement. Ils doivent être mis au courant du fait que tout ce qu'ils décideront aura des conséquences sur la question du genre. Leurs capacités à évaluer les conséquences sur la question du genre doivent être soutenues.

Un troisième axe d'intervention serait de renforcer la *participation des femmes dans la vie politique et civile* pour qu'elles puissent défendre leurs intérêts par l'action parlementaire et la pression de la société civile sur l'État. Un système de quota est nécessaire pour amener plus de femmes en politique. Mais il est essentiel de soutenir les femmes pour leur permettre d'avoir la capacité de bien remplir leur rôle une fois qu'elles sont élues. De plus, les structures politiques et civiles doivent développer une écoute et une représentation prenant en compte des populations rurales et les pauvres.

Annexe I

Le mari idéal

D'après les femmes

- Fournit le mil (12)
- Assure la santé de la famille (9)
- Ne bat pas sa femme (7)
- Fournit les médicaments (6)
- Achète les vêtements pour ses femmes et ses enfants (6)
- Ne se dispute pas avec sa femme (6)
- Est aimable envers sa femme (4)
- Partage tout avec sa famille (2)
- Collabore avec sa femme (2)
- Partage les dépenses de sa femme (2)
- Aide et respecte sa belle famille (2)
- Ne dépense pas tout son argent en boisson (1)

D'après les hommes

- Fournit le mil (14)
- Fournit les médicaments et les frais d'hospitalisation (9)
- Assure la santé de la famille (6)
- Ne se dispute pas avec sa femme (6)
- Fait des efforts pour bien s'occuper de sa famille (4)
- Partage tout avec sa famille (2)
- Aide ses fils à se marier (2)
- Est aimable avec sa/ses femmes (2)
- Aide sa femme pour certaines tâches agricoles (1)
- Achète des vêtements s'il en a les moyens (1)
- Aide les voisins et sa belle famille (1)
- Ne boit pas le dolo (1)

La femme idéale

D'après les femmes

- S'occupe bien de ses enfants (18)
- Offre la nourriture et l'eau à son mari (13)
- Fait tout ce que son mari lui demande de faire (7)
- A une bonne relation avec ses co-épouses
- Respecte son mari (6)
- Fournit le mil si le mari n'en a pas (6)
- A une bonne relation avec son mari (4)
- Aide son mari avec, par exemple, le mil ou l'argent (3)
- Montre du respect à l'égard des invités (3)

D'après les hommes

- Respecte son mari (13)
- Fait la cuisine pour sa famille et fait les tâches domestiques (9)
- S'occupe bien de ses enfants (8)
- Offre la nourriture et la boisson à son mari (8)
- A une bonne relation avec son mari (5)
- A une bonne relation avec ses co-épouses (3)
- Travaille fort dans les champs du ménage (3)
- Ne provoque pas de disputes (3)
- Ne se dispute pas avec sa famille et ses voisins (2)

Figure 1

Les éléments pour être “bons” maris ou femmes d’après les fermiers Mossis et Bissas près de Tenkodogo. Les caractéristiques données dans dix-huit entrevues de groupe avec des femmes mariées et dix-huit avec des hommes mariés ont été classées comme ci-dessus. Les chiffres entre les parenthèses indiquent dans combien d’entrevues chaque caractéristique a été mentionnée. Source: Thorsen, D. (2002) “We Help our Husbands!” Negotiating the Household Budget in Rural Burkina Faso. *Development and Change* 33: 128–146. (Reproduit avec la permission de l’auteur)

Annexe II

Les statistiques telles qu'elles sont présentées dans cette annexe devraient être lues avec soin. Dans le meilleur des cas, les statistiques peuvent dévoiler des tendances, au pire, elles ne veulent rien dire. La valeur des statistiques est déterminée par la collection des données initiales, mais nous avons peu d'informations sur ce processus. Ainsi, l'argument de ce rapport ne repose pas sur les statistiques ci-dessous, elles ont été ajoutées comme illustrations. Exceptés dans la première section, les tableaux couvrent les thèmes dans leur ordre d'arrivée dans le texte.

Le rang global du Burkina Faso:

Les indicateurs de base économiques et sociaux, d'après la Banque Mondiale

- Le PNB par habitant est de 230 dollars
- 61,2% de la population vit avec moins d'un dollar par jour
- L'espérance de vie est de 45 ans
- 10% des plus pauvres partagent 2,2% du revenu national
- 10% des plus riches partagent 39,5% du revenu national

Source: World Development Report 2002, Oxford University Press for the World Bank

Le Burkina Faso est classé 172 sur 174 pays dans toutes les listes de classement du PNUD pertinentes:

- 1) L'indice de développement humain (IDH), basé sur la synthèse de trois indicateurs: l'espérance de vie, le niveau de scolarisation, le niveau de vie.
- 2) L'indice de pauvreté (IP) calcule le niveau de privation d'après les indicateurs du IDH.
- 3) L'indice de développement selon le genre (*Gender-related Development Index, GDI*) utilise les mêmes indicateurs que le IDH mais ajuste la réussite moyenne de chaque pays (espérance de vie, niveau de scolarisation et revenu) conformément à la disparité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le taux de réussite.

- 4) *The Gender Empowerment Measure (GEM)* est fondée sur la répartition en pourcentage des postes occupés par les hommes et les femmes dans l'administration et l'encadrement, ainsi que dans les emplois qualifiés et techniques et les mandats parlementaires.

Emploi

Table 1: Emploi dans tous les secteurs (1996):

Professions	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, élevage, pêche et forêt	2586270	46,2	2501160	44,7	5087430	90,9
Administration, hauts fonctionnaires, cadres	10129	0,2	2226	0,0	12355	0,2
Encadrement intermédiaire de la fonction publique	11486	0,2	3802	0,1	15288	0,3
Travailleurs, employés de la fonction publique	24444	0,4	10160	0,2	34604	0,6
Commerce, affaires	73900	1,3	125998	2,3	199898	3,6
Artisanat	80548	1,4	27813	0,5	108361	1,9
Services domestiques	41807	0,7	11823	0,2	53630	1,0
Forces armées	12845	0,2	204	0,0	13049	0,2
Autres	5969	0,1	819	0,0	6788	0,1
Sans profession non spécifiée	40372	0,7	27068	0,5	67440	1,2
Total	2887770	51,6	2711073	48,4	5598843	100

Source: INSD (2000) Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume 1, Ouagadougou, Ministère de l'Économie et du Plan, p.100.

Table 2: Emploi public (1998)

Statut civil	Hommes	Femmes	Total
Célibataire	25.617	6.963	32.580
%	78,6	21,4	100
marié	14.365	5.322	19.687
%	73,0	27,0	100
Divorcé	10	18	28
%	35,7	64,2	100
Veufs/veuves	11	57	68
%	16,2	83,8	100
Total	40.003	12.360	52.363
%	76,4	23,6	100

Adapté de: INSD (2000) Annuaire statistique du Burkina Faso 1999, Ouagadougou, Ministère de l'Économie et du Plan, p.48

Pauvreté

Table 3: Division en % des individus selon le sexe et le niveau de vie

	Extrême pauvreté	Pauvreté modérée	Niveau moyen	Non- pauvreté	Extrême non-pauvreté	Total
Hommes	48,3	49,2	49	50,8	50,4	49,6
Femmes	51,7	50,8	51	49,2	49,6	50,4
Total	100	100	100	100	100	100

Table 4: Division en % des individus selon le sexe et le niveau de vie

	Extrême pauvreté	Pauvreté modérée	Niveau moyen	Non- pauvreté	Extrême non-pauvreté	Total
Hommes	19,5	19,9	19,8	20,4	20,3	100
Femmes	20,5	20,1	20,2	20,6	19,7	100
Total	20	20	20	20	20	100

Source: Nioumou, D. et al (1997) Etudes spécifiques approfondies de données de l'Enquête Prioritaire. Genre et Pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie, p.12–14.

Éducation Formelle

Table 5: Pourcentage des enfants par groupes d'âge qui fréquentent l'école (taux d'inscription brut):

	1994			1998		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
École primaire	74,2	28,4	35,2	102,3	30,8	40,9
Garçons	79,0	34,3	40,5	105,8	37,1	46,7
Filles	69,4	21,8	29,3	98,7	23,9	34,7
École secondaire	36,7	4,9	11,2	48,8	4,5	13,0
Garçons	44,8	6,6	13,7	56,4	5,8	15,4
Filles	28,8	3,1	8,5	41,2	3,1	10,2
Éducation Supérieure	6,1	0,0	1,4	4,9	0,0	1,3
Garçons	8,6	0,0	2,1	7,9	0,1	2,3
Filles	3,4	0,0	0,7	1,9	0,0	0,4

Source: INSD (2000) Profil et Évolution de la Pauvreté au Burkina Faso, Ouagadougou, Ministère de l'Économie et du Plan, p.34

Table 6: Pourcentage de la population adulte qui sait lire et écrire:

	1994			1998		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Taux d'alphabétisation pour l'ensemble de la population	51,6	11,8	18,9	50,6	10,8	18,4
Hommes	61,7	18,8	27,1	59,9	15,6	24,8
Femmes	40,9	5,7	11,4	42,0	6,8	12,9

Source: INSD (2000) Profil et Évaluation de la Pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Économie et du Plan p.30.

Santé

Table 7: Maladies et consultations (1998):

	Urbain	Rural	Total
% de la population, qui a été malade pendant une période de 15 jours	10,7	6,4	7,1
Hommes	10,1	6,2	6,8
Femmes	11,5	6,4	7,2
% de la population qui a consulté quelqu'un (centre de santé ou guérisseur) pour une affection	5,2	2,5	2,9
Hommes	4,7	2,4	2,8
Femmes	5,8	2,5	3,1

Source: INSD (2000) Profil et Évaluation de la Pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Économie et du Plan p.43.

Table 8: Santé et fertilité:

	Taux de fertilité total	% de naissances assistées d'une aide qualifiée	Taux de mortalité des moins de 5 ans (garçons/ filles)	Mères adolescentes (naissances pour mille femmes âgées de 15 à 19 ans)	Utilisation de contraceptifs parmi les femmes mariées (15-49 ans)		Taux de VIH (%) parmi les 15-24 ans (hommes/ femmes)
					Toutes méthodes	Méthodes modernes	
Burkina Faso	6,8	31	151/141	151	12	5	3,98/9,73
Moyenne dans les régions les moins développées	2,92	58	86/86	54	59	54	Pas de données

Adapté de UNFPA (2002) State of World Population 2002. "People Poverty and Possibilities". New York. United Nations Population Fund, disponible sur: www.unfpa.org

Démocratie

Table 9: Participation des femmes dans la politique et la vie publique

Poste occupé	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	% total des femmes
Membres du Conseil Économique et Social	16	93	17,29
Ministres	4	36	11
Maires	3	57	5,26
Conseillers Municipal	228	1092	28,87
Ambassadeurs	3	25	12
Secrétaires Général Ministériels	2	36	6,6
Hauts Commissaires	3	45	6,6
Députés	13	111	8,10

Source: Diasso/Yameogo, C (2002) Etude sur le profil des élues locales et identification de leurs besoins en formation. Ouagadougou, Commission Nationale de Décentralisation.

Bibliographie

ACFED/SAHEL (2002). Axes pour une meilleure promotion des femmes dans les communes. Ouagadougou, Commission Nationale de Decentralisation.

AFJ/BF (2001). Repertoire des textes favorables aux femmes. Ouagadougou, Association des Femmes Juristes du Burkina Faso.

Bacaye, F. Z. et al. (1993). Etude d'inventaire des ONG et Associations oeuvrant dans le cadre de 'femmes et développement' au Burkina Faso. Ouagadougou, FNUAP.

Baden, S., K. Milward, et al. (1998). Gender Equality and Poverty: Trends, Linkage, Analysis and Policy Implications. Part I. Stockholm, Gender Equality Unit, Sida.

Badini, A. (1994). Naître et grandir chez les Moosé traditionnels. Paris, Ouagadougou, Sépia, A.D.D.B.

Bardem, I. and I. Gobatto (1995). Maux d'amour, vie des femmes. Sexualité et prévention du sida en milieu urbain africain. Paris, L'Harmattan.

Barry, H. et J. d. C. Kabore (1998). Etude sur les violences conjugales faites aux femmes. Ouagadougou, Réseau de communication d'information et de formation des femmes dans les O.N.G. (RECIF/ONG).

Bassett, T. J. (1988). "Breaking up the bottlenecks in food-crop and cotton cultivation in Northern Côte d'Ivoire" *Africa* 58 (2): 147–174.

Bayala, E., L. Kabore, et al. (1997). Education et pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Bohmer, C. (1980). "Modernization, divorce and the status of women: *le tribunal coutumier* in Bobodioulasso." *African Studies Review* XXIII(2): 81–90.

Burkina Faso (1990). Code des personnes et de la famille. Ouagadougou.

Burkina Faso (1993). Stratégies Nationales et Plan d'Action 1991–1995. Pour le Renforcement du Rôle des Femmes dans le Processus de Développement. Ouagadougou, Ministère des Finances et du Plan, Ministère Délégué Chargé du Plan.

Burkina Faso (1997). Report submitted by State parties under article 18 of the Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women. Second and third periodic reports of States parties. Burkina Faso. New York, United Nations. Committee on the Elimination of Discrimination against Women. <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/22sess.htm>

Burkina Faso (1999). Rapport du Burkina Faso. Evaluation a mi-parcours de la mise en oeuvre des conclusions de Beijing (Beijing +5). Ouagadougou, Ministère de la Promotion de la Femme. <http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/countrylist.htm>

Burkina Faso (2000). Poverty Reduction Strategy Paper. Ouagadougou, Ministry of Economy and Finance. <http://poverty.worldbank.org/library/country/27/>

Burkina Faso (2001). Poverty Reduction Strategy Paper. Progress Report. July 2000 – June 2001. Ouagadougou, Ministry of Economy and Finance. <http://poverty.worldbank.org/library/country/27/>

Burkina Faso (2002). Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Rapport de deuxième année de mise en oeuvre. Juin 2001–Juin 2002. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. <http://poverty.worldbank.org/library/country/27/>

Cavin, A.-C. (1998). Droit de la famille burkinabè. Le code et ses pratiques à Ouagadougou. Paris, L'Harmattan.

CNLPE (1999). Plan d'action de lutte contre la pratique de l'excision (1999–2003). Ouagadougou, Ministère de l'Action Sociale et de la Famille. Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (CNLPE).

Coopération au développement des Pays-Bas (1997). Les Femmes du Burkina Faso et la Coopération Néerlandaise, 1985–1995. La Haye, Ministère des Affaires Etrangères.

Coulibaly, G. (1990). Education et intégration de la femme dans la société Bwa traditionnelle du village de Solenso. Département de Lettres Modernes. Ouagadougou, Université de Ouagadougou.

Dacher, M. (1992). Les représentations de la maladie. Deux études sur la société Goin (Burkina Faso). M. Dacher and S. Lallemand. Paris, L'Harmattan.

Dacher, M. and S. Lallemand (1992). Prix des épouses, valeur des soeurs. Deux études sur la société Goin (Burkina Faso). M. Dacher and S. Lallemand. Paris, L'Harmattan.

Danida (2002). Revue du processus CSLP au Burkina Faso. Une contribution à la revue internationale du processus CSLP. Projet de rapport final. Copenhagen, Danish Ministry of Foreign Affairs, Danida. <http://poverty.worldbank.org/library/country/27/>

de Beij, I. (1986). Femmes et karité. L'importance de karité pour les femmes dans un village Gourounsi en Burkina Faso. Leiden, Centre de Recherche et de Documentation Femmes et Développement. Université d'Etat de Leiden.

de Benoist, J.-R. (1987). Église et pouvoir colonial au Soudan français. Administrateurs et missionnaires dans la Boucle de Niger (1885– 1945). Paris, Karthala.

de Montjoie, E., D. de Montclos, et al. (1967). Contribution à l'Etude de Passage et des Techniques des Bobo. D'après des document des Pères Blancs de Haute-Volta, recueillis par le R.P.E de Montjoie et Mgr. D. de Montclos complétées et corrigées par G. de Plaen. Tervuren, Belgique, Musée Royal de l'Afrique Centrale.

de Montjoye, P. E. and D. de Montclos (1952–55). Enquête sur la Société Bobo-Fing. Bobo-Dioulasso, Vicariat apostolique de Bobo-Dioulasso.

de Rouville, C. (1987). Organisation sociale des Lobi. Burkina Faso, Côte d'Ivoire. Paris, L'Harmattan.

Diasso Yaméogo, C. Z. (2002). Etude sur le profil des elues locales et identification de leurs besoins en formation. Ouagadougou, Commission Nationale de Decentralisation.

Dijkman, H. and M. P. Van Dijk (1993). "Female Entrepreneurs in the Informal Sector of Ouagadougou." 11: 273–288.

Economist Intelligence Unit (1999–2000). Niger, Burkina. Country Profile. Annual Survey of Political and Economic Background. London, Business International. The Economist Intelligence Unit.

Economist Intelligence Unit (2002a). Burkina Faso, Niger, Mali. Country Report. London, Economist Intelligence Unit.

Economist Intelligence Unit (2002b). Burkina Faso, Niger. Country Profile. London, Economist Intelligence Unit.

Evenson, R. E. and M. Siegel (1999). "Gender and Agricultural Extension in Burkina Faso." Africa Today 46(1): 75–92.

- Fainzang, S. (1986). "L'Intérieur des choses". Maladie, divination et reproduction sociale chez les Bisa du Burkina. Paris, L'Harmattan.
- Faure, G. (1994). "Mécanisation, productivité du travail et risques: Le cas du Burkina Faso." *Economie Rurale*(No. 219): 3–11.
- Fiéloux, M. (1980). Les sentiers de la nuit. Les migrations rurales des Lobi de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire. Paris, Orstom.
- Freidberg, S. (2001). "To Garden, to Market: gendered meanings of work on an African urban periphery." *Gender, Place and Culture* 8(1): 5–24.
- Hagberg, S. (2001). Poverty in Burkina Faso. Uppsala, Department of Cultural anthropology and Ethnology, Uppsala University.
- Hagberg, S. (2003). "Learning to Live or to Leace? Education and Identity in Burkina Faso." *African Sociological Review* 6(2): 28–46.
- Helmfrid, S. (1998). La cueillette féminine dans l'économie familiale. Rapport de recherche. Bobo-Dioulasso, Orstom (Programme Jachère) et Université de Stockholm.
- IIED (1999). Desk study of donor assistance to the Sahel region in the natural resources sector with particular reference to Mali and Burkina Faso. Edinburgh, International Institute for Environment and Development.
- INSD (1994). Analyse des résultats de l'enquête démographique de 1991. Premier partie: état de la population, habitat et ménage. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et du Plan. Institut National de la Démographie.
- INSD (1996a). Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et du Plan. Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- INSD (1996b). Le profil de pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et du Plan. Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- INSD (2000a). Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- INSD (2000b). Profil et Evolution de la Pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- Jousset, H. and J. Ouédraogo (1994). La violence sexuelle contre les jeunes filles en milieu scolaire. Ouagadougou, RECIF/ONG-BF.
- Kaboré, J. M., S. Sanou, et al. (1997). Emploi, chômage et pauvreté au

Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Kanse, M. S. (1989). "Le CNR et les femmes: de la difficulté de libérer «la moitié du ciel»." *Politique Africaine* 33, Retour au Burkina: 66–72.

Kevane, M. and L. C. Gray (1999). "A woman's field is made at night: Gendered land rights and norms in Burkina Faso." *Feminist Economics* 5(3): 1–26.

Kielland, A. and I. Sanogo (2002). Burkina Faso: Child Labor Migration from Rural Areas. The Magnitude and the Determinants. Ouagadougou, The World Bank and Terre des Hommes. [http:// www.eldis.org/static/DOC10689.htm](http://www.eldis.org/static/DOC10689.htm)

Kinda, F. (1995). Le marché des matériaux non industriels de construction à Ouagadougou. Filières d'activité et développement urbain au Burkina Faso. B. Ganne. Ouagadougou, FASEG/FLASHS, Université de Ouagadougou & IRSSH, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, 141–193.

Lachaud, J.-P. (1997). Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Le Moal, G. (1980). Les Bobo: La nature et fonction des masques. Paris, Orstom.

Lilja, N. and J. H. Sanders (1998). "Welfare impacts of technological change on women in southern Mali." *Agricultural Economics* 19: 73– 79.

Lundgren-Gothlin, E. (1999). Kön eller genus? Göteborg, Nationella sekretariatet för genusforskning.

Maïzi, P. (1993). Techniques féminines moose dans le Yatenga (Burkina Faso). *Anthropologie sociale et ethnologie*, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Marie-André du Sacré Coeur, S. (1939). *La Femme Noire en Afrique Occidentale*. Paris, Payot.

Mason, K. F. (1988). "Co-wife relationships can be amicable as well as conflictual: The case of the Moose of Burkina Faso." *Canadian Journal of African Studies* 22(3): 615–624.

Nioumou, F. D., D. Bambara, et al. (1997). Genre et pauvreté au Burkina Faso. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Otayek, R. (1997). *L'Eglise catholique au Burkina Faso. Un contre-pouvoir à contretemps de l'histoire. Religion et transition démocratique en*

Afrique. F. Constantin and C. Coulon. Paris, Karthala, 221–258.

Otayek, R. and D. Dialo (1998). “Dynamisme protestant, développement participatif et démocratie locale. Le cas de l’Office de développement des Eglises évangéliques (Burkina Faso).” *Afrique contemporaine* 185(1): 19–34.

Ouattara, A., J. Kabore, et al. (1997). *Pauvreté et vulnérabilité au Burkina Faso*. Ouagadougou, Ministère de l’Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Ouédraogo, A. (1998). Les contenus sexistes des livres scolaires. Au malheur des filles et des femmes dans les manuels burkinabè. *L’école et les filles en Afrique*. M.-F. Lange. Paris, Karthala, 121–140.

Ouédraogo, J. and J.-P. Ouédraogo (1986). Incidences des Migrations sur le Rôle et le Statut des Femmes au Burkina Faso. *Femmes et Développement en Afrique de l’Ouest*. M.-A. Savané. Genève, UNSRISD. No 86.5.

Ouédraogo, J.-B. (1995). The Girls of *Nyovuuuru*. Dagara Female Labour Migrations to Bobo-Dioulasso. The migration experience in Africa. J. Baker. Uppsala, The Scandinavian Institute for African Studies, 303–320.

Ouédraogo, S., A. D. Zoubga, et al. (1997). *Pauvreté et santé au Burkina Faso*. Ouagadougou, Ministère de l’Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Poda, E. N. and D. Some (1995). *Etude socio-anthropologique sur la population et la vie familiale*. Ouagadougou, Ministère de l’Action Sociale et de la Famille (Project IEC/Population).

Promo-Femmes (2000). *Guide pratique sur les droits de la femme burkinabé*. Ouagadougou, Promo-Femmes. Développement Solidarité.

Puget, F. (1999). *Femmes peules du Burkina Faso: stratégies féminines et développement rural*. Paris, L’Harmattan.

Retel-Laurentin, A. (1979). “Evasions féminines dans la Volta noire.” *Cahiers d’Etudes Africaines* 73–76(XIX 1–4): 253–298.

Roger-Petitjean, M. (1999). *Soins et nutrition des enfants en milieu urbain africain. Paroles de mères*. Paris, L’Harmattan.

Rookhuizen, M. (1986). *Femmes de Rana. Les besoins et les possibilités des femmes d’un village mossi au Burkina Faso*. Leiden, Centre de Recherche et de Documentation Femmes et Développement. Université d’Etat de Leiden.

Roost Vischer, L. (1997). *Mütter zwischen Herd und Markt. Das Verhältnis von Mutterschaft, sozialer Elternschaft und Frauenarbeit bei*

den Moose (Mossi) in Ouagadougou/Burkina Faso. Basel, Ethnologisches Seminar der Universität und Museum der Kulturen Basel/Wepf & Co. AG Verlag.

Roth, C. (1994). Und sie sind stolz. Zur Ökonomie der Liebe. Die Geschlechtertrennung bei den Zara in Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. Frankfurt am Main, Brandes & Apsel. (Also available in French)

SAEC (2002). L'Etude-Bilan du Plan D'Action du Ministère de la Promotion de la Femme 1998–2000. Ouagadougou, Société Africaine d'Etudes et Conseils.

Sangare Compaore, N. (2002). Etude prospective pour le renforcement des activités genre de la coopération Danoise au Burkina Faso (Version Provisoire). Ouagadougou, Ambassade Royale du Danemark.

Sanou, B. D. (1994). L'émancipation des femmes Madarè. L'impact du projet administratif et missionnaire sur une société africaine 1900–1960. Leiden, E.J. Brill.

Sanou, L. R. (1993). "Beating back the desert: The case of Burkina Faso." *Instraw News, Women and Development* 19.

Sanou, M. and E. Ouédraogo (1998). Profil de pauvreté urbaine et accès aux services sociaux de base. Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Sanwidi, R.-M. and M. Yacouba (2000). La participation de la femme au développement en milieu rural. Burkina Faso, Ministère de l'Agriculture. Programme National de Gestion des Terroirs.

Saul, M. (1981). "Beer, Sorghum and Women: production for the Market in Rural Upper Volta." *Africa* 51(3): 746–764.

Saul, M. (1989). "Corporate Authority, exchange, and personal opposition in Bobo marriages." *American Ethnologist* 16(1): 58–76.

Saul, M. (1993). Land Custom in Bare: Agnatic Corporation and Rural Capitalism in Western Burkina. *Land in African Agrarian Systems*. T. J. Bassett and D. E. Crummey, The University of Wisconsin Press, 75–100.

Sawadogo, K. (1997). La pauvreté au Burkina Faso: une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales, Le Centre Européen de Gestion des Politiques de Développement (CDEPM).

Savonnet-Guyot, C. (1986). Etat et Sociétés au Burkina. Essai sur le Politique Africain. Paris, Karthala.

Schneider, K. (1990). Handwerk und materialisierte Kultur der Lobi in Burkina Faso. Stuttgart, Franz Steiner Verlag.

Schneider, K. (1993). Extraction et traitement rituel de l'or. Images d'Afrique et Sciences Sociales. Les pays lobi, birifor et dagara. M. Fiéloux, J. Lombard and J.-M. Kambou-Ferrand. Paris, Karthala/Orstom, 191–197.

Schwartz, A. (1993). Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso. Découvertes du Burkina. Paris/Ouagadougou, Sépia/ADB. Tome 1, 207–237.

Sidibe, J., C. Dague, et al. (1996). Evaluation de la relation élèves/maîtres avec un accent particulier sur le cas des filles au Burkina Faso. Ouagadougou, Direction de la promotion de l'éducation des filles.

Skinner, E., P. (1960). "The Mossi Pogsioure." MAN 28: 20–23. Some, M. (1995). Le mouvement de conversion des Dagara au christianisme (1932–1933. La Haute-Volta coloniale. Témoignages, echerches, regards. G. Massa and Y. G. Madiéga. Paris, Karthala, 211–223.

SORCA-BMB, SCET-Tunisie, et al. (1995). Rapport Sectoriel. Femmes, Genre et Developpement. Ouagadougou, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Secretariat Permanent du Conseil National de la Population.

Tall, K. (2001). La place des femmes aux elections municipales. Ouagadougou, Association des Municipalitiés du Burkina Faso/Fédération Canadienne des Municipalités Projet d'Appui à la Consolidation de la Décentralisation.

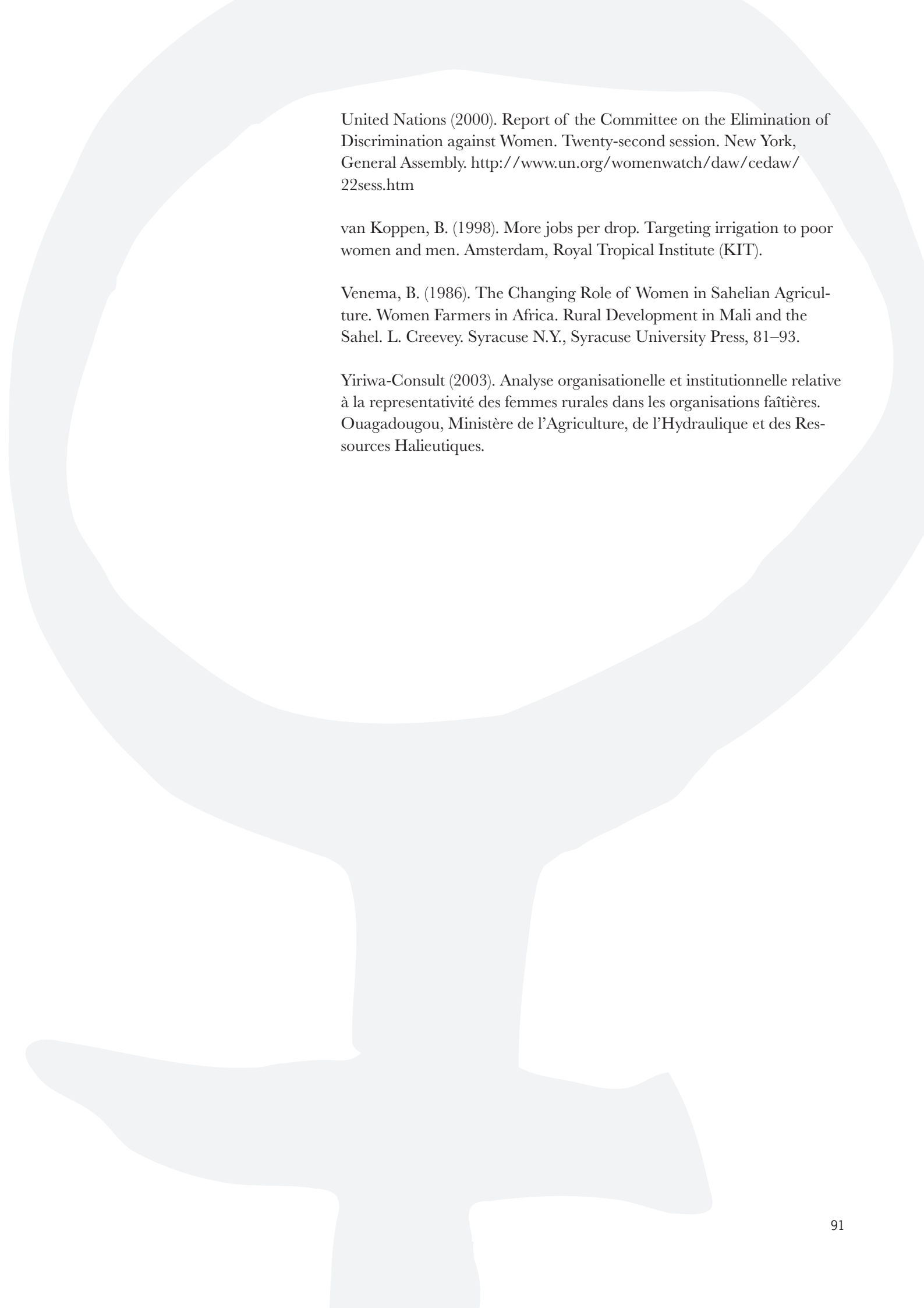
Tersiguel, P. (1995). Le pari du tracteur. La modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso. Paris, Orstom. Thorsen, D. (2002). "We Help our Husbands!" Negotiating the Household Budget in Rural Burkina Faso." Development and Change 33:128–146.

Thorsen, D. and A. Reenberg (2000). "Marginal producers or breadwinners: Women's cropping strategies and access to agricultural key resources in Boulgou province, Burkina Faso." Danish Journal of Geography 100: 47–59.

Thylefors, M. (1995). The Effects of the Devaluation of the CFA Franc on the Poor Households of Ouagadougou, Burkina Faso. Report from a Minor Field Study. Stockholm, Development Studies Unit, Department of Social Anthropology, Stockholm University.

UNFPA (2002). State of World Population 2002. People, Poverty and Possibilities. New York, United Nations Population Fund. <http://www.unfpa.org/swp/swpmain.htm>

Unicef (2002). Better know about it: Child labor and child trafficking in Burina Faso. Ouagadougou, Unicef.



United Nations (2000). Report of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women. Twenty-second session. New York, General Assembly. <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/22sess.htm>

van Koppen, B. (1998). More jobs per drop. Targeting irrigation to poor women and men. Amsterdam, Royal Tropical Institute (KIT).

Venema, B. (1986). The Changing Role of Women in Sahelian Agriculture. Women Farmers in Africa. Rural Development in Mali and the Sahel. L. Creevey. Syracuse N.Y., Syracuse University Press, 81–93.

Yiriwa-Consult (2003). Analyse organisationnelle et institutionnelle relative à la représentativité des femmes rurales dans les organisations faîtières. Ouagadougou, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.

*Réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015
c'est le principal défi auquel est confrontée notre époque.
Cela exige coopération et ténacité. Les pays de coopération
sont responsables de leur développement, l'Asdi procure
les ressources et développe les connaissances et les
compétences. C'est ainsi que le monde s'enrichit.*



AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

SE-105 25 Stockholm, Suède
Bureau: Sveavägen 20
Tél: +46 (0)8 698 50 00
Fax: +46 (0)8 698 56 15
sida@sida.se, www.asdi.org